

LE DEVOIR

Montréal, mardi 4 décembre 1945

VOLUME XXVI — No 278

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 2984

Gérant: BELAIR 3361

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avoir de double loyauté. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui consistent à rendre à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges FELLETER

Réquisitoire de l'Angleterre au procès de Nuremberg

L'intervention des Franco-Américains

Un nouvel exemple de solidarité française — Faits à noter et à méditer

Nous l'avions indiqué déjà: les Franco-Américains entendent prendre leur part de la campagne de Radio-Ouest-Française. Certains d'entre eux, auxquels ces gestes de solidarité française sont depuis longtemps familiers, avaient déjà offert des souscriptions individuelles. Il y avait eu dans les journaux, sous une signature modeste qui dissimulait la personnalité d'un homme d'action, un pressant appel.

Voici maintenant que se produit ce que l'on pourrait nommer une intervention officielle.

On trouvera en deuxième page du Devoir d'aujourd'hui, signé de son président, M. Adolphe Robert, un manifeste de l'Association Canado-Américaine.

Nos lecteurs connaissent l'Association. C'est, avec l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'une des grandes mutuelles dont s'honorent, et pourraient se glorifier, les Franco-Américains.

Comme sa voisine de Woonsocket, l'Association, dont le siège social est à Manchester, ne s'occupe point de ce qui touche les Franco-Américains. L'une et l'autre, comme l'Assomption mutuelle et la Société Saint-Thomas d'Aquin chez les Acadiens, s'emploient particulièrement à faciliter l'accès à la culture des enfants chez eux. Elles sont toujours prêtes à donner un coup de main lorsqu'il s'agit d'un mouvement d'ensemble.

Quant à M. Robert, son nom est familier à tous ceux qui suivent la vie française en Amérique.

Il est plus que d'autres Franco-Américains connus dans notre province, parce que la société, dont il est le chef compte des adhérents des deux côtés de la frontière.

C'est, du reste, l'un des membres du Comité permanent de la Survivance française en Amérique.

L'intervention de l'Association Canado-Américaine, qui ne s'adresse point, on le verra, à ses seuls membres, qui fait appel à tous les groupes franco-américains, offre naturellement un intérêt matériel immédiat. Radio-Ouest-Française se meut sur un terrain où tous les sous comptent.

Mais c'est par l'intention qui l'anime, par sa valeur symbolique, que cette intervention mérite particulièrement d'être signalée.

Elle est d'abord une attestation de solidarité. Les Franco-Américains affirment par là qu'ils n'entendent rester étrangers à rien de ce qui concerne le maintien et le progrès de la vie française dans leur pays d'origine.

Ils sont trop intelligents pour ne pas voir que tous les groupes français d'Amérique dépendent les uns des autres, que tout ce qui aide ou nuit à l'un aide ou nuit, dans une certaine mesure, à tous les autres.

Le texte de l'Association est, à ce propos, particulièrement éloquent.

Nos frères de l'Ouest, dit-elle, n'ont pas voulu faire appel à l'aide des Franco-Américains, présumant sans doute que nous en avons déjà assez de nos problèmes.

Mais ce qu'ils n'ont pas osé demander, l'Association Canado-Américaine l'ose, en sollicitant des Franco-Américains en général et surtout de toutes les cours et villes de la société une souscription au profit de Radio-Ouest-Française.

Elle le fait en vertu du principe de solidarité qui doit unir tous les groupes français d'Amérique.

Il ne faut pas que le français meure aux avant-postes.

Que ce soit au fond des Prairies ou le long des bayous de la Louisiane, en Nouvelle-Angleterre comme en Ontario ou les Maritimes, le verbe de France doit continuer d'être parlé, enseigné, écrit, chanté. Autrement, ce serait le régime du cacan qui finirait par tomber sur les épaules du Québec pour l'étauffer.

... Puisqu'il faut lutter pour conserver notre héritage, aidons ceux qui luttent.

L'un des grands avantages indirects de la campagne de Radio-Ouest-Française aura été, faut-il le redire? de rappeler à un plus grand nombre de nos frères l'importance du fait français en Amérique, ainsi que la nécessité des efforts qu'impose sa conservation.

Applaudissons des deux mains à l'intervention de l'Association Canado-Américaine.

Et n'oublions jamais ce que font de l'autre côté de la ligne 45e tant d'hommes de notre sang.

La geste française là-bas, ce n'est pas simplement le prestigieux travail des découvreurs, des missionnaires et des grands aventuriers d'autrefois; c'est aussi la besogne moins éclatante, mais extrêmement fructueuse, de ceux qui y ont bâti, depuis trois quarts de siècle particulièrement, une vie catholique et française nouvelle.

Nous ne connaissons pas assez l'ampleur de cette oeuvre, ni le mérite de ses auteurs.

Omer HEROUX

Chez M. Attlee, le siège parlementaire reste une formule symbolique, à cause d'un conservatisme indéfectible, même quand ce sont les travaillistes qui sont au pouvoir.

MAXENCE

4-XII-45

Bloc-notes

Le lait pasteurisé

La Terre de chez nous, qui est l'organe de l'Union catholique des cultivateurs, parle dans sa dernière livraison de la nouvelle campagne qui vient d'amorcer la Canadian Health League, en vue d'obtenir des autorités provinciales qu'elles fassent adopter une loi qui décréterait la pasteurisation obligatoire du lait.

Cette campagne lui déplaît souverainement et elle trouve étrange que "d'éminents conférenciers" jogen leurs voix à celles "de dames qui n'y connaissent rien, mais qui ont un haut standing mondain et qui viennent à la rescousse avec un zèle attendrissant". L'organe de l'U. C. C. se demande si l'on n'en viendra pas à exiger des producteurs laitiers, pour satisfaire ceux qui préchent la pasteurisation absolue, de mettre toutes leurs vaches dans la marmite bouillante. Il voit aussi dans la campagne d'envergure qui recommence un autre danger:

"Le point que doivent surveiller les cultivateurs, c'est qu'on ne leur impose pas, sous prétexte d'hygiène et de progrès, la domination de puissantes laiteries".

La Terre de chez nous touche là le point essentiel, le vrai point névralgique. Les champions de la pasteurisation obligatoire du lait ne sont-ils pas, dans bien des cas à leur insu, les instruments du trust du lait et de ses affiliés? L'on entend dire en effet, qu'il y a un trust du lait et qui serait international.

Les fêtes religieuses d'obligation

Samedi prochain, 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, est fête religieuse d'obligation pour les catholiques, qui représentent pour le sûr près de la moitié de la population du Canada. Cette fête-là, pas plus que les autres du même genre, ne sera observée dans le fonctionnarisme fédéral. Des règlements le veulent ainsi. Comme le Parlement est en session et qu'il s'y trouve un assez bon nombre de catholiques, de langue anglaise et de langue française, ne se trouvera-t-il pas des députés pour soulever la question?

La Commission de l'assurance-chômage

La Commission fédérale de l'assurance-chômage, constituée depuis (suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Le gouvernement fédéral nous annonce que la guerre que le Canada livre à l'Allemagne, au Japon et aux autres pays, prendra fin le 1er janvier prochain.

Cela devrait mettre fin en même temps à notre querelle contre la Bulgarie. Car notre gouvernement avait toujours été sous l'impression que nous étions en guerre avec ce pays. Mais on découvrit récemment que le greffier du ministère avait oublié d'inclure la Bulgarie dans nos diverses déclarations de guerre: ce qui donnait figure d'agresseur à M. King et le rendait juridiquement possible comme "crime" de guerre, pensée insoutenable à tous ceux qui connaissent le caractère pacifique de notre premier ministre.

Le peuple canadien sera sans doute ravi d'apprendre au jour de l'an que la guerre est finie. Car personne encore ne s'en doutait. Cela paraît bien le cas au gouvernement où l'on maintient la Grande Armée des fonctionnaires de guerre et où l'on répugne visiblement à abandonner les impôts militaires.

Depuis la Beauce, le leader libéral provincial songe sérieusement à retarder la date à laquelle il compte reprendre le pouvoir. A moins qu'il ne fasse comme dans la chanson de Malborough!

Des correspondants d'agences internationales parlent gravement de "antisémitisme" des Arabes, dans leurs relations avec les Juifs. Ce qui ne manque pas d'humour. En effet les Arabes sont considérés par les Israélites comme les plus purs sémittes qui existent présentement.

Le Grincheux

4-XII-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Le bonheur du riche ne doit pas consister dans le bien qu'il a, mais dans le bien qu'il peut faire."

FLECHIER

Deuxième partie de l'acte d'accusation: les crimes contre la paix — Opinion d'un auteur anglais sur les origines de la guerre de 1939

A Nuremberg, l'Angleterre présente aujourd'hui son réquisitoire contre les vingt accusés nazistes. C'est sir Hartley Shawcross qui a exposé les griefs du Royaume-Uni. L'"Associated Press" dit même qu'il l'a fait au nom du Commonwealth britannique; les Canadiens seront peut-être surpris d'apprendre que le délégué anglais parle en leur nom comme au nom de tous les autres Dominions, car cela est assez peu conforme à notre autonomie; il se peut bien d'ailleurs qu'on ait demandé d'avance les autorisations voulues. En tout cas c'est ainsi que la nouvelle fait le tour du monde; à l'occasion de ces grandes assises judiciaires qui ont un vaste retentissement et qui pourront avoir d'immenses répercussions, le monde peut constater qu'une fois de plus, et même après les prétentions de deux Dominions au statut de puissances moyennes, l'Angleterre parle encore au nom de toute la "famille" impériale.

L'avocat anglais a déclaré que les accusés ont piloté l'Allemagne dans l'agression et plongé le monde dans une guerre d'un coût effroyable. Ces hommes, a-t-il dit, n'étaient pas de simples outils dociles; ce sont les hommes dont le concours a édifié Hitler et l'a installé au poste de puissance qu'il occupait. Ce sont les hommes dont l'initiative et les plans ont peut-être formulés, et ont certainement rendu possibles les actes d'agression qui ont fait la réputation de Hitler.

Ce réquisitoire de 30,000 mots résume et présente la preuve qu'entend faire l'Angleterre pour démontrer que les accusés sont coupables de crimes contre la paix, qu'ils sont personnellement et individuellement des "meurtriers et des voleurs" responsables de la rupture de la paix mondiale. Les Etats-Unis ont terminé leur présentation du premier chef d'accusation: que les nazistes ont conspiré pour livrer une guerre d'agression. L'Angleterre se charge de faire la preuve sur la deuxième partie de l'accusation: les crimes contre la paix. Il restera deux autres groupes d'accusations: les crimes de guerre, et les crimes contre l'humanité; la preuve dans ces deux domaines sera assumée conjointement par la Russie et la France.

Sir Hartley a dit d'abord que Hitler et ses associés ont violé le droit international par l'agression et la préparation de l'agression. Puis il a exposé les étapes de ce programme naziste: violation des traités, violation des frontières, et enfin la guerre avec son carnage et ses souffrances. Il a dit que ces hommes ont délibérément assassiné et dégradé tant de millions de leurs semblables que cela dépasse l'imagination. Mais, a-t-il ajouté, ce n'est là qu'un côté de la question. Peut-être que leur culpabilité comme meurtriers et voleurs est de moindre importance et de moindre effet sur les générations futures de l'humanité que leur crime d'imposition — l'imposition par laquelle ils se sont placés dans la situation qui leur a permis d'accomplir leurs meurtres et leur brigandage.

Les nations qui ont été forcées de se défendre contre une Allemagne hors la loi, a dit l'avocat anglais, ont donc établi un tribunal afin que la conduite des chefs nazis puisse être mise à jour dans toute sa perversité, et dans l'espoir que la conscience et le bon sens de tout l'univers verront les conséquences d'une telle conduite. Il a dit que l'Empire britannique est résolu à démontrer que la guerre d'agression est une aventure non seulement dangereuse, mais criminelle, et que les gens qui, en violation de la loi, plangent leur propre pays et d'autres pays dans une guerre d'agression le font avec une corde autour du cou.

C'est donc surtout à propos de la partie anglaise de la preuve au procès de Nuremberg que se pose la question de la culpabilité des dirigeants allemands quant au "crime" que constituerait la guerre d'agression. Sir Hartley, en vue d'établir que le droit international condamne la guerre lorsque les nazistes l'ont préparée et déclenchée, a cité la convention de la Haye de 1899, et d'autres accords notamment le traité de Versailles où les nations s'engageaient à ne pas se faire la guerre au moins dans certaines conditions, le pacte de Locarno auquel l'Allemagne était partie et qui garantissait le "statu quo" territorial rhénan, et enfin le pacte Briand-Kellogg, signé à Paris en 1928 et qui condamnait la guerre.

Le pacte de Paris est la loi des nations, a dit sir Hartley, et ce tribunal va l'appliquer. C'est là qu'est tout le problème, au moins en ce qui concerne la majorité des accusés de Nuremberg. Des auteurs sont allés jusqu'à affirmer que d'après l'accord de 1928, la guerre était hors la loi et devenait un "crime international". Mais les plus ardents champions de ce document n'ont jamais prétendu avant le 8 août 1945 que le pacte Briand-Kellogg prévoyait le châtiment criminel des chefs de gouvernements qui violeraient ce pacte; pas plus qu'on ne l'avait fait pour les centaines d'accords de neutralité et de traités de non-agression dont fourmille l'histoire diplomatique moderne, et dont un si grand nombre ont été violés.

Le procureur anglais proclame que le tribunal n'imposera pas la loi du vainqueur, mais que les puissances victorieuses interpréteront ainsi le droit existant sont prêts à accepter le verdict de l'histoire sur le procès en cours. Cependant, pour ne citer que l'exemple le plus flagrant et le moins discuté, c'est après le pacte de 1928, et même après le début de la Grande Guerre II que la Russie a conclu des pactes de non-agression avec les trois Etats baltes, et dans l'espace de quelques mois elle les occupait, leur imposant un plébiscite à la mode hitlérienne, et les annexait. L'Angleterre, qui revendique aujourd'hui les sanctions du pacte de Paris contre les nazistes, a fermé les yeux sur cette violation du même accord par les communistes.

Cet exemple de l'agression soviétique contre les Etats baltes est d'ailleurs beaucoup plus clair et convaincant, même s'il a eu de moindres conséquences pour le monde, que la guerre livrée par les nazistes; et au

chapitre des conséquences, les Etats baltes et les peuples baltes sont bien plus mal en point aujourd'hui que la plupart des autres victimes de la guerre.

Pour la Grande Guerre II comme pour la Grande Guerre I il ne faut pas croire que les thèses alliées sont irréfutables. Après Versailles les Allemands avaient raison de se plaindre de l'injustice de la clause qui leur attribuait avec leurs alliés la responsabilité unique du conflit; ils auront de même raison de protester contre la condamnation unilatérale qu'implique le procès de Nuremberg.

Les Alliés font grand état du fait qu'ils vont établir la culpabilité des nazistes sur leurs propres déclarations. Les historiens allemands pourront eux aussi s'appuyer sur des écrivains alliés pour plaider les circonstances atténuantes et partager avec les Alliés les responsabilités de la guerre qui vient de finir. Nous pourrions citer à ce sujet plusieurs écrivains; puisqu'il s'agit aujourd'hui d'un plaidoyer anglais, prenons un auteur anglais.

M. George Glasgow a publié un ouvrage intitulé "Diplomacy and God" dont les conclusions pourraient contribuer beaucoup plus que le procès de Nuremberg à la pacification du monde. M. Glasgow n'est pas le premier venu; il y a un quart de siècle et plus qu'il étudie les questions internationales; il a publié plusieurs ouvrages sur ces problèmes, de même que sur des questions de finance. Pendant vingt ans il a rédigé une chronique mensuelle sur la politique étrangère dans la "Contemporary Review". La date de publication de son livre, c'est Noël 1940; Noël, fête par excellence de la paix promise aux hommes de bonne volonté; mais Noël 1940, c'était plus d'un an après le début de la guerre, c'était après la chute de la France, et après six mois de bombardements intenses sur Londres et toute l'Angleterre.

Maints publicistes ont affirmé que la Grande Guerre II n'a été que la continuation de la précédente; après plusieurs autres auteurs, M. Glasgow dit que la guerre de 1914 a été causée par l'encerclement de l'Allemagne par l'Angleterre, la Russie et la France, et que la bonne attitude aurait été entre 1904 et 1914 d'accepter l'Allemagne sur la même pied que la France et l'Angleterre comme puissance impériale. Mais Londres craignait la concurrence navale, maritime, industrielle et commerciale de l'Allemagne. Ce n'est pas là une question purement académique, car c'est, au dire de M. Glasgow, la même cause qui a provoqué la guerre de 1939.

C'est au 31 mars 1939 que l'auteur place le facteur décisif qui a entraîné la guerre; c'est le discours de M. Neville Chamberlain dit aux Communes que du moment où la Pologne jugerait son indépendance menacée et que le gouvernement de Pologne jugerait nécessaire de résister, l'Angleterre serait en guerre. D'avance le gouvernement britannique s'engageait à faire la guerre à l'Allemagne si et quand le gouvernement polonais donnerait le signal.

Or, écrit-il, il était tout à fait indifférent aux Anglais que Dantzig appartienne ou non à l'Allemagne. Dantzig était une ville allemande, administrée par un sénat entièrement allemand élu par une population allemande; pour empêcher ces Allemands de se rattacher à l'Allemagne, les Alliés allaient entrer dans la guerre, au nom de la démocratie et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce n'est pas pour Dantzig ni pour la Pologne que l'Angleterre est entrée en guerre, dit M. Glasgow; "la véritable explication évidente c'est que nous avons déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939... parce que nous avions de nouveau peur de l'Allemagne. C'est la peur qui a décidé de notre politique en 1939, comme en 1914. On peut remarquer souvent dans les affaires humaines que lorsque nous cessons d'être guidés par la foi en Dieu, nos décisions sont déterminées par la peur; et la peur conduit au désastre."

Les chefs alliés ont multiplié tout au cours de la guerre les affirmations, les promesses et les garanties envers la Pologne. Au Canada les partisans de la participation ont beaucoup insisté sur ce sujet et demandaient aux adversaires s'ils voulaient abandonner la Pologne. Par la suite la propagande officielle a beaucoup évolué; après Yalta et après la reconnaissance du gouvernement pro-soviétique de Varsovie, on a tenté de minimiser cet objectif de guerre, puisque les Alliés avaient décidé d'abandonner la Pologne à un autre agresseur.

Pourrait dès le début de la guerre, il y a eu un signe que tout le monde pouvait lire, mais que n'ont pas vu ceux qui se bouchaient les yeux; un fait a montré que les Alliés ne combattaient pas surtout pour la justice ni pour la liberté. Dès septembre 1939, dans le même mois, le premier groupe de pays alliés, dont le Canada, déclaraient la guerre à l'Allemagne parce qu'elle envahissait la moitié occidentale de la Pologne, mais ils demeuraient en paix avec la Russie qui envahissait la moitié orientale du pays.

Aujourd'hui c'est encore bien plus clair, non seulement parce que les Alliés ont livré la moitié de l'Europe aux Soviets, mais parce qu'après Yalta, Londres a révélé un accord secret qui interprétait la garantie donnée à la Pologne, et qui en limitait la portée; la frontière polonaise n'était garantie qu'à l'ouest; à l'est, pas de promesse, pas d'engagement, pas d'obligation. La liberté et la justice ne valaient que contre l'Allemagne. Comme pour confirmer cette interprétation que la guerre a été le fait de puissances impériales qui craignaient la concurrence allemande, les Alliés s'acharnaient à détruire l'industrie du pays vaincu et entendent même supprimer ses industriels en leur faisant des procès pour "crimes de guerre".

Sir Hartley Shawcross prétend que l'histoire ratifiera le procès de Nuremberg; mais les pays qui jugent le vaincu ont trop de choses à faire oublier, trop de gestes intéressés à justifier pour que ce tribunal puisse se prononcer au nom de la justice. — Paul SAURIOL

Lettre d'Ottawa

\$750,000,000 de crédits aux pays alliés. Combien à la Grande-Bretagne?

L'assistance à la Grande-Bretagne remise après les négociations entre Londres et Washington — Le Dr Bruce s'en prend au Dr Chisholm touchant la morale et l'éducation — Nouvelle version du bill 15

par Pierre Vigeant

Ottawa, 4 — Les \$750,000,000 de crédits à l'exportation que mentionne le nouveau projet de loi que le ministre des Finances a soumis aujourd'hui à la Chambre sont destinés aux pays alliés autres que la Grande-Bretagne qui recevra à son tour d'importants crédits à la prochaine session. M. Ilsley a pris dans le discours qu'il a prononcé cet après-midi, Le Canada, dit-il, attend la fin des négociations entre Londres et Washington pour entreprendre à son tour des négociations avec la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'au cours de la prochaine session que le gouvernement demandera au Parlement l'autorisation d'accorder à la Grande-Bretagne sous une forme ou sous une autre, des crédits qui s'éleveront sûrement à plusieurs centaines de millions. C'est donc dire que les contribuables canadiens devront se charger d'un nouveau fardeau d'un milliard et quart ou un milliard et demi de dollars pour aider leurs alliés à rétablir leur économie et maintenir le commerce d'exportation du Canada pendant la première phase de la période de transition. Cela s'ajoute aux trois milliards et demi de dollars de l'aide mutuelle.

M. Ilsley a révélé que le Canada se propose de prêter \$242,500,000 à la France pour faire des achats au Canada. Il a en outre promis à la Hollande de lui prêter \$60,000,000 en plus des \$25,000,000 qu'elle a déjà obtenus, à la Norvège \$17,000,000 en plus des \$13,000,000 déjà obtenus, aux Indes Orientales Néerlandaises \$50,000,000 en plus des \$15,000,000 déjà obtenus, à la Belgique un nouveau prêt encore indéterminé en plus des \$25,000,000 déjà obtenus. La Russie n'a encore obtenu que \$5,000,000 mais le gouvernement canadien a engagé des négociations avec la Russie de même que qu'avec la Chine. Le ministre des Finances a précisé qu'il s'agit de prêts et non de dons et que le taux d'intérêt est de 2 1/2 à 3%.

M. Ilsley a insisté sur le fait que le Canada participe à la reconstruction du monde comme il a participé à la guerre, qu'il y a de notre intérêt de rétablir l'ordre et le

commerce dans le monde afin d'éviter de nouvelles guerres. Il a ajouté que le Canada songe en même temps à établir et à étendre son commerce d'exportation et que ces crédits permettront à nos alliés de nous acheter non seulement des vivres et des matières premières, mais aussi des produits manufacturés.

M. E. D. Fulton, député conservateur de Kamloops, Angus MacInnis, député coopératiste, de Vancouver-Est, Fred Rose, député communiste de Montréal-Cartier, et Mme Gladys Strum, députée coopératiste de Qu'Appelle, ont approuvé le projet de loi. M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, a exprimé le regret que le Canada n'ait pas exigé de concessions tarifaires des pays auxquels il a consenti des prêts. M. J. A. Ross, député conservateur de Souris, a demandé pourquoi le Canada vendait son blé à \$1.55 le boisseau quand les Etats-Unis en obtenaient \$2.10. A qui le ministre du Commerce, M. McKinnon, a répondu que le Canada ne voulait pas profiter de la détresse de ses alliés, qu'il vendait beaucoup plus de blé que les Etats-Unis, mais qu'il ne pourrait répondre à toutes les commandes qu'il reçoit. Le Canada accorde la préférence à la Grande-Bretagne, puis aux autres pays qui en ont le plus besoin pour éviter la famine. M. E. G. Hansell, député créditiste de MacLeod, a déclaré qu'il ne comprenait pas pourquoi le gouvernement avançait de l'argent aux autres pays pour acheter des marchandises canadiennes quand il n'en trouvait pas pour les Canadiens qui désiraient acheter ces mêmes marchandises il y a quelques années. Le projet de loi des crédits à l'exportation a été voté en première lecture.

La Chambre a abattu beaucoup de besogne au cours de la journée. Elle a accepté les amendements apportés par le Sénat au projet de loi du réseau aérien transcanada ainsi que les amendements apportés au projet de la loi de la Société centrale de Prêts et d'Hypothèques. Elle a voté en première lecture le projet de loi qui ratifie un nouveau accord financier entre le gouvernement fédéral et la province de l'Al-

(suite à la page deux)

L'actualité

Leur siège

"A Ottawa, chaque député est assuré d'avoir son siège à la Chambre des Communes. Le député au Parlement de Londres ne possède pas cette assurance. Ni la Chambre des Communes, partiellement détruite au cours des raids allemands, ni la Chambre des Lords, où les députés tenent présentement séance, ne renferment assez de fauteuils pour assoir tous leurs membres. Dans l'enceinte législative, environ 100 parlementaires se tiennent continuellement debout à côté du sergent d'armes".

Ainsi parle un chroniqueur de la Canadian Press; il esquisse une comparaison entre les procédés parlementaires de notre pays et ceux d'Angleterre.

Au Canada, la formule "prendre son siège" à la Chambre n'est pas seulement une image. Elle correspond à une réalité physique. Le député détiend réellement un fauteuil dans la grande salle où se tiennent les comités législatifs. Cette place lui est réservée jusqu'à ce que l'infortune électorale l'oblige à déguerpir. D'ici là, son siège est bien à lui, aux Communes ou à la Législature. Une carte à son nom indique cette possession. L'occupant ne pourrait changer à son gré, une fois accomplie cette élection de domicile qui vaut pour toute une session. Toutefois, il lui est toujours loisible de démissionner, s'il décide de ne plus loger à la même enseigne politique; en ce cas, le transjuge traverse la Chambre et prend rang à côté de ses nouveaux sympathisants; encore là, il reçoit un endroit rigoureusement assigné.

De cette façon, les députés se trouvent invariablement fixés à des places déterminées, comme des écoliers en classe. Ils sont assurés de ne pas être troublés dans leur endormitoire. Leurs chaises, généralement capitonnées, invitent d'ailleurs à la sieste. Les bourreaux sont bienveillants aux séances plus difficiles. L'on se sent si bien assis que l'on n'a plus l'envie de s'en aller. Voilà pourquoi l'on s'attache à son siège et à la politique. L'Etat retient ses serviteurs par le moyen qu'il veut.

Les Anglais menagent à leurs députés une moins grande mollesse. Ils les traitent à la spartiate. Au sein du parlementaire n'est réservé aux députés du peuple. Les places appartiennent aux plus prépressants et aux plus rapides. On n'a pas assez d'espace assis pour tout ce monde. Tant pis pour les retardataires ou les lambins. Ils resteront debout et guetteront les votes.

Par surcroît, l'on entend continuellement cette pratique avec la reconstruction du nouvel édifice, en remplacement du vieux Parlement entré par les projectiles un sieu Hitler. A qui tient cette coutume à laquelle on s'attache là-bas avec tant de persistance? Pourquoi ne pas assurer un fauteuil à chacun des 640 commoneers? Y a-t-il un motif de psychologie politique?

Radio-Ouest-Française

L'Association Canado-Américaine lance une souscription au profit de nos frères de l'Ouest, afin de leur permettre de construire des postes de radio où les français sera d'usage courant — Cet appel s'adresse non seulement aux membres de la société, mais à tous les Franco-Américains en général

Le fond de la question est généralement connu. Dans les provinces de l'ouest canadien, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, il n'y a pas de français à la radio. Nos compatriotes de ces régions ont décidé d'en mettre. Et pour arriver à ce but, ils ont décidé d'avoir leurs propres postes radiophoniques.

Ils représentent une population d'environ 150,000 âmes. Ayant fixé à un dollar par personne le montant de leur souscription, cela représente \$150,000.

Service anniversaire

JOBIN. — Le mercredi, 5 décembre, à 8 h. 45, au Gesù, sera chanté le service anniversaire du sergent de section Marc Jobin, fils de Mme Paul Jobin.

Nécrologie

- ABBOTT** — A Montréal, le 1er, à 72 ans, Charles Abbott, époux d'Alma, 5251 boulevard Desjardins.
- BEAUDRY** — A Montréal, le 2, à 73 ans, Mme veuve Pierre Beaudry, née Bibiane Baumer.
- BLANCHET** — A Montréal, le 2, à 66 ans, Cyrille Blanchet, époux de Laura Caron, 5255 St-Denis.
- BOISMENU** — A Montréal, le 1er, à 84 ans, Arthur-Ovide Boismenu, époux de feu Pamela Galarraga.
- BOUCHARD** — A Montréal, le 2, à 79 ans, Joseph Bouchard, époux d'Eva Gagnon, 5727 St-Louis.
- BOUCHER** — A Montréal, le 2, à 72 ans, Mme veuve Louis Boucher, née Anna Clément.
- DUBEAU** — A Montréal, le 2, à 41 ans, Mme Jean-Sinclair Dubeau, née Alice Asselin.
- CHAMPAGNE** — A St-Georges de Windsor, le 1er, à 53 ans, Dr Eugène Champagne, M.V.
- CHAPUT** — A St-Hubert, le 1er, à 74 ans, Joseph Chaput, époux d'Albertine LeFort.
- COLAN** — A Montréal, le 2, à 29 ans, Marie-Elise, fille de feu Rodolphe Colan et de feu Antoinette McDuff.
- CROAT** — A Montréal, le 1er, à 29 ans, Maurice Croat, époux de Julie Lacroche.
- DAVID** — A Montréal, le 3, à 64 ans, Ernest David.
- DENIS** — A Montréal, le 30, à 66 ans, Mme Arthur Denis, née Valérie Brodeur, 1381 Champlain.
- DESRUISSEAUX** — A Montréal, le 2, à 63 ans, Mme Armand Desruisseaux, 4341 Goussier.
- DIONNE** — A Montréal, le 1er, à 71 ans, Mme veuve Paul Dionne, née Marie-Louise Furlong.
- FURLONG** — A Montréal, le 1er, Mme veuve Daniel Furlong, née Sophie Morin, 5693 Jeanne-Mance.
- GINGRAS** — A Lachine, le 2, à 64 ans, Jean-Xavier Gingras, époux de feu Marguerite Lafontaine, 827 Notre-Dame.
- GOULET** — A Montréal, le 1er, à 73 ans, Mme Gaudine Goulet, née Clara Boucher, 4293 Parthenais.
- GROULX** — A Montréal, le 2, à 59 ans, Jos. Groulx, époux d'Albina Saches, 4573 Meurons.
- GUIDA** — A Montréal, le 1er, à 66 ans, Camilla del Guilio, épouse de feu Gaetano Guida, 2949 City Councilors.
- HENRICHON** — A Montréal, le 1er, à 70 ans, Mme Denise Henrichon, née Alda C. Y. des Letourneux.
- HENRICHON** — A Montréal, le 1er, à 60 ans, Damase Henrichon, époux d'Alida Cyr, 2245 Letourneux.
- HOUBE** — A Montréal, le 2, à 63 ans, Denise Hoube, épouse de feu Edouard Allard, 2238 Delormier.
- LABELLE** — A St-Eustache, le 2, à 73 ans, Avila Labelle, épouse de Marie-Anne Pouchault.
- LALONDE** — A Montréal, le 3, à 67 ans, Zéphirin Lalonde, époux de Clarence Morissette.
- LALONDE** — A Laval des Rapides, le 1er, à 77 ans, Mme veuve Francis Lalonde, née Marguerite Boyer, 28 ave. Laval.
- LANGLOIS** — A Montréal, le 2, à 53 ans, Albert Langlois, époux de Marie-Anne Lafortune.
- LAROCHE** — A Pont-Viau, le 1er, à 75 ans, Hubert Laroché, époux de Rosa Brindamour, 109 St-Hubert, Pont-Viau.
- LAURIN** — A Montréal, le 1er, à 60 ans, Napoléon-Paul Laurin, époux d'Antoinette Aubourg.
- LEMAIRE** — A Montréal, le 1er, à 37 ans, Marcel Lemaire, époux de Rita Mitchell.
- MERCIER** — A Montréal, le 2, à 34 ans, René Mercier, époux d'Yvonne Bédard.
- MOISAN** — A Montréal, le 1er, à 70 ans, Mme Placide Moisan, née Adéline Lacroix, 809, Chabot.
- MIRON** — A Montréal, le 2, à 67 ans, Odilon Miron, époux d'Emma Dorton, 7670 Drolet.
- PARENT** — A Montréal, le 30, à 50 ans, Mme Armand Parent, née Anita Gagné.
- PERRON** — A Montréal, le 2, à 58 ans, Eva Julien, épouse de Côme Perron, 3287 Chabot.
- ROBERT** — A Montréal, le 1er, à 3 ans, Marie-Andrée, fille de Maurice Robert et d'Yvette Champagne, 5027 Christophe-Columb.
- ROBITAILLE** — A Montréal, le 1er, à 39 ans, Mme Léopold Robitaille, née Suzanne Guilbault, 5678 Delormier.
- TOWNSEND** — A Montréal, le 28, à 87 ans, Mme W. Townsend, née Bella Ballarée.
- VINETTE** — A Pointe-Claire, le 2, à 44 ans, Wilfrid, fils de feu Wilfrid Vinette et d'Horontine Carrière, 17 Cartier.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)
berta. Elle a étudié les crédits du ministère de la Santé et ceux du ministère des Mines.

Les crédits du ministère de la Santé

L'étude des crédits du ministère de la Santé ont donné lieu à un débat sur la fameuse déclaration du major général Brock Chisholm, sous-ministre de la Santé, touchant la morale et l'éducation des enfants. C'est le Dr Herbert A. Bruce, député conservateur de Toronto-Parkdale, qui a soulevé la question. Il a rappelé qu'il avait défendu son distingué confrère en plusieurs occasions, mais qu'il ne pouvait plus le faire en conscience.

Le général a le droit de penser comme il l'entend, dit-il, mais les discours qu'il prononce revêtent une importance particulière du fait de la haute situation qu'il occupe dans le fonctionnarisme. Ses conférences qui semblaient conclure à la suppression de toutes les règles morales, ont ému la conscience chrétienne du pays. Il est possible que le général Chisholm, ancien chef des Services médicaux de l'armée, ait été irrité par certaines critiques du clergé touchant l'usage des maladies vénériennes, mais cela ne justifie pas les conférences qu'il a prononcées. En attaquant la loi morale, le Dr Chisholm s'en est pris au fondement de toutes les lois que le Parlement peut voter dans l'intérêt du pays. Les peuples britanniques sont essentiellement chrétiens.

M. David Croll, député libéral de Toronto, un des rares Israélites à la Chambre, s'est porté à la défense du Dr Chisholm. Il s'est déclaré heureux de voir que des hommes de vision s'attaquent aux problèmes les plus difficiles et s'efforcent de reculer les limites de nos connaissances.

Il n'est pas nécessaire d'admettre, dit-il, toutes les affirmations du Dr Chisholm, mais il convient que ses déclarations ont eu un bon effet en stimulant la pensée. M. Croll espère par sa part que le ministre de la Santé, M. Brooke Claxton, tiendra ferme et qu'il ne se laissera entraîner par les requêtes qui lui demandent de sévir contre le Dr Chisholm. M. Claxton n'a pas dit un mot au cours de ce bref débat. Quant à celui qui en faisait l'objet, le Dr Chisholm, il était présent dans la galerie et prenait des notes.

Modification du bill 15

Un début de la séance, le premier ministre Mackenzie King a déclaré en réponse à une question de M. Grotto Sirling, qui agissait comme chef de l'opposition, que le bill 15 a subi des modifications à la suite des objections formulées par les premiers ministres des provinces à la conférence de la semaine dernière.

Le nouveau projet de loi a été distribué dans le courant de la journée. Cette nouvelle version du bill 15 insiste sur le caractère "transitoire" des pouvoirs extraordinaires demandés, elle invoque "l'état d'urgence résultant de la guerre contre l'Allemagne et le Japon" plutôt que "la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada". Elle définit également de façon apparemment plus restrictive les matières qui pourront faire l'objet de décisions par arrêtés ministériels.

Le nouveau bill 15 fixe au 1er janvier 1946 la date de la fin juridique de la guerre au lieu de laisser au gouvernement le soin de la déterminer par une proclamation. La nouvelle rédaction s'inspire en fin de l'une des clauses de la loi des pouvoirs extraordinaires en Grande-Bretagne en obligeant le gouvernement à déposer tous les arrêtés ministériels dans les 15 jours en stipulant que la Chambre des communes ou le Sénat pourra révoquer tout arrêté ministériel de ce genre.

A la première lecture rapide, on a l'impression que les modifications apportées au bill 15 portent plus sur la forme que sur le fond. Le débat qui doit s'engager cet après-midi à la Chambre devrait nous éclairer sur la portée réelle de la nouvelle rédaction du projet de loi des pouvoirs extraordinaires.

Pierre VIGEANT

Cessions de nous illusionner, dit Crerar

L'ancien commandant de la 1ère armée canadienne est l'hôte de la ville de Québec

Québec, 4 (D.N.C.) — Les Canadiens doivent cesser de s'illusionner et se rendre compte qu'il leur est nécessaire de pouvoir dorénavant mobiliser rapidement une armée importante et efficace, s'ils veulent collaborer convenablement au maintien de notre civilisation actuelle et à l'élargissement de nos relations d'ordre social tant nationales qu'internationales, a déclaré hier soir le général H.-D.-G. Crerar, C.H.C.B. D.S.O., ancien commandant de la première armée canadienne en Europe.

Le général Crerar, actuellement en visite à Québec, adressait la parole au club de la Garnison devant un groupe d'officiers supérieurs du quartier général de la région militaire no 5.

Parlant de l'enseignement du civisme et de la préparation à la guerre, le général, arrivé en notre ville dimanche, a souligné les obligations du Canada au point de vue militaire et le devoir qu'il a le citoyen de s'en acquiescer. "Le temps est plus que jamais venu que tous les Canadiens songent surtout à la prochaine génération plutôt qu'aux prochaines élections", a-t-il dit.

Le général a mis les Canadiens en garde contre cette tendance à supposer que l'invention d'une arme dévastatrice comme la bombe atomique écarte, à cause de ses effets épouvantables, toute possibilité de guerre. "Aucune découverte scientifique n'a encore empêché la guerre, quelque puissante qu'elle soit", a-t-il dit.

Une réception civique a également eu lieu en l'honneur du général. Le maire Borne lui a souhaité la bienvenue et le commandant a répondu aux hommages de la cité de Québec. Un peu plus tôt, le général avait passé en revue un groupe de vétérans et de membres du service auxiliaire féminin au manège militaire.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES MERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette propriétaire

En plus grande abondance de détail au monde

Portez la bande qui convient à votre maladie. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamail ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.

Essayez à domicile en deux semaines sans frais additionnels. Experts et exportés à votre service selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

Gains nationalistes en Mandchourie

Tchoungking, 4 (A.P.) — Les nationalistes chinois ont fait des gains en Mandchourie. L'on rapporte qu'ils sont rendus à moins de 30 milles à l'ouest de l'importante ville de Moukden et leur commandant a déclaré: "Nous espérons être à Harbin dans un mois".

L'agence chinoise de nouvelles Central dit que les dépêches annoncent que dès la semaine prochaine, l'on commencera le transport des troupes nationalistes en Mandchourie par avion.

Une dépêche de l'Associated Press, datée de Peiping, dit que les chefs nationalistes, qui sont partis de Changchun, capitale de la Mandchourie, à la mi-novembre, parce qu'ils craignaient que les Russes en se retirant les laisseraient à la merci des communistes chinois, retourneront aujourd'hui dans la capitale pour assurer le gouvernement.

Un nombre de représentants il y a Tchiang Chung-Kuo, fils aîné du

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES MERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette propriétaire

En plus grande abondance de détail au monde

Portez la bande qui convient à votre maladie. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamail ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayez à domicile en deux semaines sans frais additionnels. Experts et exportés à votre service selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

généralissime Tchiang-Kai-shek, qui discuterait du projet des troupes aéroportées avec les Russes.

Les Russes, qui ont accepté de demeurer en Mandchourie jusqu'au 3 janvier, afin de permettre aux nationalistes de consolider leurs positions dans ce vaste territoire, n'ont apparemment émis aucun mandat pour admettre les nationalistes partout excepté à Moukden et à Changchun.

De sources nationalistes, on affirme que les Russes continuent d'aider les communistes et le lieutenant-général Tu Yu-ming, commandant suprême nationaliste dans le nord-est, a dit qu'il avait la certitude que tous les pouvoirs étrangers appuieraient matériellement ses adversaires.

Le général Tu a déclaré qu'il ne s'attendait pas à des engagements sérieux d'organisation.

Selon les rapports reçus de Moukden, les Russes auraient évacué la ville le 10 novembre mais ils sont revenus pour restaurer l'ordre huit jours plus tard.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BElair 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Nouveauté

Itinéraires Canadiens

par Raymond TANGHE

Halifax — Sydney — Saint-Jean — Québec — Trois-Rivières — Montréal.

Cités industrielles du Québec: St-Jean, St-Yacinthe, Granby, Sherbrooke, Shawinigan.

Cités minières: Sudbury, Noranda, Theford-les-Mines, Arvida, Ottawa, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Windsor, etc., etc.

Volume de 251 pages. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Réunion annuelle des détaillants

Le ministre provincial du Commerce, M. Beaulieu, prend la défense de la livre entreprise

M. Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, a pris la défense, hier soir, de l'entreprise libre et du développement de l'industrie et du commerce dans la province en esprit de mutuelle confiance, de coopération et de tolérance comme les plus sains principes économiques et la plus sûre voie démocratique vers la prospérité des producteurs et des consommateurs.

Parlant au dîner annuel de l'Association des détaillants du Québec, à l'hôtel Mont-Royal, M.

Evidemment à aucune espèce de traitement n'a pu vous aider si vous souffrez encore de la sinusite la bronchite ou l'asthme

Sur demande nous vous enverrons les rapports des revues médicales et des articles rédigés par des médecins qui démontrent les résultats qu'ils obtiennent par notre traitement. Seuls les résultats comptent: rien d'autre n'importe.

Traitement d'inhalation DUKE - FINGARD

1227, Cerré Phillips

Tél.: HA. 5644 - Montréal

Hôpitaux d'inhalation au Canada à: OTTAWA MONTREAL VANCOUVER TORONTO

Almanach de St-François 1946

SOMMAIRE

Pax et Bonum... La Rédaction Saint François et les Missions

La Société des Missions Évangéliques Jacques Desparis, P.M.E.

Qui l'a mis là... Florent Sylvestre

A la petite école... Simon Routier

Vocation d'ombre... Onésime Lamontagne

Symbolisme des saisons... Cantius Maturu

L'Aide aux Vieux Couples, Le Chroniqueur La Vision de frère Simplicius

Psaume pour la tombée du jour

Cet enjeu qu'est la vie Gulloume Lavalée

Le Frère Convers... Valbert Héroux

Au pas rythmé, chanson de la route Maurice O'Bready

Votre mission... Raphaël Brown

Une riche, conte pour les grandes personnes Cécile Laqué

Notre Cité des Morts... Frère Gilles

Nos Saints Frères Convers Germain-M. DesNoyers

Une Heure de paix... Fr. Lorenzo

Le Frère Luc et l'Inmaculée... XXX

"Un coup de foudre" Fernand Schetagne, P.M.E.

Mon premier chapelet... Christophe Simplicité

Simplicité... Barthole Charbonneau

Frère Égide se met en peine d'Aristote

Frère Noël Gosselin... Paul-Eugène Trudel

Au comptoir 0.25c. par la poste 0.30c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Association canado-américaine

Le secrétaire de M. Omer Côté a déclaré ce matin qu'il n'y avait rien d'officiel en ce qui concerne la démission de M. Charles Maillard comme directeur de l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Un journal qui a été choisi pour autre journal ce matin annonçait la chose comme officielle.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Propos d'un déucateur par le Père Alphonse de Grandpré C.S.V.

Cet ouvrage posthume d'une personnalité bien connue dans nos milieux d'enseignement nous fait bénéficier de ses connaissances historiques et littéraires et éclairer sur la formation des jeunes dans la Province de Québec.

Volume de 167 pages

Au comptoir 1.00, par la poste 1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

La démission de M. Charles Maillard

Le secrétaire de M. Omer Côté a déclaré ce matin qu'il n'y avait rien d'officiel en ce qui concerne la démission de M. Charles Maillard comme directeur de l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Un journal qui a été choisi pour autre journal ce matin annonçait la chose comme officielle.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Propos d'un déucateur par le Père Alphonse de Grandpré C.S.V.

Cet ouvrage posthume d'une personnalité bien connue dans nos milieux d'enseignement nous fait bénéficier de ses connaissances historiques et littéraires et éclairer sur la formation des jeunes dans la Province de Québec.

Volume de 167 pages

Au comptoir 1.00, par la poste 1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Bloc-notes

(suite de la première page)

déjà un temps mais qui n'avait guère fonctionné si ce n'est pour la perception continue des primes, entre pour de bon en activité, quant au paiement des prestations, maintenant que le chômage commence de paraître en beaucoup d'endroits. Les formules ou quelques-uns des formules qu'un cas de chômage couvert par l'assurance donne lieu de remplir nous sont tombées sous les yeux.

Cela paraît bien être une autre des joies paperassières de la bureaucratie. L'ex-patron du chômage qui réclame la prestation à laquelle il a droit lui donne droit d'abord répondre à une kyrielle impressionnante de questions; c'est ensuite au tour du chômeur et, cette fois, la formule est plus qu'impressionnante et par le nombre et par la qualité des questions. C'est à se demander si les fonctionnaires qui président aux destinées de la Commission de l'assurance-chômage n'ont pas cherché leur inspiration dans la formation à la Commission dite du Service sélectif. Le chômeur qui entre en chômage a certes de la besogne à accomplir avant d'atteindre au point pour lequel la loi lui reconnaît et pour lesquelles il a d'ailleurs payé: répondre aux questions que les fonctionnaires du chômage ont à lui poser.

Emile BENOIST

SCHEZZE VOS FLEURS (C)

La Patrie Fleuriste

168 est S.-CATHERINE

Évaluation partout directe

ment de notre service

chauffe

PL 1786-1787

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire Limitée 430 Notre-Dame est, Montréal

CALENDRIER

12e mois DECEMBRE 31 jours

Demain: MERCREDI 5 DECEMBRE 1945.

8. S. SABAIS, abbé.

Lever du soleil, 7 h. 25.

Coucher du soleil, 4 h. 16.

Lever de la lune, 8 h. 10.

Coucher de la lune, 3 h. 04.

Nouvelle Lune, le 4, à 1 h. 6m. du soir

Premier Quartier, le 12, à 6 h. 5m. du mat.

Pleine Lune, le 18, à 9 h. 17m. du soir.

Dernier Quartier, le 26, à 3 h. 1m. du mat.

DECEMBRE 1945

Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

1 2 3 4 5 6 7 8

9 10 11 12 13 14 15

16 17 18 19 20 21 22

23 24 25 26 27 28 29

30 31

N. 1. 4. 01. 2. 18. 10. 26.

LA TUBERCULOSE craint le rayon inquisiteur

Un jour, ce terrible fléau sera anéanti!

Le dépistage de la tuberculose joue un rôle de premier plan pour hâter la réalisation de cet espoir.

Depuis janvier 1945, LA LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE DE MONTREAL, Inc., a radiographié, à l'aide de deux appareils de rayons X, les poumons de plus de 96,500 employés de 126 compagnies. Plus de 3,800 citoyens ont pu être informés à temps de la menace de la tuberculose.

Grâce aux \$100,000 versés à sa campagne de souscriptions de 1944, LA LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE DE MONTREAL a pu octroyer les sommes suivantes à ces centres de guérison au cours de 1945:

Hôpital Royal Edward (Laurentides) \$20,000

Hôpital du Sacré-Coeur... \$5,000

Institut Bruchési... \$20,000

Clinique B.C.G. \$2,000

pour leur permettre d'accroître leur service de santé publique.

La Ligue se propose de placer son service gratuit de radiographie pulmonaire à la disposition de tous les groupes de la Métropole.

NUL OBJECTIF FIXE

C'est la générosité des citoyens de Montréal qui permettra à la Ligue d'accomplir un travail plus ou moins considérable en 1946.

Envoyez votre souscription à:

LA LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE DE MONTREAL, INC.

507 PLACE D'ARMES • IMMEUBLE ALDRED • MONTREAL, (1), P.Q.

Achetez des timbres de Noël à n'importe quelle succursale de:

La Banque de Montréal

La Banque d'Épargne de la Cité & du District de Montréal

La Banque Canadienne Nationale

La Banque Royale du Canada

La Banque Provinciale du Canada

Les timbres de Noël sont en vente cette semaine dans les grands magasins à rayons.

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (Ed. Quotidienne \$6.00), Etats-Unis et Empire britannique (8.00), Union Postale (10.00), Canada (Ed. Hebdomadaire 2.00), Etats-Unis et Union Postale (3.00).

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Partiellement nuageux et froid. MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum, 30. Minimum, 20. Demain maximum, 29. Minimum, 19. Mercredi maximum, 28. Minimum, 18.

Sur le front international

La Russie a rejeté la demande américaine au sujet de l'Iran — Gasperi a formé un nouveau gouvernement en Italie — L'emploi de la bombe atomique — Les taxes seront augmentées au Japon — L'élection générale au Brésil — En Egypte — Yamashita veut aller plaider sa cause à Washington — En Chine

Voici, d'après les plus récentes dépêches de l'Associated Press et de la Canadian Press, une vue d'ensemble sur la situation aujourd'hui dans plusieurs pays du monde:

Iran

Le gouvernement de l'Iran a fait part à la Russie hier de son désir de rencontrer les "personnages autorisés" de la province d'Azerbaïdjan, livrée au désordre, afin, apparemment, de discuter les demandes d'autonomie locale, aussitôt que l'ordre sera rétabli dans le nord de l'Iran.

Cette offre gouvernementale, que certains membres du cabinet considéraient comme l'inauguration d'une politique d'apaisement, a été présentée dans une note qui répondait à un refus des Russes de permettre à des troupes de rentrer d'entrer dans la province sous prétexte que leur présence serait cause d'un regain de lutte et de plus de sang versé.

"Les forces iraniennes ne serviront qu'à prévenir le désordre, dit cette note, et ainsi, les provinces du nord seront rapidement pacifiées et les représentants officiels du gouvernement pourront se rencontrer avec qui de droit dans la province d'Azerbaïdjan."

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a révélé que la Russie a répondu à la note britannique demandant aux autorités soviétiques de ne pas intervenir dans les mouvements des troupes iraniennes. Mais aucune précision sur la nature de cette réponse soviétique n'a été fournie.

Le secrétaire d'Etat de Washington a déclaré hier soir que la Russie a rejeté la demande, faite par les Etats-Unis, que toutes les troupes alliées se retirent de l'Iran le 1er janvier. On n'a pas donné à Washington la raison du rejet de cette demande.

On présume que la date du retrait des troupes britanniques et russes demeure fixée au 2 mars. Le président Truman semble beaucoup tenir à l'objectif du gouvernement américain, à savoir que toutes les troupes des Etats-Unis se retirent le 1er janvier.

Italie

Le chef du parti démocratique chrétien Alcide de Gasperi annonce aujourd'hui qu'il est enfin parvenu à former un nouveau gouvernement, résolvant ainsi une crise politique qui dure en Italie depuis neuf jours. Cette crise a pris fin après six heures d'une attente inquiète de l'après-midi de dimanche. Ce qui a dénoué cet état de tension, ce fut la déclaration faite par le secrétaire du parti libéral, Leone Cattani, annonçant que son parti, qui a perdu la lutte qu'il a menée pour l'obtention du ministère de l'Intérieur, a décidé de se retirer au gouvernement, à cause de "sa grande estime pour M. de Gasperi".

"Nous croyons qu'il est le meilleur homme politique de l'Italie contemporaine", a déclaré un porte-parole du parti libéral. (Ce parti libéral représente, sur les six partis existants en Italie, un des éléments les plus conservateurs).

De Gasperi, qui est âgé de 64 ans, était ministre des Affaires étrangères dans le cabinet du premier ministre Ferruccio Parri, qui a dû démissionner en face du refus des libéraux et des démocrates chrétiens de participer à son gouvernement de coalition.

Vittorio Emanuele Orlando, vétérinaire de la politique qui a été premier ministre au cours de la première guerre mondiale, a été nommé vice-premier ministre par suite d'une demande faite par le parti libéral qu'un des membres du gouvernement fut choisi hors des cadres des six partis de coalition.

Quant à Parri et à l'ancien premier ministre Ivanoe Bonomi, on leur a tous deux accordé un ministère sans portefeuille.

Le ministère de l'Intérieur, de même qu'un poste de vice-premier ministre vraisemblablement au parti socialiste. On croit que Gasperi retiendra pour lui-même le portefeuille des Affaires étrangères.

Les libéraux quitteront les bureaux de Gasperi à 9 h. 30 hier soir afin de prendre une décision entre eux et ne revinrent qu'à 2 h. 45 ce matin. Cinq minutes plus tard, de Gasperi pouvait faire sa déclaration et se rendre au palais royal pour recevoir du prince Humbert, lieutenant-général du royaume, son titre officiel de premier ministre.

Etats-Unis

Le Dr Vannevar Bush a dit hier soir que le regrette président Roosevelt avait ordonné de faire disparaître les villes nipponnes qui se servent d'un nouveau type de bombes incendiaires, mais qu'il n'avait rien à voir à la décision de lancer une bombe atomique sur la ville de Nagasaki et sur celle de Hiroshima.

L'Associated Press, dans son rapport d'hier, sur le témoignage du Dr Bush, devant le comité d'enquête du Sénat sur la bombe atomique, dit que le Dr Bush a énergiquement nié qu'il ait attribué au président Roosevelt la décision de lancer ces deux bombes.

Le Dr Bush, qui a dirigé les laboratoires scientifiques des travaux de guerre des Etats-Unis, a souligné que la bombe atomique a été mise à l'essai après la mort du président Roosevelt.

Le major général Sherman a témoigné aujourd'hui que les Etats-

Unis en janvier 1941 — 11 mois avant l'attaque japonaise sur Pearl Harbor — ont donné à la Grande-Bretagne la signification secrète du langage chiffré japonais.

Japon

La Diète japonaise, qui poursuit son activité au milieu des menaces d'un malaise intérieur qui va s'amplifiant, et au lieu de nouvelles accusations américaines contre les responsables de la guerre (plusieurs sur la liste des suspects, sont des membres de la diète), a été mise au courant hier de la nécessité d'augmenter considérablement les taxes et les impôts si l'on veut faire face aux dépenses budgétaires fixées à 13,600,000,000 de yen (environ \$907,000,000 au taux officiel d'échange).

Le ministre des Finances Keizo Shibusawa a déclaré en présentant le budget à la Chambre des représentants, que les revenus tels qu'ils sont estimés ne couvriraient que les deux tiers de cette dépense. Il a demandé une augmentation des impôts sur le revenu, des taxes sur les objets de luxe et de plusieurs taxes indirectes, comme celles sur le tabac.

Les séances de la Chambre basse ont été marquées par des débats sans conclusions sur les responsabilités de la guerre, mais il est clair que les décisions gouvernementales en ces matières n'ont pas beaucoup de poids, puisque les quartiers généraux alliés viennent de fournir une nouvelle liste de 59 personnages japonais incriminés parmi lesquels il y a 26 membres de la diète, un prince du sang, huit pairs et deux anciens premiers ministres.

Parmi les gouvernements du Japon depuis 1937, deux seulement échappent aux accusations de crimes de guerre: ce sont l'ancien premier ministre, le prince Fumimaro Konoye, et l'ancien ministre de la marine, Mitsumasa Yonai.

Un des accusés, Ryoichi Sasakawa, chef d'organisations ultranationalistes, a déclaré: "Je suis fier d'être sur cette liste, parce que j'ai composé des plus belles personnalités japonaises. Je comptais bien que l'armée allait placer mon nom sur la liste des criminels de guerre."

Cependant, le journal Yomiuri écrit dans un éditorial: "Les membres de la diète, d'une façon générale, ont eu un soupir de soulagement quand ils ont pu constater de leur certaine que leur nom n'apparaissait pas sur la liste des accusés." Matsuro Shoriki, qui dirige ce journal, a déclaré "qu'il n'aurait pas eu de guerre si, depuis dix ans, la liberté de la presse n'avait été muselée". Les employés du journal ont demandé que Shoriki démissionne et accepte sa part de responsabilité.

Le feld-maréchal Shunroku Hata, ancien ministre de la guerre et premier aide de camp de l'empereur, a déclaré aujourd'hui que seule l'intervention personnelle de l'empereur Hirohito avait pu empêcher l'exécution de tous les aviateurs alliés capturés au cours du raid d'avril 1942 contre Tokio. Hata, dont le nom apparaît sur la dernière liste des personnages nippons devant répondre à l'accusation de crimes de guerre, a déclaré que, des 10 aviateurs capturés en cette occasion, trois avaient été exécutés en Chine, et c'est le commandant de la troisième armée japonaise en Chine, dit-il, le lieutenant-général Shigeru Sawada, qui doit porter la responsabilité de ces trois exécutions.

Bresil

On n'aura pas de résultats définitifs de l'élection qui s'est tenue dimanche, au Brésil, avant plusieurs jours. Aujourd'hui, selon des rapports dispersés et non officiels, le candidat à la présidence, le général Enrico Gaspar Dutra, soutenu par l'ancien président Getulio Vargas, mène avec une forte majorité sur son principal adversaire, le général Eduardo Gomes. Le candidat communiste Yeddo Fiuzza vient en troisième place.

Les chiffres exacts de ces rapports, venus de régions rurales, donnent à Dutra 84,359 votes, à Gomes, 46,710, à Fiuzza, 26,498. La candidate du parti agraire, Mario Rollim Telles, qui n'en a que 167 est déjà éliminée.

On croit que Dutra a pu abondamment profiter de la machine électorale de l'ancien président Vargas, en particulier dans les petites villes et villages des Etats de l'intérieur du pays; on s'attend à ce que Gomes prenne plus d'avance dans les centres plus importants qui n'ont pas encore fourni leurs résultats; quant aux communistes, leur seul espoir est dans les masses des grandes villes.

Egypte

La crainte que le gouvernement de coalition de Mahmoud Nokrasky Pacha ne démissionne est maintenant écartée, par suite d'une réunion des "18 doyens de la politique égyptienne", un corps constitué de ministres et d'anciens ministres et qui a pour but de conseiller le gouvernement quand celui-ci en fait la demande.

L'Assemblée a été convoquée pour régler un différend survenu hier lorsque le "Kotla", ou parti dissident, a réclamé que des pourparlers avec la Grande-Bretagne

A Windsor La grève continue à la compagnie Ford

Les membres du local 195 sont retournés au travail

Windsor, 4 (C.P.). — Le retour au travail des 8,500 membres du local 195 des ouvriers unis de l'automobile (C.I.O.), qui avaient déclaré la grève par sympathie pour les grévistes de la compagnie Ford, pose un problème aux employeurs. La plupart de ces ouvriers fabriquent des pièces pour la compagnie Ford. Les employeurs seront dans l'obligation, à cause de la prolongation de la grève de la Ford Co., d'orienter leur production d'un autre côté ou de congédier les employés.

La grève des ouvriers de la compagnie Ford entre aujourd'hui dans sa 84ème journée et les choses en sont apparemment au même point.

Les marchands de Windsor, qui ont noté une diminution dans leur commerce par suite de la grève, se demandent si tous les employés retourneront au travail, même si un règlement prochain est apporté.

Ils ont souligné le fait qu'avant la grève, plus de 3,000 employés ont été congédiés et que le personnel de temps de paix sera de 7,000 environ et non plus de 10,000.

Les membres du local 195 sont employés dans 27 usines de Windsor, dont neuf fabriquent des pièces pour la compagnie Ford. Le piquetage se continue autour des usines Ford.

On croit que d'ici la fin de la semaine tous les 8,500 grévistes du local 195 seront retournés à l'ouvrage.

précèdent les discussions sur certaines matières économiques, et a fait pression auprès de ses trois ministres dans le cabinet actuel afin qu'ils démissionnent. Ce parti prétend que le temps est favorable aux négociations avec la Grande-Bretagne et que tout délai serait désavantageux pour l'Egypte.

Ce parti a aussi demandé hier la formation immédiate d'une délégation officielle de l'Egypte, constituée par les partis qui forment l'actuel gouvernement de coalition, et a insisté pour que le premier ministre fixe une date pour le début des négociations.

Philippines

Le lieutenant général Tomoyuki Yamashita en a appelé aujourd'hui à la Cour suprême des Etats-Unis pour arrêter son procès pour crimes de guerre et pour le laisser aller à plaider à Washington.

La commission militaire qui le juge doit décider vendredi si le général va payer de sa vie les atrocités dont on l'accuse. Le général a invoqué la convention de Genève pour qu'on le laisse aller plaider sa cause à Washington. Au cours de son procès, le général Yamashita a dit qu'il n'était pas responsable des atrocités dont on l'accuse et que, s'il les avait connues, il aurait puni les coupables.

Indonésie

Sutan Sjahrir, premier ministre de la république non reconnue de l'Indonésie, a dit aujourd'hui que son gouvernement essayait de contrôler ce qu'il appelle des "groupes extrémistes" qui incitent à la violence les habitants de l'est de l'île.

Hier le commandement britannique a envoyé des avions disperser de forts groupes de rebelles nationalistes près de Bandoeng, à 75 milles au sud-est de Batavia.

Malgré les craintes exprimées par les Britanniques à l'effet que les troubles de Java se propagent à l'île de Sumatra, cette dernière lie est encore tranquille aujourd'hui.

Chine

Une dépêche de la presse chinoise mande aujourd'hui que les forces de la Manchourie indépendante sont entrées dans Moukden pour souhaiter la bienvenue aux troupes nationalistes chinoises qui ont été à 30 milles de cette importante ville.

La dépêche dit qu'un frère du maréchal Tchiang K'ai-shek, qui a autrefois attiré l'attention mondiale en tentant de s'emparer de Tchiang Kai-shek, s'est proclamé l'allié des nationalistes et a fait entrer ses troupes dans la ville.

Le général Tou You-ming, chef des troupes nationalistes du nord, est à 130 milles de Moukden. Le général a dit qu'il ne pourra entrer dans la ville tant que les négociations d'occupation ne seront pas terminées avec les Russes. Les troupes ont cependant reçu l'ordre de Tchiangking de marcher sur Moukden. Le général Tou espère entrer dans l'importante ville du nord sans avoir à livrer combat aux troupes communistes. Les flancs de ce dernier sont sans cesse harcelés par des patrouilles communistes mais aucune bataille sérieuse n'a encore été engagée.

La mission canadienne à Berlin

Londres, 4 (C.P. par câble). — La mission militaire canadienne à Berlin aurait eu certaines difficultés à obtenir un logement et le mobilier, dans la ville en ruines. Il se peut qu'elle ne puisse s'établir avant le début de l'année prochaine.

Actuellement, le lieutenant-général Maurice Pope, directeur de cette mission chargée de protéger les intérêts canadiens à Berlin, est cantonné au quartier général de l'armée britannique sur le Rhin, à Bad Oeynhausen; il essaie de résoudre le problème qui s'est compliqué le jour où l'on a augmenté le nombre de la mission de 10 à 40 personnes.

Elections prochaines à la Société médicale

Le docteur Armand Frappier a été mis en nomination pour le poste de président

Le Dr Armand Frappier, directeur-fondateur de l'Institut de microbiologie et doyen de la Faculté d'hygiène récemment fondée à l'Université de Montréal, a été le seul candidat mis en nomination au poste de président de la Société médicale, lors du "Dimanche du praticien", tenu dimanche dernier à l'hôpital Notre-Dame. Les élections auront lieu le 13 décembre prochain. Le nouveau président sera proclamé élu officiellement lors de la prochaine assemblée.

Le Dr Frappier succédera au Dr Paul Letondal. Les autres médecins mis en nomination aux divers postes du conseil de la société sont: vice-président: Dr Edouard Desjardins, trésorier actuel; secrétaire général: Dr Origène Dufresne, poste qu'il occupe actuellement; trésorier: Dr L. Archambault, et secrétaire des séances: Dr Jean Denis.

Un comité anglais ira aux Indes

Londres, 4 (C.P.). — Lord Patrick Lawrence, secrétaire d'Etat pour les Indes, a annoncé aujourd'hui que la Grande-Bretagne enverra aux Indes un comité parlementaire "aussitôt que possible" pour hâter l'avènement d'un gouvernement responsable dans ce pays.

En soumettant un rapport sur la politique britannique aux Indes, le secrétaire a déclaré à la Chambre des lords que des représentants des principaux partis politiques seront invités à faire partie de ce comité.

Faisant prudemment allusion aux troubles récents, il a dit: "Le gouvernement de Sa Majesté ne saurait permettre aucune tentative d'intimidation auprès du personnel administratif des Indes ou des forces armées indiennes, et il va appuyer entièrement le gouvernement de ce pays pour voir à ce que les fonctionnaires soient protégés dans l'exécution de leur travail et que la nouvelle constitution ne soit pas imposée par la force ou par la menace de la force."

Délégation hindoue attendue à Ottawa

Ottawa, 4 (C.P.). — Une délégation industrielle de 30 Etats des Indes arrivera ici demain de New-York, a annoncé aujourd'hui le ministre du commerce, M. Mackinnon.

Le ministre a dit que la délégation, choisie par la Chambre des princes, aura une conférence d'un jour avec les autorités des différents ministères du gouvernement. La délégation est conduite par Sirdar H. S. Malik, premier ministre de Patiala.

La délégation se rendra ensuite à Montréal, vendredi, où elle rencontrera les grands industriels canadiens.

Le colonel MacKenzie à la vie civile

Ottawa, 4 (C.P.). — Le quartier général de la défense a annoncé aujourd'hui que le colonel J. G. MacKenzie, membre du corps militaire de l'armée, de Montréal, retournerait dans la vie civile après six ans de service militaire.

Le colonel MacKenzie était surintendant de l'hôpital Général de Montréal avant d'entrer dans l'armée; il est aussi un vétéran des deux dernières années, il était assistant-directeur des services médicaux au quartier général de la défense.

217 cas de cécité en Grande-Bretagne

Londres, 4 (Reuter). — L'Institut national des aveugles de Grande-Bretagne a annoncé aujourd'hui que deux cent dix-sept civils anglais ont perdu la vue durant la guerre. Ces chiffres comprennent 87 hommes, 102 femmes et 21 enfants.

Fin d'une grève de 24 heures

New-York, 4 (A.P.). — Une grève de 24 heures qui a momentanément arrêté le chargement et l'appareillage des navires s'est terminée aujourd'hui dans les différents ports maritimes des Etats-Unis.

M. Joseph Curran, président de l'Union maritime nationale (C.I.O.) a révélé que cette grève avait été ordonnée pour protester contre le retard apporté dans le retour au pays des vétérans. M. Curran a dit que l'union protestait contre l'emploi de navires pour le commerce quand ils pourraient être employés au transport des troupes.

Il a ajouté que les membres de l'union n'ont pas abandonné leur travail sur les transports de troupes, sur les navires de ravitaillement et sur les navires en haute mer.

M. Curran a dit que plus de 40,000 membres de l'union ont quitté leur travail à San-Francisco et à Boston. A New-York, 6,000 employés ont fait la grève, retardant 120 navires.

L'enquête de Harris

L'enquête préliminaire de Edsel Harris, jeune homme accusé du meurtre de M. Broderick, commis à Rosemont il y a quelques semaines, aura lieu le 11 de ce mois. Les procédures avaient été ajournées à aujourd'hui pro forma. C'est également à cette date qu'aura lieu l'enquête de Liane Labelle, impliquée dans cette affaire, mais contre qui l'acte d'accusation de meurtre a été changé en conspiration pour complot.

A Détroit Le vote sera pris sur la proposition de Truman

Les chefs de l'union ont déclaré que la décision sera laissée aux grévistes

Détroit, 4 (A.P.). — L'opposition des chefs de l'union des ouvriers unis de l'automobile (C.I.O.) indique que quelque peu le sort qui sera fait à la proposition du président Truman pour un arrêt dans la grève de la General Motors Corporation. Les chefs de l'union ont déclaré que la décision sera laissée aux 17,000 grévistes, mais ils n'ont pas voulu exprimer leurs propres opinions sur cette proposition du président Truman.

Le président de l'union, M. R. J. Thomas, a dit que la grève était parfaitement "légitime et morale", et qu'il n'était pas prêt à accepter la proposition du président ni les recommandations du bureau d'enquête du gouvernement.

Avant de nommer le bureau d'enquête, a dit M. Thomas, le président Truman doit savoir que la General Motors Corporation n'a pas coopéré dans l'exécution du contrat collectif et a rejeté toute conciliation, médiation et arbitrage. Il a ajouté qu'un tel bureau d'enquête sera neutralisé des deux côtés.

Le vice-président de l'union, M. Walter Reuther, et le secrétaire-trésorier, M. George Addes, ont dit, pour leur part, qu'ils voulaient quelque chose de "plus tangible" en retour de la cessation de la grève.

M. Thomas a dit que la proposition du président Truman sera portée à l'attention des 200 délégués réunis à Détroit dans une conférence nationale et qui ont approuvé la grève de la General Motors Corporation. La proposition leur sera soumise sans recommandation de la part des chefs de l'union internationale.

Le rapport du conseil sera ensuite soumis au vote de tous les grévistes. Le vote serait terminé jeudi prochain. Le président Truman a admis que le comité d'enquête "n'a pas tous les pouvoirs statutaires qui, comme je l'espère, seront bientôt autorisés par le congrès, mais, a-t-il dit, je suis assuré que le peuple américain s'attend à ce que les employeurs et les employés coopèrent avec le bureau comme s'il possédait déjà ces pouvoirs."

A New-York, M. C. E. Wilson, président de la General Motors, a refusé de faire des commentaires sur cette proposition.

Le Dr Simonet visite le service de santé

Le Dr Henri Simonet, médecin français de grande réputation et spécialiste en biochimie, a visité ce matin le service de santé de la ville de Montréal. Il voulait étudier sur place la méthode d'inspection du lait dans la métropole canadienne.

Le Dr Simonet fait actuellement une étude spéciale sur la pasteurisation du lait, à la demande du gouvernement français, à qui il fera rapport à son retour en France.

Le Dr Simonet était accompagné ce matin du Dr Adélaïde Groulx, directeur du service de santé, qui lui a fait visiter toutes les sections de l'hôpital de ce département, dans l'annexe de l'hôtel de ville.

A 12 h. 30, ils se sont tous deux rendus chez le maire de Montréal, M. Camillien Houde, où le Dr Simonet a été présenté au premier magistrat. Le maire l'a invité à signer le livre d'or de la ville de Montréal.

Le successeur de Mgr Cyrille Gagnon

Québec, 4 (D.N.C.). — D'après les rumeurs qui circulent dans les cercles universitaires, Mgr Ferdinand Vandry, actuellement supérieur du Grand Séminaire de Québec, serait nommé recteur de l'Université Laval. Il succéderait à Mgr Cyrille Gagnon, décédé il y a quelques semaines à New-York, devenant le 26 recteur de la plus ancienne institution française d'enseignement supérieur en Amérique. Mgr Vandry, en plus d'être un théologien réputé, est un éducateur averti, avantageusement connu dans les centres universitaires canadiens. Soulignons qu'une rumeur veut aussi que le vice-recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Maurice Laliberté, soit élevé à la dignité de prélat.

Un cas pénible

Le département du bien-être social a placé deux enfants à l'hôpital Saint-Luc et il prend actuellement des dispositions pour faire hospitaliser la mère d'une famille de huit enfants, qui vivait dans un endroit malsain, rue Saint-Jacques. Les six enfants, qui ne sont pas encore hospitalisés souffrent de grippe.

Les deux plus jeunes ont été conduits à l'hôpital et les autres ont été menagés au poste de police No 20. La mère a été examinée depuis et jugée assez malade pour nécessiter l'hospitalisation. C'est M. Pierre DesMarais qui s'est occupé de ce cas pénible.

Journalistes élus aux élections municipales

Toronto, 4 (C.P.). — Quatre journalistes ont été élus aux élections municipales en Ontario, hier.

M. Tom Brophy, un reporter du Windsor Star, a été élu membre du bureau de contrôle de l'Union nationale (C.I.O.) à Windsor; M. J. F. Grainger, géant général du North Bay Nugget, a été réélu conseiller municipal de North Bay; A. Belleville, M. Claude Tice, de l'Intelligence, a été élu conseiller municipal; M. Hugh M. Griggs, membre du personnel de la rédaction du Toronto Evening Telegram, a été élu président du conseil municipal de Mimico, près de Toronto.

Le budget de 1946 bientôt à l'étude

Le comité exécutif veut passer à travers avant la fin de 1945 — Revenus et dépenses

Avant longtemps le comité exécutif de la ville de Montréal commencera l'étude du budget de l'année fiscale 1945-1946. Aux bureaux de l'administration, à l'hôtel de ville, on a appris ce matin que la plupart des chefs de services ont terminé la préparation de leurs estimés budgétaires préliminaires et que le comité exécutif espère en terminer l'étude avant la fin de l'année 1945. Le premier devoir de l'exécutif est de compiler ces estimés préliminaires et d'en faire un budget préliminaire pour savoir à quels chiffres il conduit. Ce premier budget est toujours beaucoup plus élevé que ce que la ville entend dépenser ou espère encaisser, mais on le ramène graduellement à ses données définitives. Pour ce faire les membres de l'exécutif rencontrent les chefs de départements pour voir de quelle manière il serait possible de "compresser" leurs estimés.

On ne prévoit aucun changement particulier dans la taxation. Le comité exécutif, apprend-on de source sérieuse, n'a l'intention ni d'augmenter les taxes actuelles, ni de les diminuer.

Au département des finances on croit que les revenus de l'année courante seront plus élevés que ceux que l'on prévoyait dans les estimés budgétaires. Cela laisse supposer que dans le budget de l'année prochaine les revenus prévus seront plus élevés. D'autre part

il est presque certain que les dépenses dépasseront aussi les prévisions budgétaires, cette année. La principale cause, dit-on, c'est que la ville a pu enfin recruter des agents de police, ce qu'elle n'avait pu faire au cours du dernier exercice financier. Il faut évidemment les payer et cela grève le budget d'une dépense imprévue. Il y aura aussi une augmentation appréciable au chapitre des dépenses capitales, car on peut aujourd'hui acheter des matériaux et la ville fait plusieurs travaux qui étaient impossibles jusqu'à cette année.

L'augmentation de la construction bénéficiera aussi à la ville, car il se construira plus de maisons, qui apporteront des taxes additionnelles dans les coffres municipaux. On a demandé au président du comité exécutif s'il verrait avant la fin de la présente année fiscale à faire amender le règlement du financement de la ville pour éviter à l'avenir que les vérificateurs indépendants et le directeur municipal des finances n'en arrivent à des résultats divergents au sujet des finances de la ville. M. Asselin a répondu que cela n'est pas possible. Ce règlement de refinancement, dit-il, est un véritable contrat entre la ville de Montréal et ses créanciers, lequel contrat ne saurait être modifié sans leur approbation, donnée de la même façon que lors de l'acceptation du règlement.

Trois morts dans un incendie

London, Ontario, 4 (C.P.). — Trois membres de la famille Otto Darling ont été brûlés à mort de bonne heure ce matin alors que le feu a détruit leur demeure, située dans le village de McGillivray, à 20 milles au nord de London.

Le nombre des morts s'élève à 29

Paris, 4 (Reuter). — Le nombre des morts à la suite de la chute d'un avion près de Rochefort hier s'élève maintenant à 29; ce sont tous des membres de la R.A.F. On rapporte que l'avion avait décollé de Castel-Benito, en Libye, et qu'il se dirigeait probablement vers la Grande-Bretagne.

Le représentant britannique à Rochefort a refusé de faire toute déclaration avant l'arrivée des autorités britanniques.

Chinois qui sera déporté

Un Chinois du nom de Wong York King, domicilié à Halifax et occupant une chambre de la rue Saint-Laurent, a été condamné à six mois de prison ce matin, en plus de \$200 d'amende et les frais, par le juge Enright. L'accusé avait avoué sa culpabilité à une accusation d'avoir livré et vendu de l'opium à une jeune fille.

L'avocat de l'accusé a réclamé la clémence de la Cour, disant que son client sera, en plus d'être condamné, déporté en Chine lorsque sa sentence aura été purgée.

Vétéran acquitté

Réal Dupuis, un vétéran accusé de vol avec violence, a été acquitté, ce matin, par le juge René Théberge. Le tribunal a déclaré que la preuve de la poursuite était insuffisante.

L'accusé avait été blessé à une jambe et les policiers ont dû le transporter en Cour chaque fois que sa présence y était nécessaire.

Condamné à la prison

Un jeune garçon de 17 ans, Joseph Fiorelli, qui s'est déjà évadé du Mont-Saint-Antoine, où il devait purger une sentence de trois ans, a été condamné, ce matin, à 18 mois de prison, par le juge T.-A. Fontaine.

Le jeune accusé avait été transféré à la Cour de police par les autorités de la Cour juvénile. Il avait été reconnu coupable du vol d'une automobile.

Soumissions rejetées

La ville de Montréal avait demandé des soumissions pour 20 automobiles pour le service de la police municipale. Il a été décidé, après étude, de rejeter toutes les soumissions qui ont été faites.

Toutes les compagnies qui ont soumissionné ont fait des réserves sur l'influence que pourraient avoir les grèves actuelles sur le prix des automobiles neuves. La ville aime mieux attendre que la situation se soit clarifiée, afin d'obtenir des données précises.

Projet gigantesque pour New-York

NEW-YORK, 4. (P.A.). — Les courtiers Webb et Knapp ont proposé aujourd'hui pour la ville de New-York un terminus aérien principal et un centre industriel à peu près la superficie du Central Park. Les parrains du projet disent qu'une telle entreprise devient une nécessité, si l'on veut que la ville maintienne sa suprématie dans l'époque du développement aérien de l'après-guerre.

Le livre de cuisine de l'école de cuisine de Boston

par Fannie Merritt FARMER Edition française du livre de cuisine le plus populaire d'Amérique. 3235 recettes — 842 pages. Reliure pleine toile. Au comptoir \$2.85 par la poste \$3.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Par Pierre Laporte

Chute d'un voyageur en descendant d'un train — Négligence — Distance entre la dernière marche du wagon et la terre — Contrat de transport — La responsabilité est-elle contractuelle ou délictuelle? — Opinion du juge Séverin Létourneau

"Personnellement l'inclinaison vers cette théorie d'une responsabilité contractuelle chez le voiturier", écrit le juge en chef de la province de Québec, M. Séverin Létourneau, dans la cause de Daigault vs New York Central Railroad, rapportée dans le volume de 1945 de la Cour du Banc du Roi, aux pages 457 et suivantes.

Ces paroles du juge Létourneau, que l'on trouve à la page 464, apporteront sans doute une lumière nouvelle dans ce débat, engagé depuis longtemps, autour de la nature de la responsabilité du voiturier.

Quand un voiturier (taxi, autobus, train, etc.) transporte une personne, il a l'obligation de la conduire à destination et de l'y conduire saine et sauve. Cette responsabilité est-elle contractuelle ou délictuelle? En d'autres termes, si le voiturier manque à son obligation de conduire son passager sain et sauf à destination, brise-t-il un contrat (responsabilité contractuelle) ou bien commet-il une faute? (obligation délictuelle).

Cette distinction peut paraître d'une importance quelconque au profane, mais elle n'en a pas moins une valeur pratique incontestable.

Bisons, entre autres choses, pour le prouver, que le fardeau de la preuve n'incombe pas à la même partie selon que la responsabilité est de l'une ou de l'autre nature. Quand la responsabilité est contractuelle, c'est à la partie qui était tenue d'exécuter l'obligation de prouver qu'elle en a été empêchée par quelque raison juridique acceptable. C'est elle qui a le fardeau de la preuve et si elle succombe, elle répond des dommages. La responsabilité est-elle délictuelle, le fardeau de la preuve incombe dès lors à la victime. Elle doit prouver à la satisfaction du tribunal qu'elle a subi un dommage et que c'est la partie adverse qui est l'auteur de ce dommage.

Des causes de voitures contre voituriers cette distinction est donc éminemment importante.

M. le juge Létourneau en parle longuement dans la cause que nous avons citée plus haut. A cause de l'élaboration des notes du juge et des références nombreuses qu'elles contiennent, il n'est pas sans intérêt, de les reproduire ici.

Status questions

Le 2 octobre 1938 Mme Daigault, la demanderesse-intimée, avait pris place dans un train de la New York Central Railroad Co., compagnie défenderesse-appellante. Elle est descendue du train à la gare de Montréal-Ouest, a fait une chute sur le débarcadère et s'est brisée une jambe.

Les trains de la New York Central entrent à Montréal par les voies du C.P.R. Depuis les Adirondacks jusqu'à Valleyfield, a-t-on déclaré à l'enquête, les gares n'ont pas de plates-formes, mais simplement des surfaces planes recouvertes de cendres. Pour faciliter la descente du train on place sous les pieds des passagers un tabouret, sorte de marche intermédiaire entre le wagon et la surface de cendres. Toutefois les gares de Montréal-Ouest, de Westmount et de Montréal ont des plates-formes de béton et aucune des compagnies ferroviaires qui utilisent ces voies ne fournit de tabouret à ses passagers.

Le jour de l'accident, Mme Daigault est descendue du seul wagon de voyageurs que trait la locomotive. Entre la dernière marche du wagon et la terre, il y avait une distance de 17 pouces et quart.

La demanderesse-intimée a intenté l'action à la New York Central Railroad Co., affirmant que l'accident était dû à la seule faute de cette compagnie, qui aurait négligé de fournir un tabouret aux voyageurs pour descendre du train.

La preuve a démontré qu'à cet endroit on ne faisait plus usage de tabouret depuis 15 ans au moins.

En cour supérieure, le juge a évalué les dommages à \$2,500, et comme à son avis Mme Daigault était responsable de l'accident dans une bonne mesure, il a condamné la compagnie de chemin de fer à payer le tiers de cette somme, soit \$833.33.

C'est ce jugement que le New York Central a porté en appel.

beneficé d'une responsabilité contractuelle, en même temps que délictuelle.

"Ceci, il va sans dire, devait améliorer la situation de la demanderesse quant au fardeau de la preuve. Car alors que pour une responsabilité délictuelle (1053 C. C.) tout ce fardeau incombe à la victime, la loi veut (1070 et s. C.) qu'au cas d'une obligation contractuelle, ce soit à priori au débiteur de cette obligation à répondre des dommages, sauf à s'en exonérer toutefois à raison d'une cause étrangère: force majeure, cas fortuit, ou faute de la victime.

"Personnellement, j'incline vers cette théorie d'une responsabilité contractuelle chez le voiturier.

"Trop longtemps notre jurisprudence a paru hésitante et flottante à ce sujet, tentant de revenir au véritable point d'appui, en distinguant quant à l'étendue de la faute recourant pour cela aux règles de la Common Law: *intitae, licetesse* ou *trespass*; ou bien encore, quant à l'exonération ou excuse, à ce que l'on est convenu d'appeler "tous les moyens raisonnables".

"Ne vaudrait-il pas mieux nous en tenir au Code lorsqu'il s'agit, comme en l'espèce, de droits purement civils?

"Il est arrivé ici ce qui s'était produit en France à la suite d'un arrêt du 10 novembre 1884. On a cru que faute de pouvoir étendre aux personnes en même temps qu'aux choses, la responsabilité prévue aux art. 1784 C. N. et 113 du Code de commerce (notre art. 1672 C. C.), il fallait quant aux personnes renoncer à toute idée d'une responsabilité contractuelle du voiturier.

"On a trop facilement oublié qu'à ses origines notre droit ne distinguait pas entre le transport des personnes et celui des choses.

"Il fallait bien reconnaître que cette partie du Code civil relative au voiturier (art. 1672 et c.), étant de droit commercial, dut s'limiter aux choses (103 Code de commerce).

"Mais pour les personnes, nous restons avec le principe général de l'art. 1065 C. C. Car n'est-ce pas une obligation que contracte le voiturier à l'égard du voyageur, et cette obligation n'est-elle pas de rendre celui-ci à destination et sain et sauf?

"N'y a-t-il pas là un contrat qui doit, de la part du transporteur engendrer en même temps que des obligations des responsabilités, au cas d'inexécution?

"Je sais que le transporteur ne devient pas pour cela assureur de ses voyageurs. Mais le moins que l'on puisse exiger de lui, c'est que comme tout autre contractant, il doive à priori répondre d'un manquement à l'obligation qu'il a prise; sauf, bien entendu, à pouvoir s'exonérer en établissant force majeure, cas fortuit ou faute de la victime.

"C'est dès lors comme pour tout contrat, pour toute obligation contractuelle, la règle que posent quant à la preuve, les art. 1070 et s. C. C.

"N'y a-t-il pas lieu pour nous de cette province, nous dont le droit civil sur ce point tient tout pour mot au Code Napoléon, de nous en tenir à la jurisprudence générale en France?

"Si nous avons suivi cette même jurisprudence de France à la suite de son arrêt susmentionné du 10 novembre 1884, pourquoi ne pas en revenir, comme on a fait en France, par des arrêts successifs de 1911, et 1912 (S. 1912.1.73 et S. 1913.1.177, avec note de Ch. Lyon-Caen; D.1913.1.249 et note de Louis Sarrut) lesquels ont généralement et toujours été suivis depuis?

"La doctrine des auteurs s'est ralliée à cette modification de la jurisprudence — sauf de rares exceptions, dont Jossierand —; tous sont unanimes à dire que la jurisprudence est sur le point générale et désormais constante. On y reconnaît que quoiqu'on a le bénéfice de l'art. 1174 C. N. (notre art. 1065 C. C.) — le voyageur muni d'un contrat de transport, comme tout autre —, puisse compter sur la sanction que comporte cette disposition pour le cas d'inexécution. Et, selon que le signalais plus haut, ceci a pour effet de déplacer le fardeau de la preuve, de "faciliter l'action du transporteur, pour que ce dernier ne se heurte pas à des difficultés de preuve insurmontables".

"Comment hésiter, avec un texte semblable, avec un droit civil qui est le même, à nous rallier à cette jurisprudence générale de France? Elle repose sur un principe général du droit civil, et elle tend à faire disparaître l'hésitation, le malaise, qui existent chez nous, comme ils ont existé en France à compter de l'arrêt du 10 novembre 1884 à venir à ceux du 21 novembre 1911 (S. 1912.1.73) et du 27 janvier 1913 (S. 1913.1.177) — de ce dernier surtout —, quant à la responsabilité du transport des personnes.

"Je réitere que cette jurisprudence est générale en France, même de l'aveu de Louis Jossierand (*Les Transports* (1926) 2e éd., n. 389, p. 918, n. 892, p. 922 et n. 893, p. 924) qui est au nombre de ceux qui l'ont combattue.

"Voir Henri et Léon Mazeaud (*Traité de la responsabilité civile* (1938) 3e éd., t. 1, n. 154, note 6, p. 194 et n. 155, note 3, p. 197); René Savatier (*Responsabilité civile* (1939) t. 1, n. 135, p. 177).

"De sorte que j'eusse été enclin, poursuit le juge, à bien accueillir cette théorie d'une responsabilité contractuelle du voiturier, si l'application en eût été possible dans le cas sous examen. Encore qu'il faudrait en ce cas tenir compte de la faute de la victime, soit que celle-ci dut valoir comme exonération totale ou seulement partielle.

"Mais comment, avec l'action tel-

telle que rédigée, pouvoir recourir à une responsabilité contractuelle de la partie poursuivie?

"Cette responsabilité contractuelle, c'est celle découlant d'une inexécution, celle que prévoient les art. 1070 et s. C. C.

"Or, rien de ceci en la déclaration; bien au contraire, les seules causes de dommage qu'on y invoque en les précisant, ce sont des négligences ou imprudences, des fautes enfin de l'art. 1053; conséquemment de purs quasi-délits.

"Oui, ceci peut aider à déterminer s'il y a eu manquement ou non à une obligation; conséquemment, s'il y a eu faute. Mais tout, en ce cas, se borne encore à dire qu'il y a eu quasi-délit, soit faute délictuelle.

"On ne saurait de cette seule analyse de la faute délictuelle, pouvoir conclure à responsabilité contractuelle. Pour ceci, il fallait une obligation contractée et que les dommages-intérêts réclamés fussent venus, aient résulté d'une inexécution du contrat; dans l'espèce, du contrat de transport. Et rien de tel n'apparaît en la déclaration.

Le juge Bissonnette

La demanderesse, pour faire accueillir son action, dit le juge Bissonnette dans la même cause, devait prouver "non seulement une faute de la demanderesse dans l'exécution de son contrat de transport, mais, en outre, que le préjudice souffert a été causé par cette faute" (*Beaudoin v. C.N.R.* (1)).

Le premier juge a statué qu'il y avait faute commune: d'une part, le marchepied du wagon aurait été trop élevé pour atteindre facilement le débarcadère et l'estime qu'il appartenait au voiturier d'y placer un tabouret, mais, d'autre part, il a estimé que la demanderesse, vu l'état de l'une de ses jambes, n'avait pas pris une précaution raisonnable. Il a partagé la responsabilité dans la proportion de deux tiers contre elle et un tiers contre le voiturier.

Avec toute déférence, je ne puis admettre que le voiturier ait commis une négligence ou une imprudence quelconque et je suis d'avis que cette conjugaison de fautes me paraît irréconciliable. La demanderesse n'ayant pas établi une faute contre la défenderesse dans l'exécution de son contrat, elle doit faillir sur ses conclusions.

J'accueillerais l'appel de la défenderesse, je rejeterais l'appel incident de la demanderesse et je rejeterais son action avec dépens.

Me John T. Hackett, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal, représentait l'appelante.

Quinze nouveaux fourgons

M. D. McK. Ford, vice-président directeur des achats et magasins du Canadian National, annonce que quinze nouveaux fourgons, à ligne aérodynamique, dont dix fourgons à bagage et cinq fourgons poste et messageries, ont été commandés par le Canadian National pour entrer dans la composition des grands trains de voyageurs. Ils seront construits par la National Steel Car Co. à Hamilton. C'est la première commande de matériel lourd du chemin de fer pour 1946.

Les quinze wagons mesurent à l'intérieur 72 pieds de long et 9 pieds 6 pouces de large.

Société de gastro-entérologie

La réunion de la Société de gastro-entérologie aura lieu au Cercle Universitaire, mercredi, 5 décembre, à 9 h. du soir, sous la présidence du Dr Albert Jutras.

Travaux scientifiques: a) un cas de cardiopneumonie, b) un cas de colite ulcéreuse traité chirurgicalement, par le Dr Paul Letendré; 2o, emploi de la pénicilline dans les cholestériques aiguës suppurées, par le Dr Roger R. Dufresne.

Externat classique Sainte-Croix

Le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée-Conception, à 4 h. du soir, aura lieu à l'Externat classique Ste-Croix, la réunion annuelle des anciens élèves.

Après les assemblées particulières des différents cours et l'élection du nouveau conseil, le Salut du T. S. Sacrement groupera tous les membres à la chapelle. La fête se continuera par un souper-causerie donné dans la salle de récréation.

Le comité d'organisation invite cordialement tous les anciens.

Comm.

Restaurant cambriolé

Des voleurs se sont introduits, au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le restaurant du cercle Saint-Pierre-Apôtre, situé à 1205, rue Visitation. Ils s'y sont emparés de cigares, et autres marchandises diverses, le tout d'une valeur de \$355. La Sûreté enquète.

2ème édition Psychologie et Pédagogie

par l'abbé Paul LACHAPPELLE

Préface de Mgr Philippe PERRIER

Ce livre a "le très grand mérite d'exclure les banalités".

L'École canadienne: René Gauthier

"Pour un professeur ce n'est pas un livre de lecture, c'est un recueil de méditation".

"Le Devoir": Marie Girard

Ce livre "doit être entre les mains des éducateurs qui croient à leur mission".

Orientation: Guy Bouillon

"Il est rare de trouver autant d'idées en si peu de pages".

"Le Devoir": Jean-Marie Laurence

Volume de 208 pages.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cours de coopération à la Pocatière

Le Service de l'Aide à la jeunesse, qui relève du secrétariat de la province, organise, encore cette année, des cours de coopération en faveur de notre jeunesse rurale.

Le cours aura lieu du 9 janvier au 15 février, à Sainte-Anne de la Pocatière.

L'idée poursuivie par le secrétariat de la province, dans l'organisation de ces cours, est de permettre à l'élite de nos jeunes ruraux intéressés au mouvement coopératif, de perfectionner leurs connaissances pratiques en tout ce qui regarde l'administration, la comptabilité, la législation des coopératives agricoles, aussi bien que des caisses populaires. Ceux qui y prendront part auront également l'occasion de se familiariser avec le fonctionnement et la conduite des cercles d'études et autres organisations sociales qu'on trouve aujourd'hui dans nos différentes paroisses. Plusieurs de ceux qui ont suivis les cours donnés jusqu'ici, soit à Sherbrooke, soit à Sainte-Anne, ont eu l'occasion d'en faire bénéficier leurs compatriotes en prenant une part plus active aux différents mouvements qui existaient déjà dans leur localité respective.

Ces cours sont donnés tout à fait gratuitement avec la collaboration du ministère fédéral du Travail et le secrétariat de la province. En effet, le service de l'Aide à la Jeunesse défraie le coût des cours, de la pension et du logement, ainsi que du matériel de cours et des frais de transport.

Sont admissibles, les jeunes de 16 à 35 ans révolus. Tous ceux qui sont intéressés à suivre ces cours doivent s'adresser au plus tôt, au secrétariat de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, ou encore au service de l'Aide à la Jeunesse, 38, Grande-Allée, Québec, ou 35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. Sur réception d'une demande, les organisateurs de ces cours adresseront au candidat une formule d'inscription qui devra être retournée le plus tôt possible, au plus tard le 20 décembre 1945.

Les candidats qui ont déjà suivi les cours ne sont pas susceptibles de bénéficier d'un nouveau. Ils sont également priés de ne pas paraître pour le centre avant d'avoir reçu leur acceptation du service de l'Aide à la jeunesse et la réquisition de transport; autrement, aucun remboursement ne sera payé. De plus, ils devront être en excellent état de santé et ne pas présenter s'il y a eu des cas de maladies contagieuses à la maison. Il est entendu qu'au cas de maladie pendant les cours, les frais du médecin sont au compte du patient.

Pour des renseignements additionnels, on peut toujours s'adresser à M. Edmond-J. Proulx, administrateur, service de l'Aide à la jeunesse, 88, Grande-Allée, Québec.



M. I.-K. Kessler, surintendant de l'administration des salaires et des gages des usines R.C.A. Victor, Camden, E.-U., qui prononcera une causerie sur "La simplification des méthodes de travail", à la clinique industrielle de la Chambre de commerce, tenue le mercredi 5 décembre, en la salle de bal de l'hôtel Windsor.

Les Jeunes Laurentiens dans Valleyfield

On nous communique:

Le premier congrès régional des Jeunes Laurentiens dans le diocèse de Valleyfield a eu lieu dimanche, le 2 décembre. Des délégués de plusieurs paroisses se sont réunis au collège de Beauharnois.

Après la messe et le sermon prononcé par le R. P. Aurèle Lévesque, S. V., le R. F. Adrien Coutu, C.S.V., directeur du collège, souhaita la plus cordiale bienvenue.

Le président régional, M. Edmond Saint-Denis, fit un exposé sur les forces laurentiennes de la région et présenta le programme d'étude de la journée.

Sur la commission économique, après avoir vu la situation actuelle des Canadiens français, on a trouvé comme moyen de nous relever économiquement l'application du principe de l'achat chez nous, la mise en pratique de la coopération, en particulier l'encouragement aux Caisses populaires. Les délégués ont aussi étudié l'importance des Syndicats d'Épargne laurentiens, qui enseignent la vertu de l'économie et convient à l'étude pour une connaissance économique.

Les membres du comité national ont constaté l'ignorance, l'indifférence, l'insouciance de nos jeunes vis-à-vis la question nationale. Pour se former une mystique canadienne française, l'étude de l'oeuvre de M. le chanoine Groulx est d'importance primordiale. Il est temps qu'on se rappelle que les Canadiens français ont tous les droits des Anglais et que ces derniers ont tous les devoirs des Canadiens français. La diffusion du fleurdélysé, du journal *le Devoir*, de la *Boussole*, l'encouragement aux Compagnons, voilà quelques-unes des tâches qui nous attendent.

La Commission d'organisation a proposé plusieurs moyens de répandre le mouvement dans la région, en particulier l'organisation de retraites fermées, d'une semaine de propagande, d'un congrès régional annuel, des loisirs, célébration de la fête Dollard.

M. l'abbé H. Marleau, aumônier de la section de Beauharnois, a adressé un message aux congressistes. M. l'abbé Gaston Lebeuf, aumônier diocésain de la Saint-Jean-Baptiste, encouragea ces jeunes à aller de l'avant, à oser jusqu'au bout selon leur devoir. Il les a assurés de son entière admiration.

Me Albert Leblanc, président régional de la Société Saint-Jean-Baptiste, a insisté sur l'importance de l'économie dans l'organisation de notre vie canadienne-française. Il nous a félicité chaleureusement de l'oeuvre d'éducation accomplie par notre mouvement. Il nous promet l'entière collaboration de la Société Saint-Jean-Baptiste. En formant

Le R. P. Langlois, O.F.M., à Hoboken, N.J.

Hoboken, N.-J., 4 (C. P.). — Le R. P. Jean-Baptiste Langlois, missionnaire franciscain, est arrivé ici, dimanche, venant de Montréal. Il était à bord de la barge de débarquement qu'il a l'intention d'employer pour établir sa mission au Pérou.

Le P. Langlois et un équipage de trois hommes ont conduit cette barge de 55 pieds jusqu'ici. L'embarcation a été achetée de la Corporation des biens de guerre du Canada.

Suites françaises

Chroniques du "Figaro" recueillies par Léon Cotnareanu.

Deux volumes: 367 et 437 pages.

Au comptoir \$4.25 la série, par la poste \$4.50.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

NOUVEL HOTEL A MONTREAL



Voici l'aspect du nouvel hôtel qui sera construit par la compagnie des hôtels Ford, à l'intersection des rues Windsor et Dechaussée, à Montréal. Le président de la compagnie, M. J.-C. Udd, a déclaré hier à Montréal, que ce nouvel immeuble pourra facilement accommoder plus de 2,000 personnes. L'édifice comptera 22 étages. L'entrée principale sera située rue Windsor. La construction de cet hôtel débute dans quelques mois, pour se terminer en 1947. Il portera un nom choisi dans l'histoire de la métropole.

Elections chez les débardeurs

Le local 375 de l'Association internationale des débardeurs tenait dimanche, le 2 décembre dernier, son élection annuelle pour un président et un agent d'affaires.

M. Karl Troisass et M. Donat Bibeault ont été réélus à ces charges, pour un huitième terme consécutif, avec de très fortes majorités. Le secrétaire-trésorier, M. J. M. Shannon, fut réélu par acclamation, lors de la mise en nomination.

Les autres officiers élus au cours de l'assemblée spéciale tenue dimanche, le 25 novembre dernier, sont les suivants: 1er vice-président, Alphonse Fortin; 2e vice-président, Paul-Emile Léonard; inter-prète, Georges Duchaine; secrétaire-archiviste français, Hector Marchand; secrétaire-archiviste anglais, Léo Brotherson; sergent d'armes, Léo Morel et Téléphone Brûlé; maréchaux, Donat Leblanc et Henri Lemieux.

Les membres sont aussi tenus de prendre bonne note que la prochaine assemblée du local aura lieu le 16 décembre prochain.

La Société amicale des aveugles

Ce soir, sera tenue dans le salon doré de l'hôtel Mont-Royal, la 12e assemblée annuelle de la Société amicale des aveugles. De 8 h. 15 à 9 h. 15, il y aura programme musical et l'assemblée se tiendra de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Onze trains spéciaux du "P. C." à New-York

Douze mille soldats canadiens, soit le plus gros contingent de rapatriés à débarquer dans un port américain, arriveront à New-York vendredi, après avoir fait la traversée de l'Atlantique à bord du *Queen Elizabeth*. Ce paquebot devait mouiller dans le port d'Halifax, mais on en a changé l'itinéraire à la dernière minute.

Onze trains spéciaux du Pacifique Canadien iront à New-York à cette occasion pour transporter vers leurs foyers les soldats canadiens rentrant d'Europe. Ces trains comprendront 155 wagons, dont 88 wagons-dortoirs, 18 wagons-restaurants et quelques wagons-buffets.

De plus, cinq autres trains spéciaux se serviront des voies du C.P.R., pour se rendre à Toronto et à St-Jean, N.B.

Huit des trains spéciaux, transporteront des officiers et soldats de l'armée, tandis que les trois autres transporteront des aviateurs. Ces spéciaux rouleront à destination de Fredericton, London, Toronto, Regina et Calgary.

Les compagnons du spirituel

par Gérard de CATALOGNE

Souvenirs sur: Mauriac — Massis — Montherlant — Daudet — Proust — Drieu La Rochelle — Giraudoux — Jacques Rivière.

Volume de 255 pages.

Au comptoir \$1.75, par la poste \$1.85.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nouveauté Anarchie dans l'art

par Dominique LABERGE

Qu'est-ce que l'Art? L'Art, expression de l'émotion Style et Manière La Mesure de l'Art L'Art Moderne Conclusion

Volume de 190 pages.

Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Psychologie et Pédagogie

par l'abbé Paul LACHAPPELLE

Préface de Mgr Philippe PERRIER

Ce livre a "le très grand mérite d'exclure les banalités".

L'École canadienne: René Gauthier

"Pour un professeur ce n'est pas un livre de lecture, c'est un recueil de méditation".

"Le Devoir": Marie Girard

Ce livre "doit être entre les mains des éducateurs qui croient à leur mission".

Orientation: Guy Bouillon

"Il est rare de trouver autant d'idées en si peu de pages".

"Le Devoir": Jean-Marie Laurence

Volume de 208 pages.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Externat classique Sainte-Croix

Le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée-Conception, à 4 h. du soir, aura lieu à l'Externat classique Ste-Croix, la réunion annuelle des anciens élèves.

Après les assemblées particulières des différents cours et l'élection du nouveau conseil, le Salut du T. S. Sacrement groupera tous les membres à la chapelle. La fête se continuera par un souper-causerie donné dans la salle de récréation.

Le comité d'organisation invite cordialement tous les anciens.

Comm.

Restaurant cambriolé

Des voleurs se sont introduits, au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le restaurant du cercle Saint-Pierre-Apôtre, situé à 1205, rue Visitation. Ils s'y sont emparés de cigares, et autres marchandises diverses, le tout d'une valeur de \$355. La Sûreté enquète.

Évitez les heures d'affluence en faisant vos achats de Noël

Ceux qui, chaque jour, doivent se rendre à leur travail, voyagent nécessairement pendant les heures d'affluence. Vous pouvez leur aider considérablement en voyageant à d'autres heures.

Veillez donc ne pas voyager avant 9 h. 30 le matin ni entre 4 h. 30 et 6 h. 30 l'après-midi.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Au nom de plus d'un million de voyageurs quotidiens

BF-445

C'est par la femme, valeurs morale et religieuses du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et revitalisée en idéal.



La page féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Les infirmières en nombre insuffisant

"Il y a encore pénurie de gardes-malades diplômés dans plusieurs hôpitaux canadiens", déclare Mlle F. Munroe, présidente de l'Association des infirmières canadiennes, dont le comité exécutif vient de tenir sa session d'automne à Montréal.

Les rapports indiquent que cette pénurie se fait sentir dans toutes les provinces du Canada. Bien que tous les hôpitaux ne soient pas affectés, on lance cependant un appel à toutes les gardes-malades canadiennes afin qu'elles offrent leurs services où le besoin se fait sentir le plus vivement. On espérait que la situation s'améliorerait un peu avec la démobilisation des infirmières de l'armée et leur retour à l'exercice de leur profession dans la vie civile, mais leur nombre ne suffit pas encore à la demande.

Les plans d'hospitalisation sous forme d'assurance ont déjà eu pour résultat une plus grande demande d'infirmières et avec le vaste programme de construction d'hôpitaux élaboré présentement, il est à prévoir qu'on aura besoin bientôt d'un plus grand nombre de gardes-malades.

"Pour quelque temps encore, le Canada aura besoin de toutes ses gardes-malades en état de servir", a conclu Mlle Munroe, ajoutant que les soins à donner aux vétérans, la tendance croissante vers l'hospitalisation, le recours aux infirmières professionnelles de la part de la population en général, de même que l'expansion des services sociaux de santé sont autant de facteurs qui contribuent à accentuer le pressant besoin d'un plus grand nombre d'infirmières.

Layette pour la France

Le comité des relations Canada-France fait appel à toutes les générosités pour sauver la vie des nouveau-nés en France. Ce comité s'occupe actuellement de faire confectionner par des dames bénévoles mille layettes complètes pour les expédier en France au nom des mamans de Montréal. Déjà un grand nombre de dames de bonne volonté ont bien voulu prêter leur concours à la confection de ces layettes; cependant, on a encore besoin d'aide, les dames ayant quelques loisirs pourront offrir leurs services en téléphonant à M. Arquet, 6640 dans l'après-midi.

Le comité des relations Canada-France recevra avec gratitude les dons de petits gilets et bas qu'on voudra bien lui offrir au numéro 266 ouest, rue Saint-Jacques, suite 412, Montréal.

Vu l'importance que ces layettes soient expédiées en France pour être utilisées pendant la saison d'hiver, ceux qui pourraient aider sont priés de bien vouloir le faire le plus tôt possible. C'est plus que jamais le temps de dire: "Qui donne vite donne deux fois".

Lettre de Fadette

"Qu'est-ce qu'une vie simple?" La lettre me posant cette question était d'une jeune fille intelligente, sur le point de se marier et qui veut, dit-elle, "organiser sa vie avec toutes les chances de bonheur".

Dans une vie simple, la plus modeste et bien organisée, il entre un élément de beauté et de bien-être, et pourquoi n'y parviendrait-on pas? Cela dépend surtout des femmes. A elles d'accomplir le miracle, mais pour y arriver elles doivent, avant tout, se libérer du désir du luxe qui stérilise les bonnes volontés, les initiatives joyeuses et les efforts intelligents.

Représenter, paraître, faire plus qu'on ne peut, c'est la grande préoccupation de trop de femmes qui ne sont pas sérieuses.

La simplicité s'allie facilement avec l'élégance et beaucoup de maisons organisées modestement plaisent bien plus que celles où le luxe se révèle dans tous les détails pour arriver souvent à un ensemble banal et laid.

Les plaisirs aussi doivent être simples pour être des plaisirs. Il n'est pas nécessaire que les choses coûtent des prix exorbitants pour être agréables, et sans revenir à la fraîche mousseline et au sirop de framboises d'autrefois, les gens qui se plaisent pourraient se réunir sans les recherches d'élégance au-dessus de leurs moyens, et sans se soumettre à la tyrannie de l'imitation forcée.

Le retour à plus de simplicité rendrait à tous une grande liberté. Et qu'y a-t-il de plus charmant que la liberté? Elle seule donne des ailes à l'âme, permet l'harmonie, confère le sentiment de la valeur personnelle.

L'habitude du luxe, au contraire, interdit la liberté physique et morale. Les gens simples et qui veulent le demeurer jugent avec leur tête et vont droit leur chemin.

Certains pays où la simplicité est pratiquée par tous ont développé une admirable générosité. Grâce à elle, les habitants de la Suisse ont toujours des réserves pour accueillir les réfugiés et secourir les infortunés. C'est dès les premières années de l'existence qu'il faudrait donner aux enfants le goût et le désir de la vie simple, leur inspirer du dédain pour les imitations serviles et même leur en faire voir le ridicule.

L'homme et la femme qui ne sont pas des admirateurs de la simplicité et qui ne la pratiquent pas eux-mêmes ne peuvent être de bons éducateurs.

Cette simplicité offre à ceux qui la comprennent des jolies inépuissables. Car, lorsqu'on réfléchit à toutes les chaînes que nous nous sommes volontairement forgées pour compliquer notre existence, nous restons frappés de notre sottise.

Le monde sortit de la terrible guerre a une motte du chemin fait pour revenir à une simplicité relative dans ses habitudes. La prospérité revenue pourrait bien nous rejeter dans nos anciennes fautes et nous y reviendrons s'il n'y a pas eu quelque chose de modifié dans notre âme et si le bon sens ne s'est pas installé solidement dans les cerveaux.

Pour pratiquer la simplicité, il faut une grande indépendance morale, cette indépendance est non seulement le résultat d'une pensée ferme, elle est aussi une habitude que prend l'esprit.

Par indépendance morale je n'entends pas cet esprit contrariant qui pousse les gens, par un besoin de leur tempérament ou par vanité, à être toujours d'un avis contraire à l'opinion que les autres expriment. Rien n'y ressemble moins: le désir de se mettre en relief est un esclavage comme aussi la tendance grincheuse d'un caractère.

Je parle de la belle liberté d'esprit qui sait juger objectivement des choses, leur reconnaître la valeur qu'elles méritent. Elle donne à leur conduite une noblesse que la servilité ne permet jamais.

4-XII-45

FADETTE

Echo du Congrès international des femmes

Le Congrès international des femmes a examiné la question de la bombe atomique. Le débat fut ouvert par Mrs. Binchott, déléguée des Etats-Unis. "Nous nous sentons responsables d'avoir poussé le monde dans l'ère atomique, a-t-elle déclaré quoi que nous fassions, nous ne pouvons plus échapper aux conséquences de cette invention". Elle a préconisé:

1° La nationalisation dans chaque pays des disponibilités en uranium pour éviter que l'âge atomique ne soit influencé par le facteur irresponsable du profit particulier; 2° Le contrôle international de l'arme atomique pour sauver la civilisation;

3° Que ce contrôle soit chargé de préserver le monde contre l'utilisation de l'arme atomique en tant que moyen de pression politique ou diplomatique. Il est vain d'espérer, a-t-elle ajouté que la bombe atomique reste longtemps une arme secrète, en particulier pour l'U.R.S.S. Mrs. Binchott rappela que la pression de l'opinion publique avait empêché aux Etats-Unis le vote de Les Johnson, qui, a-t-elle dit, avait placé la bombe atomique sous un contrôle de caractère fasciste. Elle a conclu: "Il faut savoir si l'invention américaine servira à des fins bellicistes ou si elle contribuera à un avenir de progrès scientifique". En tant que président de la délégation consultative de Grande-Bretagne, Mrs. Pat Clarke a été associée aux vœux émis par Mrs. Binchott. En particulier, elle a estimé que la puissance atomique devait être contrôlée sur le plan international par toutes les Nations-Unies sans exception l'U.R.S.S., et qu'une conférence de savants de tous les pays du monde devait régler utilement l'emploi pacifique de cette invention. Mrs. Street, qui représenta l'Australie à la conférence mondiale de San-Francisco, est montée ensuite à la tribune. Longuement acclamée, elle a rendu compte de la décision de cette conférence tendant à adjoindre à la conférence des Nations-Unies qui se réunira au mois de janvier prochain, une commission où toutes les organisations féminines pourront se faire représenter. Cette commission sera officiellement habilitée à présenter toute suggestion intéressant les femmes, au comité économique et social de la conférence. Le congrès décida d'accorder un mandat provisoire aux femmes indochinoises qui en ont fait la demande quelque peu tardivement. Une motion a été votée à l'unanimité pour demander la rupture des relations diplomatiques avec le régime du général Franco.

4° Le retour à plus de simplicité rendrait à tous une grande liberté. Et qu'y a-t-il de plus charmant que la liberté? Elle seule donne des ailes à l'âme, permet l'harmonie, confère le sentiment de la valeur personnelle.

L'habitude du luxe, au contraire, interdit la liberté physique et morale. Les gens simples et qui veulent le demeurer jugent avec leur tête et vont droit leur chemin.

Certains pays où la simplicité est pratiquée par tous ont développé une admirable générosité. Grâce à elle, les habitants de la Suisse ont toujours des réserves pour accueillir les réfugiés et secourir les infortunés. C'est dès les premières années de l'existence qu'il faudrait donner aux enfants le goût et le désir de la vie simple, leur inspirer du dédain pour les imitations serviles et même leur en faire voir le ridicule.

L'homme et la femme qui ne sont pas des admirateurs de la simplicité et qui ne la pratiquent pas eux-mêmes ne peuvent être de bons éducateurs.

Cette simplicité offre à ceux qui la comprennent des jolies inépuissables. Car, lorsqu'on réfléchit à toutes les chaînes que nous nous sommes volontairement forgées pour compliquer notre existence, nous restons frappés de notre sottise.

Le monde sortit de la terrible guerre a une motte du chemin fait pour revenir à une simplicité relative dans ses habitudes. La prospérité revenue pourrait bien nous rejeter dans nos anciennes fautes et nous y reviendrons s'il n'y a pas eu quelque chose de modifié dans notre âme et si le bon sens ne s'est pas installé solidement dans les cerveaux.

Pour pratiquer la simplicité, il faut une grande indépendance morale, cette indépendance est non seulement le résultat d'une pensée ferme, elle est aussi une habitude que prend l'esprit.

Par indépendance morale je n'entends pas cet esprit contrariant qui pousse les gens, par un besoin de leur tempérament ou par vanité, à être toujours d'un avis contraire à l'opinion que les autres expriment. Rien n'y ressemble moins: le désir de se mettre en relief est un esclavage comme aussi la tendance grincheuse d'un caractère.

Je parle de la belle liberté d'esprit qui sait juger objectivement des choses, leur reconnaître la valeur qu'elles méritent. Elle donne à leur conduite une noblesse que la servilité ne permet jamais.

4-XII-45

FADETTE

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Causerie à la Bibliothèque des enfants

Mardi à 4 h., une causerie éducative sera donnée aux jeunes abonnés de la Bibliothèque des enfants, par M. René Ristebueber, qui parlera des écritures et des caractères chinois. Il y aura illustration au tableau noir.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Jeudi soir, veille du premier vendredi du mois, 6 décembre, il y aura Heures saintes de 8 à 9 h., dans la chapelle des religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont.

Assemblée générale des infirmières de Cartierville

Les membres de l'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, sont invités à assister à une assemblée générale qui aura lieu samedi, 8 décembre, à 2 h.

Les conférencières seront Mlle Suzanne Giroux, surintendante du 1^{er} hôpital canadien outre-mer, et le Dr Georges Manseau, pathologiste à l'hôpital du Sacré-Coeur.

A cette occasion une réception spéciale sera organisée en l'honneur de nos gardes-malades d'outre-mer de retour au milieu de nous.

Retraites

Au couvent de Marie-Réparatrice, les retraites fermées auront lieu du 7 au 9 décembre, pour institutrices, prêchées par le R. P. Guindon, S.M.M.; pour jeunes filles, du 13 au 15 décembre, prêchées par le R. P. Paul Fortin, S.J. On est prié de rentrer sa place d'avance.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'École d'éducation familiale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi, 5 décembre, à 2 h. et à 7 h. 30.

Un menu de révélation sera exécuté. Les petits fruits cristallisés et le plum-pudding constituent deux spécialités très appréciées des ménagères.

La décoration de la table sera particulièrement soignée et dans le goût du jour. Ce menu sera répété jeudi, 6 décembre, à 2 h. et à 7 h. 30.

Menu du révélation: volouté Princesse, timbale de homard à la française, couronne de poulet, rouelle au piment, sandwichez broches, salade de frites, pot, plum-pudding, pâte marzipan, petites pommes et cerises cristallisées, biscuits sapins.

A l'Institut familial ce soir

Mardi soir, 4 décembre, à l'Institut familial, le premier cours sera donné par le R. P. Bernard Verreille, O.F.M., qui répondra à la question: Un mariage d'amour est-il nécessaire? Mme Pierre Dupuy donnera le second cours en disant: Comment développer l'intelligence de l'enfant? Un intermède musical sera donné au piano par un jeune artiste de chez nous.

Parties de cartes de la Famille

La prochaine partie de cartes mensuelle de la Guilde familiale aura lieu, mercredi, 5 décembre, à 2 h. 15 de l'après-midi, dans la salle des fêtes de cette coopérative, située au no 5211 rue St-Etienne.

Toutes les dames et demoiselles sont invitées. De nombreux prix seront distribués et des arrangements ont été faits pour accommoder le plus grand nombre possible de personnes. Pour informations, téléphoner à Mme J. A. Dionne, CA. 4938.

Empoisonnée par le gaz

Mme Arthur Lefebvre, âgée de 65 ans et demeurant à 6315, 12^{ème} avenue, à Rosemont, est décédée, hier, à l'hôpital St-Luc, après avoir été empoisonnée par le gaz. La victime avait subi les effets du gaz mercredi dernier et elle était hospitalisée depuis.

Fourrures DE CHOIX

Mouton de Perse
Rat Musqué
Chat Sauvage

ASSORTIMENT COMPLET

H. PAGEAU

SPECIALISTE EN FOURRURES

1793 AVE DE L'EGLISE

Côte St-Paul Tél. FL. 6906

Décès de Mme O.-S. Perrault

Mme O.-S. Perrault, née Bastien (Eglantine), de Montréal, est décédée dimanche chez sa soeur, Mme G.-C. Leroux, à l'âge de 73 ans. Sa dévouée mortelle est exposée chez son frère, M. Gérard Perrault, 632, avenue Grosvenor, et ses funérailles auront lieu demain, à 8 heures 30, en l'église Saint-Léon de Westmount.

Elle avait été dame patronnesse de l'Institution des Sourdes-Muettes et de l'hôpital Notre-Dame, gouverneur à vie de la Providence Notre-Dame-de-Grâce. Elle s'était aussi activement occupée des hôpitaux Sainte-Justine et Notre-Dame-de-la-Merci. Au cours de la première grande guerre, elle se dévoua aux oeuvres de guerre, l'Aide à la France, la Croix-Rouge canadienne, et les 163^e et 178^e régiments canadiens-français, dont son mari, le lieutenant-colonel O.-S. Perrault, faisait partie.

M. Perrault la précéda dans la tombe en 1928. Elle épousa en secondes noces, M. L.-H. Painchaud, en 1933, qui mourut quelques mois plus tard.

Elle laisse deux filles, Mme H.-L. de Martigny (Mélina), Mme P. Drolet-Massue (Marie); un fils, le lieutenant de marine Michel de Martigny, Hugues de Martigny, Pierre Drolet-Massue, actuellement avec l'armée canadienne en Allemagne, Robert et Suzanne Perrault.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Dix heures après

North Bay, Ontario, 4 (C. P.). — On a capturé, hier soir, quatre individus qu'on accuse de vol à main armée. C'est moins de dix heures après qu'ils eurent engagé un combat armé avec le propriétaire du magasin cambriolé que les présumés voleurs ont été capturés.

Le cadeau parfait...

... pour votre femme, votre soeur, votre mère, votre tante ou votre amie, c'est, d'après notre expérience, une fourrure. Aucun cadeau n'est mieux accueilli... Tous les fourrures Reid séduisent par leur originalité et leur parfaite distinction. Ce Noël-ci ou pour le Jour de l'An, offrez comme d'habitude une pièce de fourrure et choisissez-la chez J.-F. Reid... pour votre plus grande satisfaction. Prix et conditions de paiement accessibles à tous les portefeuilles. Rien ne sort des ateliers de fourrures Reid qui ne soit de qualité, de cette qualité qui plait tous les jours. 1473, rue Amherst.

Les plus précieux...

NETTOYAGE, DEGRAISSAGE et TEINTURE sont obtenus chez Léveillé limités selon les méthodes les plus éprouvées. Aucune détérioration à craindre pour les articles même les plus précieux confiés à leur soin.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais Ateliers: 4371 Lafrance

Signalés sous le nom de CH. 2152

Fourrures par CUMMINGS

MEILLEURE VALEUR POUR VOTRE ARGENT

Directement de la fabrique

SEAL FRANÇAIS

(opéra teint)

Magnifiques peaux souples d'un riche noir jais transformées en une grande variété de modèles en vogue.

\$250

Autres de \$175 à \$225

AUTRES FOURRURES QUI VOUS PLAIRONT

RAT MUSQUE (teint vison)	\$700
CHAT SAUVAGE (argente)	\$375
PATTES DE MOUTON DE PERSE (Belle qualité)	\$275
WALLABY (teint castor)	\$225
MOUTON DE PERSE (Noir et souple)	\$500

CUMMINGS

FURS LTD

284 OUEST, NOTRE-DAME TELEPHONE: PL. 8991

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE

Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enclenchement — facilitent la respiration — apportent le bien-être.

C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales — donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal — pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai — Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine.

VA-TRO-NOL

Nouveauté

"La vie toute de grâce de Jeanne-Mance"

par le R. P. Paul DESJARDINS, S.J.

UN LIVRE ACTUEL — Au moment où s'ouvrent les enquêtes préliminaires à la béatification de la servante de Dieu.

UN LIVRE D'HISTOIRE — Toutes les origines de Ville-Marie revivent avec l'épopée spirituelle de Jeanne Mance.

UN LIVRE CAPTIVANT — D'un style alerte, vivant, il est à la portée de tous, tout en restant scrupuleusement historique.

Brochure de 192 pages — 12 illustrations.

Au comptoir 0.75c, par la poste 0.80c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

peau. En sa présence on osait à peine s'asseoir, de peur d'user sa chaise, à peine parler, de peur d'user ses oreilles en les obligeant d'écouter. Il avait toujours l'air de défendre quelque chose, et quand on l'avait rencontré, on aurait voulu l'indemniser des frais qu'il venait de faire. L'intention d'économiser jetait sur la maison comme un couvercle de plomb, et quand l'argent n'était pas exprimé, il était sous-entendu. Il remplissait tout de sa présence invisible et immense, car l'idole singe la divinité.

Un jour, Ludovic venait de vendre son plus beau domaine. Il avait un million en or entre les mains. Il était là, devant la masse jaune, lui parlant comme si elle eût pu l'entendre. La place, c'était s'en séparer. Comment se séparer d'un tel morceau d'or? Il se serait plutôt arraché le coeur, mais que faire? une armoire?

Mais si quelqu'un devenait! Et les fausses clés! Et les voleurs! Ah! les voleurs! ce mot produisit sur Ludovic un effet magique.

Le voleur n'était pas pour lui un criminel ordinaire. C'était un sacrilège, c'était celui qui met la main sur la Divinité, c'était le violateur du sanctuaire, le profanateur du saint des saints. Il y pensait le jour, il y pensait la nuit. Entre lui et le voleur il y avait une certaine relation continue, intime et profonde. Le voleur avait pour lui les proportions fantastiques qui ne lui faisaient pas perdre sa réalité.

Enfin, que faire? Il se décida pour une armoire qui était dans sa chambre à coucher et dont il gardait toujours la clé sur lui, comme un pharmacien celle de l'armoire aux poisons. Avant de se coucher, quand il avait dit bonsoir à tout le monde, il s'enfermait seul dans la chambre fatale, ouvrait le tiroir et comptait. Pendant quelque temps il comptait une fois, puis deux, puis trois fois.

Il craignait de s'être trompé. Il craignait que certaines pièces n'eussent glissé dans certaines fentes. Il craignait que quelque main à la fois profane et invisible n'eût commis quelque attentat que lui-même n'aurait pas nommé; car le nom du voleur qu'autrefois il prononçait sans cesse ne sortait plus

Feuilleton du "Devoir"

LUDOVIC

par Ernest HELLO

2. (Suite)

— Prépare-toi à de grands malheurs. Cette maison n'est pas faite pour nous. Nous irons dans quelque mesure d'où nous sortirons pour aller au cimetière.

III

La misère et la pauvreté sont deux choses bien différentes. Trois ans après l'échec du mariage d'Anna, Ludovic, sa femme et sa fille demeurèrent à Hennebont dans une rue qui monte vers l'église, et n'avaient pas l'air d'être pauvres au dernier degré, mais ces trois personnes avaient l'air misérable plus qu'il n'est possible de l'être ici-bas. Cette chose de sordide se voyait ou se devinait partout. Quand, à table, Ludovic versait du vin à sa femme ou à sa fille, la lenteur de son mouvement semblait leur reprocher de ne pas l'ayer le verre assez vite. S'il s'agissait de servir le café (une goutte de café était encore permise au commencement du séjour à Hennebont; elle fut bientôt abolie), s'il s'agissait donc de servir cette dernière goutte, il se passait des scènes qui, pour être ridicules, n'en étaient que plus atroces. De mois en mois le menu des repas diminuait. Ludovic voulait la sobriété, qui, disait-il, prolongeait la vie. Il avait connu des gens à qui les excès de la table avaient donné la pierre et la gravelle.

4-XII-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.



Mardi, 4 décembre 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA: 4.30 p.m. Deux aspects d'histoire: L'Église et l'éducation. L'enseignement primaire en souffrance; fondation de séminaires. Conférencier, M. l'abbé Albert Tessier.

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles: 6.00 Yvan l'inséparable. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Sport. 6.30 Revue de l'actualité. 6.45 Au coin du feu. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 De bonne humeur. 8.00 Secrets du M. A. M. 8.15 Musique. 8.30 Mine d'or. 9.00 Concert symphonique. 10.00 Radio-Journal. 10.15 Causerie. 10.30 Classiques de la musique. 11.00 Musique de danse. 11.15 Musique. 11.25 Nouvelles. 11.30 Les artistes du Metropolitan. 12.00 Nouvelles.

Mardi, 4 décembre 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA, 4 h. 45 à 5 h. p.m.: Esther Marie, violoniste, jouera les Folies d'Espagne, Corelli, Étude op. 25 no 1, Chopin: Étude op. 10 no 12, Chopin. Radio-College: 4 h. 30. Les animaux: "Nos chiens". Conférencier: Frère Alexandre, F.C.C. 4 h. 45 p.m. — Les fêtes de la nature: "Le jardin qui devient labour", de Jeanne Daigle. 5 h. — Esquisses américaines: "L'âge de la pierre". Conférencier: M. Raymond. Radio-Canada, 10 h. 30 p.m. — M. Paul pour:

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles: 7.20 Ouverture. 7.30 Ouverture et musique. 8.00 Radio-Journal. 8.15 Élévation. 8.30 Mélodies. 9.00 Nouvelles. 9.05 Pot-pourri musical. 9.15 Les chansons que vous aimez. 9.30 Musique. 10.00 Sur nos oncles. 10.15 Courrier d'actualité. 10.30 Vie de famille. 10.45 Pierre (musique). 11.00 Grand Soir. 11.15 Mémoires. 11.30 Joyeux troubles. 11.45 Jeunesse d'aujourd'hui. 12.00 Nouvelles de la BBC. 12.30 Réveil rural. 12.45 Signal-sonore. 1.00 Rue Principale. 1.15 Radio-Journal. 1.25 Disques préférés. 1.30 Vers le soleil. 1.45 Les virtuoses. 2.00 Le moulin de la chanson. 2.15 Interimède. 2.30 Lettre à la Canadienne. 2.45 Chansonnettes. 3.00 Pénitence. 3.15 Chœur d'œuvre de la musique. 3.30 Vie des IV. 4.30 Radio-College. 4.45 Radio-College. 5.00 Radio-College. 5.15 Programme musical. 5.30 Bourne. 5.45 Radio de soir. 6.00 Yvan l'inséparable. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Sport. 6.30 Revue de l'actualité. 6.45 Souper musical. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Soirée canadienne. 7.45 Concert. 8.00 Ceux qu'on aime. 8.30 Ici l'on chante. 9.00 Radio-Canada. 9.15 Radio-Journal. 9.30 Résistance française. 10.30 Chœur d'œuvre de la musique. 11.00 Chœur de danse. 12.00 Nouvelles.

Mardi, 4 décembre 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA, 4 h. 45 à 5 h. p.m.: Esther Marie, violoniste, jouera les Folies d'Espagne, Corelli, Étude op. 25 no 1, Chopin: Étude op. 10 no 12, Chopin. Radio-College: 4 h. 30. Les animaux: "Nos chiens". Conférencier: Frère Alexandre, F.C.C. 4 h. 45 p.m. — Les fêtes de la nature: "Le jardin qui devient labour", de Jeanne Daigle. 5 h. — Esquisses américaines: "L'âge de la pierre". Conférencier: M. Raymond. Radio-Canada, 10 h. 30 p.m. — M. Paul pour:

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles: 7.20 Ouverture. 7.30 Ouverture et musique. 8.00 Radio-Journal. 8.15 Élévation. 8.30 Mélodies. 9.00 Nouvelles. 9.05 Pot-pourri musical. 9.15 Les chansons que vous aimez. 9.30 Musique. 10.00 Sur nos oncles. 10.15 Courrier d'actualité. 10.30 Vie de famille. 10.45 Pierre (musique). 11.00 Grand Soir. 11.15 Mémoires. 11.30 Joyeux troubles. 11.45 Jeunesse d'aujourd'hui. 12.00 Nouvelles de la BBC. 12.30 Réveil rural. 12.45 Signal-sonore. 1.00 Rue Principale. 1.15 Radio-Journal. 1.25 Disques préférés. 1.30 Vers le soleil. 1.45 Les virtuoses. 2.00 Le moulin de la chanson. 2.15 Interimède. 2.30 Lettre à la Canadienne. 2.45 Chansonnettes. 3.00 Pénitence. 3.15 Chœur d'œuvre de la musique. 3.30 Vie des IV. 4.30 Radio-College. 4.45 Radio-College. 5.00 Radio-College. 5.15 Programme musical. 5.30 Bourne. 5.45 Radio de soir. 6.00 Yvan l'inséparable. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Sport. 6.30 Revue de l'actualité. 6.45 Souper musical. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Soirée canadienne. 7.45 Concert. 8.00 Ceux qu'on aime. 8.30 Ici l'on chante. 9.00 Radio-Canada. 9.15 Radio-Journal. 9.30 Résistance française. 10.30 Chœur d'œuvre de la musique. 11.00 Chœur de danse. 12.00 Nouvelles.

Les concerts

Luboshutz et Nemenoff. Les célèbres duettistes ont donné hier soir un programme entier d'œuvres originales écrites pour deux pianos, si l'on excepte la Sonate en sol que Bach avait composée à l'usage de ses fils pour clavecin à pédalier, prouvant ainsi que, si ce répertoire n'est pas de plus en plus considérable, il comprend plusieurs pages intéressantes et dignes d'être plus connues.

Les Variations de Brahms sur un thème qu'il croyait de Hayden nous sont familières dans leur version pour orchestre, mais Brahms lui-même en avait écrit presque simultanément une version pour deux pianos, si elle ne peut prétendre à la splendeur de la première, n'en est pas moins une de ses plus belles œuvres et susceptible de mettre en pleine valeur toutes les qualités des interprètes. Pierre Luboshutz et Gérald Nemenoff l'ont jouée avec une perfection qui tient du prodige; il serait tenté d'écrire "la joué", car les deux personnalités se confondent et, à moins d'assister comme spectateur à l'exécution de cette œuvre, il est tout à fait impossible de les distinguer.

Le Rondo pour deux pianos de Chopin est une œuvre de jeunesse qu'on ne sent que vaguement le grand poète de la maturité, mais la grande poésie de Darius Milhaud est d'un vif intérêt... pour ceux qui ont aimé l'année dernière son Boeuf sur le toit. Toutefois, le mouvement lent qui se sert d'ailleurs de transition entre les deux autres, n'a pas été prodigieusement embêté.

Quant aux Variations de Saint-Saëns sur un thème de Beethoven, on peut les mettre parmi les rares œuvres du compositeur français qui méritent de survivre, tant pour leur extraordinaire habileté que pour leur variété et leur charme.

Les deux artistes ont donné de nombreux rappels, dont un transcription de Rossini, qui ressemble à des poules qui caquettent, et dont la drôlerie s'est vite éteinte, et une transcription de Stars and Stripes forever qui a montré que Sousa n'était pas si mauvais compositeur que cela, en son genre.

Romain-Octave PELLETIER. Le procès de Déry se continue. Québec, 4 (D.N.C.) — Quatorze témoins ont été entendus hier, aux assises criminelles, durant le procès qui subit Paul-Henri Déry, de Québec, accusé du meurtre de sa tante, Mme Alfred Giroux, le 17 février dernier.

Le constable Paul Bilodeau a déclaré que lors de son arrivée sur les lieux, il a demandé à l'accusé ce qu'il passait, et que Déry lui a dit: "C'est ma tante qui est tombée sur le bord du poêle et elle a perdu connaissance".

D'autre part, le constable Jean-Charles Kirouac a déclaré qu'il dut sortir son revolver et en menacer Déry pour que celui-ci se laisse fouiller par le constable Adolphe Bélanger, après le départ de la victime pour l'hôpital.

M. Edouard Dorion, cultivateur de Gros Pin a, hier avant-midi, identifié la clé anglaise comme lui appartenant, et il dit qu'il en avait constaté la disparition de son garage une couple de semaines avant l'incident. Il avait loué un terrain à Déry, et celui-ci y avait élevé un poulailler où il faisait l'élevage de la volaille. M. Dorion a déclaré que Déry était un homme gentil et "de service" et qu'il n'a jamais eu de malentendu avec lui.

Les constables qui ont fouillé Déry ont aussi dit qu'il avait les mains pleines de sang. On a produit hier les habits à Déry lorsqu'il fut amené à l'hôtel de ville, le 17 février au soir. On a exhibé un veston brun, une montre-bracelet et une baguette, ces deux dernières portant des taches rougeâtres, un porte-feuille et onze reçus et factures, ainsi qu'un cent. C'est le seul argent trouvé sur l'accusé.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Les concerts

Percy Grainger et la Symphonie Féminine. Percy Grainger n'a pas changé: il est toujours le même pianiste qui fait passer le dynamisme avant tout, se souciant peu de point d'échapper quelques notes au passage ou d'ajouter involontairement des sons non prévus par les compositeurs des œuvres qu'il interprète. Mais il est probable qu'aucun de ces compositeurs ne se plaindrait du résultat, car il sait traduire leurs idées les plus subtiles et extraire de leurs œuvres toute la finesse qu'ils y ont pu mettre et que des exécutions indifférentes et conventionnelles avaient fait oublier. Avec la Symphonie féminine, que dirige avec art Ethel Stark, il a rajouté le concerto de Grieg, qui a en bien besoin, et l'a rendu presque viril. Ce n'est plus le romantisme décadent et le charme un peu fané qu'on associe généralement au nom de Grieg, mais un œuvre énergique lyrique, souvent emporté et qui, joué de cette façon, peut prendre un rang élevé dans la littérature du piano concertant. Il faut dire aussi que l'orchestre s'est surpassé dans cette œuvre qu'il a exécutée sans défaillances et avec une sonorité charmante. L'auditeur ravi a exigé de nombreux rappels qu'on lui a donnés de bonne grâce, entre autres une transcription de la chanson The Man I Love, de Gershwin, dont Grainger a fait justement remarquer la filiation avec Grieg. D'Henry Cowell, qui n'en est pas à une innovation près, le pianiste a joué deux courtes pièces écrites, d'une main pour les touches et de l'autre pour les cordes, qui ressemblent à des duos pour harpe et piano, et qui ont surtout l'attrait de la nouveauté.

L'œuvre principale au programme était l'une des plus difficiles du répertoire, la septième symphonie de Beethoven, que n'importe quel orchestre peut massacrer, mais que seuls les meilleurs jouent parfaitement. L'œuvre a été supportable grâce surtout aux cordes qui sont excellentes et qui ont un joli son. Quant au reste du concert, Finlandia, la Polka de Schumann, et la Danse des matelots de Glière, il y a eu de beaux moments et d'autres... moins beaux.

A mon avis, la Symphonie féminine devrait se créer un répertoire différent des autres orchestres et ne pas inviter de comparaisons inutiles et dangereuses avec des associations moins limitées dans le choix de leurs instrumentistes. Il y a certainement place pour elle à côté des autres et ce n'est pas les œuvres qui manquent.

Romain-Octave PELLETIER. Les violons de Mischa Elman. L'histoire de l'acquisition du premier violon de Mischa Elman vaut d'être contée. Le virtuose qui jouera au His Majesty's le 10 décembre, n'avait que dix ans, lorsque son père apprit de Léopold Auer, professeur de Mischa, qu'un virtuose étranger avait été tellement enchanté du jeu de l'enfant qu'il lui avait secrètement acheté un violon très dispendieux. M. Elman alla au magasin chercher l'instrument qui fut reconnu comme un splendide Amati, datant de 1763.

Il est facile de s'imaginer la scène lorsque l'apporta le violon à la maison, dit M. Elman, en racontant l'incident. Notre joie était tellement grande que nous dansions en tenant le violon d'amour avec quelque train de violon de trois mille roupies, c'était quelque chose comme un conte de fée.

On apprend plus tard que le don avait été fait par le grand due Mecklenbourg de Stréletz, parent du tsar. Quoique Elman possède deux Stradivarius, ce premier violon italien demeure son bien le plus cher et le plus apprécié. L'un de ses Stradivarius fut présenté au grand artiste par sa femme et acheté à Paris, il date de 1717. L'autre Stradivarius date de 1722. Il fut acheté par le père d'Elman par les débuts de l'artiste en Amérique.

Romain-Octave PELLETIER. Les violons de Mischa Elman. L'histoire de l'acquisition du premier violon de Mischa Elman vaut d'être contée. Le virtuose qui jouera au His Majesty's le 10 décembre, n'avait que dix ans, lorsque son père apprit de Léopold Auer, professeur de Mischa, qu'un virtuose étranger avait été tellement enchanté du jeu de l'enfant qu'il lui avait secrètement acheté un violon très dispendieux. M. Elman alla au magasin chercher l'instrument qui fut reconnu comme un splendide Amati, datant de 1763.

Il est facile de s'imaginer la scène lorsque l'apporta le violon à la maison, dit M. Elman, en racontant l'incident. Notre joie était tellement grande que nous dansions en tenant le violon d'amour avec quelque train de violon de trois mille roupies, c'était quelque chose comme un conte de fée.

On apprend plus tard que le don avait été fait par le grand due Mecklenbourg de Stréletz, parent du tsar. Quoique Elman possède deux Stradivarius, ce premier violon italien demeure son bien le plus cher et le plus apprécié. L'un de ses Stradivarius fut présenté au grand artiste par sa femme et acheté à Paris, il date de 1717. L'autre Stradivarius date de 1722. Il fut acheté par le père d'Elman par les débuts de l'artiste en Amérique.

Romain-Octave PELLETIER. Les violons de Mischa Elman. L'histoire de l'acquisition du premier violon de Mischa Elman vaut d'être contée. Le virtuose qui jouera au His Majesty's le 10 décembre, n'avait que dix ans, lorsque son père apprit de Léopold Auer, professeur de Mischa, qu'un virtuose étranger avait été tellement enchanté du jeu de l'enfant qu'il lui avait secrètement acheté un violon très dispendieux. M. Elman alla au magasin chercher l'instrument qui fut reconnu comme un splendide Amati, datant de 1763.

Il est facile de s'imaginer la scène lorsque l'apporta le violon à la maison, dit M. Elman, en racontant l'incident. Notre joie était tellement grande que nous dansions en tenant le violon d'amour avec quelque train de violon de trois mille roupies, c'était quelque chose comme un conte de fée.

On apprend plus tard que le don avait été fait par le grand due Mecklenbourg de Stréletz, parent du tsar. Quoique Elman possède deux Stradivarius, ce premier violon italien demeure son bien le plus cher et le plus apprécié. L'un de ses Stradivarius fut présenté au grand artiste par sa femme et acheté à Paris, il date de 1717. L'autre Stradivarius date de 1722. Il fut acheté par le père d'Elman par les débuts de l'artiste en Amérique.

Romain-Octave PELLETIER. Les violons de Mischa Elman. L'histoire de l'acquisition du premier violon de Mischa Elman vaut d'être contée. Le virtuose qui jouera au His Majesty's le 10 décembre, n'avait que dix ans, lorsque son père apprit de Léopold Auer, professeur de Mischa, qu'un virtuose étranger avait été tellement enchanté du jeu de l'enfant qu'il lui avait secrètement acheté un violon très dispendieux. M. Elman alla au magasin chercher l'instrument qui fut reconnu comme un splendide Amati, datant de 1763.

Il est facile de s'imaginer la scène lorsque l'apporta le violon à la maison, dit M. Elman, en racontant l'incident. Notre joie était tellement grande que nous dansions en tenant le violon d'amour avec quelque train de violon de trois mille roupies, c'était quelque chose comme un conte de fée.

On apprend plus tard que le don avait été fait par le grand due Mecklenbourg de Stréletz, parent du tsar. Quoique Elman possède deux Stradivarius, ce premier violon italien demeure son bien le plus cher et le plus apprécié. L'un de ses Stradivarius fut présenté au grand artiste par sa femme et acheté à Paris, il date de 1717. L'autre Stradivarius date de 1722. Il fut acheté par le père d'Elman par les débuts de l'artiste en Amérique.

Romain-Octave PELLETIER. Les violons de Mischa Elman. L'histoire de l'acquisition du premier violon de Mischa Elman vaut d'être contée. Le virtuose qui jouera au His Majesty's le 10 décembre, n'avait que dix ans, lorsque son père apprit de Léopold Auer, professeur de Mischa, qu'un virtuose étranger avait été tellement enchanté du jeu de l'enfant qu'il lui avait secrètement acheté un violon très dispendieux. M. Elman alla au magasin chercher l'instrument qui fut reconnu comme un splendide Amati, datant de 1763.

Il est facile de s'imaginer la scène lorsque l'apporta le violon à la maison, dit M. Elman, en racontant l'incident. Notre joie était tellement grande que nous dansions en tenant le violon d'amour avec quelque train de violon de trois mille roupies, c'était quelque chose comme un conte de fée.

On apprend plus tard que le don avait été fait par le grand due Mecklenbourg de Stréletz, parent du tsar. Quoique Elman possède deux Stradivarius, ce premier violon italien demeure son bien le plus cher et le plus apprécié. L'un de ses Stradivarius fut présenté au grand artiste par sa femme et acheté à Paris, il date de 1717. L'autre Stradivarius date de 1722. Il fut acheté par le père d'Elman par les débuts de l'artiste en Amérique.

Romain-Octave PELLETIER. Les violons de Mischa Elman. L'histoire de l'acquisition du premier violon de Mischa Elman vaut d'être contée. Le virtuose qui jouera au His Majesty's le 10 décembre, n'avait que dix ans, lorsque son père apprit de Léopold Auer, professeur de Mischa, qu'un virtuose étranger avait été tellement enchanté du jeu de l'enfant qu'il lui avait secrètement acheté un violon très dispendieux. M. Elman alla au magasin chercher l'instrument qui fut reconnu comme un splendide Amati, datant de 1763.

A la scène, au concert et à l'écran

L'horaire des spectacles

ST-DENIS: "Sarat le Terrible". 12 h. 15, 3 h. 20, 6 h. 18, 9 h. 33. "Arenes Joyeuses". 1 h. 37, 4 h. 58, 8 h. 07. LOEW'S: "Anchors Aweigh". 11 h. 05, 12 h. 20, 3 h. 35, 6 h. 20, 9 h. 15. PALACE: "The Spanish Main". 11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 30, 7 h. 05, 9 h. 40. CAPITOL: "You Came Along". 11 h. 10, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 10, 9 h. 55. PRINCESS: "Story of G. I. Joe". 11 h. 50, 3 h. 20, 6 h. 10, 9 h. 25. "The Falcon in San Francisco". 10 h. 40, 1 h. 50, 5 h. 8 h. 15. ORPHEUM: "Clodia". 11 h. 10, 1 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 30, 10 h. 10.

La gazette artistique

Cinéma. SAINT-DENIS: Sarat le Terrible. avec Harry Baur et Jacqueline Laurent; aussi Arenes Joyeuses, avec Lucien Baroux. (Du 1er au 7 décembre inclusivement). ORPHEUM: Clodia, avec Dorothy McGuire et Robert Young. (Du 30 novembre au 6 décembre inclusivement). CAPITOL: You Came Along, avec Robert Cummings et Elizabeth Scott. (Du 30 novembre au 6 décembre inclusivement). PALACE: The Spanish Main avec Paul Henreid et Maureen O'Hara. (Du 30 novembre au 6 décembre inclusivement). LOEW'S: Anchors Aweigh avec Frank Sinatra et Kathryn Grayson. (Du 30 novembre au 6 décembre inclusivement). PRINCESS: Story of G. I. Joe avec Mme Wellman. (Du 30 novembre au 6 décembre inclusivement).

Musique. MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent Vero-nique, d'André Messager. (Les 4, 6, 8, 9, 11 décembre). PLATEAU: L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal. Artiste invitée, Lise Desrosiers, pianiste. (Le 14 décembre). ST. ANDREW & ST. PAUL: Concert Casavant. Artiste invitée, Claire Coci, organiste. (Le 6 décembre). PLATEAU: Concert de l'Orchestre municipal de Montréal. Artiste invité, Paul de Meulles, ténor. (Le 10 décembre). PLATEAU: Concerts symphoniques de Montréal, sous la direction de Désiré Defaux. Artiste invité, Robert Casadesus, pianiste, ce soir.

HIS MAJESTY'S. — Canadian Concerts & Artists présentent Mischa Elman, violoniste, le 10 décembre. Théâtre. HIS MAJESTY'S Création de St. Lazare's Pharmacy avec les concours de plusieurs comédiens canadiens-français, dont M. Gratien Gélinas. (Du 4 au 15 décembre inclusivement). EXTERNAT SAINTE-CROIX: Les philosophes présentent Celui qui épouse une femme muette d'Anatole France: ce soir.

LE GESU: Les Compagnons présentent Le Jeu de l'Amour et du Hasard, de Marivaux. (Les 6, 7 et 8 décembre). Peinture. GALERIE DES ARTS: Exposition de la série de gouaches de Robert La Palme intitulée "La Guerre à travers les Ages" (le 7 décembre). DOMINION GALLERY. — Exposition de Noël, jusqu'au 31 décembre (Jusqu'au 10 décembre). Spectacles. FORUM: Les Ice-Capades de 1946. (Du 2 au 10 décembre). Exposition. ECOLE DU MEUBLE: Exposition de sculpture d'art de M. Jacques Blanchet.

Casadesus soliste au prochain concert. Robert Casadesus sera le soliste invité des Concerts Symphoniques, à l'auditorium du Plateau, ce soir et demain soir, et jouera avec l'orchestre le deuxième concerto en la majeur de Liszt et la Symphonie Cénovale de Vincent d'Indy. Le chef d'orchestre sera Désiré Defaux. Le soliste a donné son premier concert à Montréal, sous les auspices du Ladies Morning Musical Club, il arrivait alors de France, où il occupait le poste envié de directeur de l'école de piano du conservatoire américain à Fontainebleau, près de Paris. Un de ses collègues était alors le célèbre harpiste français, Marcel Grandjany, que les Concerts Symphoniques ont présenté également à leurs abonnés, au cours de la saison dernière. M. Casadesus est issu d'une famille de musiciens qui ont été éminents dans l'histoire musicale de la France, depuis plusieurs années. Sa femme, Gaby Casadesus, est aussi une pianiste remarquable. Tous deux sont applaudis pour leurs admirables duos, et étaient d'ailleurs les solistes d'un concert spécial à l'Université de Montréal, samedi soir dernier. Le programme comprendra, en plus des deux œuvres déjà mentionnées, l'Ouverture des Noces de Figaro, de Mozart; le Concerto Grosso en ré mineur de Haendel; Walk to the Paradise Garden, de Frederick Delius, et la Danse des Sept Voiles, de Salomé, de Richard Strauss.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 3381-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Canadian Concerts & Artists présente en récital le célèbre violoniste MISCHA ELMAN. Lundi, 10 décembre, HIS MAJESTY'S. Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00 taxes incluses. En vente C. W. Lindsay, MA. 7701 et Ed. Archambault, MA. 6201.

Les "Amis de l'Art" Les Compagnons dont la réputation n'est plus à faire donnent cette année une série de spectacles spécialement montés pour la jeunesse étudiante. Ces pièces de théâtre choisies et préparées avec infiniment de goût et de talent devraient être suivies avec enthousiasme et assiduité par tous les jeunes. C'est pour eux une occasion magnifique de se familiariser avec le beau et bon théâtre, de se cultiver davantage et d'admirer sur la scène les classiques étudiés en classe. De même que la musique, la peinture et la poésie, le théâtre n'est pas uniquement un jeu, un divertissement, il est aussi un art qui faut apprendre à connaître, à comprendre et à aimer, un art qui porte sa vérité propre et sa beauté personnelle, un art qui n'a rien en soi de banal, d'immoral ou de léger. Et quand les pièces sont choisies et interprétées par les Compagnons on peut être sûr de leur haute valeur artistique et du degré de culture qu'elles apportent à ceux qui les regardent et les écoutent. C'est pourquoi tous les Amis de l'Art, tous ceux qui aiment la beauté et cherchent à la comprendre à travers ses moyens d'expression ne doivent pas négliger de se rendre à la salle du Gesù, lors de ces matinées théâtrales qui, tout d'abord, sont destinées. Le 8 décembre, à 2h. 30 p.m., les Compagnons mettront une deuxième fois à l'affiche: "Le Jeu de l'Amour et du Hasard" de Marivaux. Que tous les jeunes se donnent la main et qu'ils aillent applaudir ces apôtres du vrai théâtre. A l'église Saint-Andrew & Saint-Paul, 6 décembre, 8h. 30 p.m., la Société Casavant présente Claire Coci, organiste. Au Forum, 8 décembre, 2h. 30 p.m., les Ice Capades.

ANCHORS AWEIGH. FRANK SINATRA, KATHRYN GRAYSON, GENE KELLY. De deuxième semaine. LOEW'S.

THE SPANISH MAIN. HENREID, O'HARA, SLEZAK. A l'affiche. CAPITOL.

Robert Cummings, Elizabeth Scott, Don DeFore. You Came Along. A l'affiche. CAPITOL.

ERIE PYLES. STORY OF G.I. JOE. A l'affiche. PRINCESS.

On Stage Everybody. JACK OKIE, PERRY RYAN, HENRY COY, HENRY COY. A l'affiche. IMPERIAL.

HARRY BAUR, GEORGES RIGAUD, JACQUELINE LAURENT. SARATI LE TERRIBLE. A l'affiche. ST-DENIS.

LUCIEN BAROUX. Carènes Joyeuses. BETTY STOCKFELD ALBERT, LISETTE LARVIN. A l'affiche. PRINCESS.

Dix trains spéciaux pour les rapatriés. Lorsque la Queen Elizabeth sera amarré à un quai de New-York, jeudi matin, dix trains spéciaux du Canadien National le rencontreront et transporteront au Canada les quelque 5,000 anciens combattants canadiens qui se trouveront à bord et qui pourront ainsi rejoindre leurs foyers avant Noël. Le plus fort groupe de ces soldats, soit 958, ira à Halifax; 944 se dirigeront vers Winnipeg et 935 vers Montréal. Vancouver en recevra 823, Ottawa 464, Kingston 439 et Québec 97. Les deux trains du Canadien National à destination de Montréal arriveront à la gare Bonaventure jeudi soir.

Vol dans une pharmacie. M. Antoine Roberge, pharmacien à 2213 est, rue Mont-Royal, s'est fait voler diverses marchandises en fin de semaine, par des voleurs qui se sont introduits dans son établissement en brisant une vitre. Il s'agit de cigarettes et de produits de beauté, le tout d'une valeur de \$546. Jubilé d'argent de S. E. Mgr Antoniutti. Québec, 4 (C.P.). — S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, célébrera ses noces d'argent sacerdotales, mercredi, à-t-on appris ici aujourd'hui. Aucune cérémonie spéciale n'a encore été préparée.

Le prochain déjeuner-causerie du club St-Laurent-Kiwans de Montréal, inc., aura lieu mercredi le 5 décembre 1945 à 12 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier invité sera M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef et directeur du journal la Patrie. Il a choisi comme sujet de sa causerie: Souvenirs d'un journaliste.

ICE-CAPADES of 1946. LA PLUS GRANDE REPRESENTATION SUR GLACE. 6th EDITION. FORUM. CE SOIR, à 8 h. 30 et jusqu'au 10 décembre. \$1.25, \$1.75, \$2.50, \$3.00. Bons billets disponibles à tous les prix. Réservations Wt. 5131.

Adoption de la loi des charités de guerre

Le bill a pour but de protéger le public contre ceux qui pourraient être tentés de le frauder en levant des souscriptions apparemment destinées à de bonnes causes

Ottawa, 4 (D.N.C.) — Une vigoureuse opposition s'est dessinée au Sénat, hier soir, contre le projet de loi qui modifie la loi concernant les charités de guerre pour en étendre la juridiction aux souscriptions illégalement levées pour l'érection de monuments aux morts de la guerre, et eut même deux tentatives de le faire mettre définitivement de côté, mais après ces deux échecs, les auteurs libéraux et conservateurs s'avaient fait la lutte laisseront à guerre lasse passer la mesure en troisième lecture.

Ce bill a pour but de protéger le public contre ceux qui pourraient être tentés de le frauder en levant des souscriptions apparemment destinées à de bonnes causes. Mais certains sénateurs voyaient sous cette forme anodine un nouveau contrôle ajouté à ceux qui sont nés de la guerre et qui se prolongent. Une telle mesure, ce bill était une terre ouverte contre les contrôles du gouvernement en temps de paix. C'est le sénateur A.-J. Léger, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, qui, mena l'attaque contre ce projet de loi et qui, à deux reprises alors que la Chambre haussait en comité plénier, proposa des résolutions dont l'adoption aurait été l'équivalent du rejet à bill. Il proposa d'abord le rejet en rémission et cette motion fut repoussée par un vote par "oui" et "non". Puis, lorsque fut proposée la troisième lecture du projet de loi, M. Léger proposa le renvoi à six mois, ce qui est une autre procédure équivalente au rejet. Mais il ne trouva personne pour appuyer cette dernière proposition.

M. J. W. de B. Farris, libéral de l'Ontario, émit des doutes sur la constitutionnalité du bill. Mais comme son opinion n'était pas en faveur, il déclara qu'il s'en méfierait aux tribunaux du soin de trancher cette question de constitutionnalité et qu'il voterait en faveur du bill, bien qu'il soit contre.

M. T. A. Crerar, ancien ministre libéral, formula aussi des critiques en disant que cette loi "allait trop en une façon absurde", qu'elle était in désirable ni nécessaire, qu'on devrait s'en remettre aux municipalités du soin d'honorer nos morts comme elles l'entendaient sans leur "dicter" de règlements susceptibles de normaliser l'uniformité des monuments d'une ville à l'autre.

Sur ce point, M. Wishart M.L.A. obertson, chef du parti conservateur, dit qu'on exagère, car le bill n'a rien à voir à l'architecture

Employés à leur retraite

Samedi soir, en l'hôtel Queen's, eut lieu un dîner organisé par l'Ordre des chefs de trains des divisions Saint-Laurent, West Farnham et Mont-Royal, à l'occasion de la retraite de cinq employés du Canadien National et de trois du Canadien.

Un porte-manteau contenant une somme d'argent a été remis à chacun des retraités par M. J.-L. Ives, d'Ottawa, vice-président de l'Ordre. Parmi les hauts fonctionnaires des chemins de fer présents à ce dîner présidé par M. Thomas Todd, ancien vice-président de l'Ordre, on remarquait: MM. A.-J. Lomas, surintendant général du district de Montréal, C.N.; A.-M. Shea, surintendant de la division de Saint-Laurent, C.N., Montréal; E.-H. Loe, surintendant adjoint C.N., Montréal; E.-W. Burns, assistant surintendant général, C.N., Montréal; J.-L. Bruns, ancien surintendant adjoint, C.N., Montréal; J.-V. Savage, surintendant de l'expédition des marchandises aux armées de Montréal, C.N.; J.-C. Villard, ordonnancier en chef, division St-Laurent, P.C.; R.-A. McQuade, surintendant du transport, C.N., Montréal; J.-A. Nobert, surintendant adjoint, Montréal, C.N.; E. Sutherland, président général de l'Ordre pour les lignes de l'Est du Canadien National, et T.-M. Corrigan, président général de l'Ordre pour les lignes de l'Est du Canadien National.

Au cours de la soirée un télégramme de félicitations a été reçu de M. H.-W. Fraser, président de l'Ordre des chefs de trains, Cedar Rapids, Iowa.

Six des huit vétérans fêtes, MM. Edward Graham, Albert Ieroix, John E. Watt, du Canadien National, et Angus S. Morrison, Patrick Flynn et J.-Victor Laflaur, du Canadien National, ont pris leur retraite au cours de l'année. MM. Joseph Renaud et Albert Duquette, du Canadien National, ont pris leur retraite en 1943 et en 1942 respectivement. La maladie a empêché M. Duquette d'assister à la fête.

M. Angus Morrison a pris sa retraite après 47 ans de service; M. Joseph Laflaur après 42 ans; M. J. Patrick Flynn et M. Ed. Graham après 37 ans; M. Albert La-

Radio et télévision

RADIO et TELEVISION pour tous — Un ouvrage de vulgarisation qui s'adresse à ceux qui désirent acquérir des connaissances générales sur les sujets dont on parle si fréquemment. Écrit par Léonard Spencer, ingénieur en chef à CKAC et Robert Jouglet. 160 pages, couverture en couleurs et 7 dessins. \$1.25, (franco \$1.35)

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

M. D. Kochenburger élu président

Assemblée annuelle de l'Association libérale St-Denis-Dorion

"N'allons pas perdre courage, parce que nous venons de perdre l'élection provinciale de la Beauce. Perdre, dans les conditions où cette élection a été tenue, est de beaucoup plus honorable que de gagner. Cette élection va être contestée et les manœuvres de l'Union nationale seront dévoilées."

C'est ce que déclarait, dimanche après-midi, le député libéral fédéral de Maison-Neuve-Rosemont, M. Sarto Fournier, devant les membres de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, qui venaient de procéder à l'élection annuelle de leur exécutif, sous la présidence de M. Daniel Kochenburger, qui venait d'être choisi président de l'association pour la prochaine année.

Des discours furent aussi prononcés en plus de M. Sarto Fournier et de M. Kochenburger, par M. Axel-Leduc, député libéral fédéral de Montréal-Saint-Denis, M. François J. Leduc, député libéral provincial de Laval, et M. le notaire Paul Gauthier, ancien député libéral provincial de Montréal-Laurier, qui avait agi comme président de l'élection.

Les élections

Voici le résultat de l'élection des membres de l'exécutif de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion: Président, M. Daniel Kochenburger; 1er vice-président, M. Achille Renaud; 2e vice-président, M. Germain Charland; 3e vice-président, M. Ovide Oulmet; secrétaire, M. Arthur Renaud; assistant-secrétaire, M. J.-Roland Roy; trésorier, M. A. Gagné; assistant-trésorier, M. J.-Ovide Minville; commissaires-ordinaires, MM. Alfred-T. Lorrain, J.-A. Bélar et Adrien Beaudoin; syndics, MM. Nelson Faust, Jules LeFebvre et Pascal Quirini; auditeur, M. F.-D. Leguerrier; aviseurs légaux: MM. Roger Brassard, Jean Hérou, Armand Houle et Léonce Godbout; gouverneur, M. Axel-Leduc; lieutenant-gouverneur, M. Paul Gauthier; directeurs, MM. L.-R. Boucher, J.-M. Auger, A. Taillefer, B. Desroches, Jos. Comeau, Jos. Laurin, Jos. Contant, O. Michaud, Théo. Brodeur, Aimé Legault, Armand Roy, Ovide Cloutier, P. Boileau, L. Godbout, A. Delorme, B. Collette, C.-E. Fontaine, C. Drapeau et A. Cloutier.

M. Charlemagne Desroches, président sortant, a été nommé sénateur de l'association.

Après ce débat, la Chambre haute a adopté en dernière lecture le bill modifiant la loi concernant les compagnies de fiducie. Le sénateur Farris fit observer que le bill tend à rendre la loi plus claire et ne s'applique en définitive qu'aux compagnies fondées avant 1914 pour les mettre sur le même pied que celles qui ont été fondées depuis cette date.

Le sénateur Aseltine, président du comité sénatorial des divorces, a soumis un rapport qui indique que si les Communes approuvent tous les bills passés au Sénat, il y en aura eu 179 au cours de la session qui s'achève. Il y en avait eu 111 en 1944, 92 en 1943, 73 en 1942, 49 en 1940-41, 62 en 1940, 50 en 1939, 85 en 1938, 46 en 1937 et 40 en 1936. Il y a eu 212 requêtes cette année, dont 172 ont été accordées sans défense et 7 avec défense. Deux requêtes ont été rejetées, deux autres retirées et 29 laissées en suspens. 103 requêtes provenaient d'épouses et 74 d'époux de la province de Québec, les deux autres de maris de l'île du Prince-Edouard.

Le Sénat siégera cet après-midi, à 3 h.

Les films de 16 mm.

Les nouveaux membres du Bureau de censure ont rendu visite à M. Duplessis, hier. Le bureau a commencé à opérer des réformes, dit le premier ministre. Le personnel travaillera désormais en permanence toute la journée, au lieu de quelques heures par jour.

Il y a aussi la question des films de 16 mm. qui doivent passer à la censure comme les autres; cela n'a pas été fait dans le passé; cela se fera à l'avenir, annonce le premier ministre.

M. Duplessis ajoute en tenant à mesurer la portée de ses paroles: "Le bureau de censure du cinéma verra à protéger la morale; il verra à faire mieux connaître la province de Québec et à sauvegarder nos droits constitutionnels."

Un pur accident

Antony Routhier, 1493, rue Wellington, accusé d'avoir blessé un nommé Daigneault au cours d'une querelle, a été acquitté hier, par le juge C.-E. Guérin.

La preuve a révélé que Daigneault et un autre individu sont entrés dans le restaurant de Routhier et qu'ils ont commencé à se quereller. Afin de les séparer et de leur faire peur, le propriétaire de l'établissement a sorti son revolver dont il a pressé par mégarde la gâchette. Le tribunal a donné raison à la défense, en disant que toute l'affaire n'était qu'un pur accident.

Ouverture du pont Plessis-Belair

M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, annonce que le nouveau pont Plessis-Belair sera ouvert à la circulation aujourd'hui même.

M. Lorrain a procédé hier après-midi à la dernière inspection de l'ouvrage en compagnie de MM. Paul Dufresne et Edouard Bertrand, pour la *Dufresne Engineering*, et de MM. S.-A. Baulne, ingénieur, et J.-T. Blanchard, député de Terrebonne.

L'inauguration officielle de ce pont aura lieu le printemps prochain, sous la présidence de M. Maurice Duplessis.

Cet ouvrage a été construit en dix mois, alors que le contrat en payé par le parachèvement au plus tard le 1er février. Ce sont donc deux mois de gagnés pour le public voyageur qui bénéficiera de ce passage dès le temps des fêtes pour se rendre dans le nord de Montréal ou en revenir.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du trape: 381-1 si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Clinique de la Chambre aînée

Lors de sa prochaine clinique industrielle qui sera tenue le mercredi 5 décembre 1945, à la salle de bal de l'hôtel Windsor, la Chambre de commerce du district de Montréal présentera aux industriels de Montréal un expert reconnu par tous les Etats-Unis pour ses travaux sur la simplification des tâches et des méthodes de travail.

M. Irving Kenneth Kessler, surintendant de l'Administration des salaires et des gages des usines de H. C. A. Victor à Camden, a attiré l'attention de tous les industriels américains par le programme de simplification qu'il a installé dans les usines R.C.A. Les revues *Business Week*, *This Week*, plusieurs journaux industriels et financiers et la revue *Factory Management and Maintenance* ont rapporté les grandes lignes des méthodes de M. Kessler.

M. Kessler est diplômé de l'Université Temple de Philadelphie, et poursuit à l'heure actuelle des études qui le conduiront au Ph.D. en psychologie à l'Université de Pennsylvanie. Il a donné plusieurs causeries sur le sujet de la simplification des méthodes et un grand nombre de ses articles ont été publiés dans les revues les plus à la page des Etats-Unis.

La clinique industrielle du 5 décembre est la dernière de la série organisée par le Service de coordination et d'information industrielle de la Chambre de commerce.

"De l'Université à la Magistrature"

Le Comité des dîners-forums de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal tient une réunion ce soir à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Jean-Jacques Janelle, président du comité. Trois personnes ont été invitées comme créateurs à ce dîner, intitulé: "De l'Université à la Magistrature". M. Guy Desjardins, étudiant en droit, parlera de la route à suivre pour devenir avocat; M. Jean-Paul Grégoire, avocat, parlera de "sa première cause"; enfin, M. le juge Amédée Monet, de la Cour des Sessions de la paix, rappellera quelques-uns de ses souvenirs de juge.

La soirée commencera à 6h. 30 précises dans le salon York.

Le président Truman demande d'agir

Washington, 4 (A.P.). — Le président Truman a demandé hier au Congrès, d'appuyer une législation dans le but de restreindre les grèves aux Etats-Unis. De cette façon les grèves seraient matées en moins de 30 jours.

Disant que les présentes grèves peuvent affecter le programme américain de rétablissement, le président a demandé au Congrès d'agir avant Noël.

Le président William Green, de l'*American Federation of Labor*, a dit que ce projet est inacceptable au travail. D'un autre côté, certains sénateurs ont exprimé l'opinion que ce projet de loi ne va pas assez loin. Mais, n'attendant pas la réaction du Capitul, M. Truman a annoncé la création de comités dans le but de régler la grève des usines de *General Motors* qui affecte des usines de vingt Etats. Le président a demandé aux 225.000 ouvriers de l'automobile, membres du C.I.O., de retourner à leur travail.

A Detroit, les chefs des grévistes ont dit qu'il y aura bientôt une réunion des travailleurs de la *General Motors*, soit samedi prochain.

Un adolescent s'avoue coupable de meurtre

Bangor, Me, 4 (A.P.). — Une fillelette de 12 ans, Teresa Varney, a été trouvée poignardée à mort, hier, sur le plancher d'un appartement de la demeure de ses parents. Son frère, qui est âgé de 14 ans, aurait avoué, au dire de la police, avoir commis le forfait.

Avion disparu entre l'Alaska et Seattle

Vancouver, 4 C.P.). — Une équipe d'aviateurs américains de recherche sont actuellement en quête d'un appareil de la marine américaine disparu au cours d'une envolée Alaska-Seattle, avec 12 personnes à son bord.

Cet avion avait quitté Kodiak, Alaska, samedi. On n'a pas eu de nouvelles de lui depuis. De forts vents ont balayé la côte de la Colombie britannique où l'appareil devait passer et on croit en la possibilité d'un accident dans cette région. Les personnes qui étaient à bord sont des membres du personnel de la marine américaine.

Assemblée syndicale

L'Assemblée du Syndicat des pressiers de journaux aura lieu ce soir, au local habituel, 1231 est, rue Demontigny.

Romans pour les jeunes

Illustrations de Manon Iessel. Le petit roi malgré lui, 220 pages — Moineau la petite lièvre, 220 pages — Une sainte des démons et Kiki, 175 pages. Au comptoir \$1.25 chacun, par la poste \$1.35 chacun.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Décès à Saint-Hyacinthe de M. Arthur Aimé

Saint-Hyacinthe, 4 (Spécial au Devoir) — M. L.-Arthur Aimé, âgé de 57 ans, mari de dame Alida Millette, est décédé ici dimanche dernier. Entré comme voyageur à la maison E. Lafrance, épicier en gros, à l'âge de 22 ans, il est demeuré au service de cette maison qui porte maintenant le nom de V. Sylvestre & Fils, Engr.

Il laisse dans le deuil, outre sa femme, trois filles, Mmes R. Bernier (Rachelle), A. Labelle (Estelle), et P. Vandette (Gélie), et un fils, Georges-Aimé. Les funérailles auront lieu mercredi 5 décembre à 9h. am. à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. A la famille en deuil, le *Devoir* offre ses sympathies.

Assemblée générale de la Chambre de commerce

La Chambre de commerce du district de Montréal tient ce soir sa réunion générale trimestrielle sous la présidence de M. Bernard Couvrette, président de la Chambre.

M. I.-S. Décarie, directeur de l'information à l'Aluminium Company of Canada, présentera un film sur "Québec et l'Aluminium". Au cours de la soirée M. Couvrette soumettra son rapport et l'on proposera certains amendements aux règlements de la Chambre. Les membres seront invités à reporter la fin de l'année financière du 31 décembre au 31 mars; l'assemblée annuelle du début de février au début de mars et à organiser des dates de concordance pour les élections.

L'assemblée aura lieu dans le salon Prince-de-Galles et commencera à 8h. 30.

Bail annulé

M. le juge O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, a annulé en Cour supérieure hier une action en cassation de bail présentée par M. Harry Horn, restaurateur, contre M. Wilfrid Berthiaume, locataire, d'un local sis à 1190 rue Ste-Catherine ouest.

Le demandeur réclamait la résiliation du bail par lequel Berthiaume devait occuper le local en question durant trois ans, en vue d'y installer un restaurant. Le défendeur, au lieu de répondre aux conditions du bail, a tenu le local clos. La Cour se rend en conséquence à la demande du demandeur. Le bail a pris effet le 1er mai 1944.

Pour Notre-Dame-du-Foyer

Jeudi, le 6 décembre 1945, à 8 h. 30 p. m., aura lieu à la salle de l'Immaculée-Conception, 1963 est, rue Rachel, la partie de cartes annuelle au profit des oeuvres de la paroisse Notre-Dame du Foyer, dirigée par un ex-ecutif un an, à la cité-jardin, ou tricentenaire. Son curé, M. l'abbé René Bachand, présidera. On pourra se procurer des billets, à l'entrée de la salle.

L'emprunt consenti au milieu de la semaine

Washington, 4. — Les négociations financières anglo-américaines, prenant de l'avance au cours de deux réunions qui ont eu lieu dimanche dernier, semblent très bien aller et on s'attend même à ce que le prêt soit consenti vers le milieu de la semaine, apprend-on aujourd'hui.

Les conférences se sont poursuivies hier et tous les efforts sont tentés pour en venir à une entente finale. Les principaux négociateurs des deux côtés ont pris part aux sessions de dimanche et à celles d'hier.

Londres, 4. — Des sources habituellement bien informées montraient hier de l'optimisme dans la capitale britannique. Il y eut une réunion du cabinet au cours de la journée, mais on a rien révélé de ce qui s'était passé, sauf le fait qu'on est en communication constante avec Washington.

Automobiliste gravement blessé

M. Hector Gravel, âgé de 65 ans et demeurant à Brossard Station, est actuellement dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture du crâne.

M. Gravel conduisait son automobile boulevard Taschereau, vers six heures, hier soir, lorsqu'il alla s'écraser sur un camion conduit par M. Léonard Vorsvig, de Noyan, comté de Missisquoi. L'accident s'est produit à environ un mille de Laprairie.

Collection "L'Hermine"

L'art dans saint Augustin

par Sr Joseph-Arthur, S.G.C. Docteur en Philosophie Docteur ès Lettres

Deux volumes : 550 pages. Au comptoir \$4.00, par la poste \$4.25. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Une Somme catéchistique canadienne

Un ouvrage providentiel, véritable mine pour le clergé paroissial, les prédicateurs, les éducateurs et les parents.

Six gros volumes abondamment illustrés: une méthode catéchistique solide, vivante, simple et claire comme l'Evangile.

Tous les commentaires s'appliquent directement au texte du petit catéchiste de Québec.

Un ouvrage appelé à rénover complètement notre enseignement catéchistique.

L'oeuvre d'une religieuse des SS. de l'Assomption de Nicolet.

- Les secrets du Bon Dieu (Dogme) — tome I — 200 pages \$1.00
- tome II — 216 pages \$1.00
- Les sources de la vie (Sacraments) — tome III — 228 pages \$1.00
- tome IV — 232 pages \$1.00
- tome V — 224 pages \$1.00
- tome VI — 239 pages \$1.00

Cahiers à l'usage des élèves: "Mon cahier d'enfant de Dieu" 6 cahiers d'exercices pour les six premières années du cours, 10 sous le cahier.

"Mon cahier d'enfant de l'Eglise" 8 cahiers destinés aux classes de 7e, 8e, 9e, 10 sous le cahier.

S.v.p. ajouter 10% pour frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Une autre requête pour certiorari

Le juge Pierre-F. Casgrain, siégeant en division de pratique de la Cour supérieure, a entendu hier une autre requête en émission d'un bref de certiorari contre la ville de Montréal.

Cette fois le requérant, M. Rocco Sciarapà, veut faire révoquer sa sale de billard, cadencé par ordre du recorder McManamy parce qu'on y tenait une "salle de jeu".

C'est Me Paul Dalmé qui représentait le requérant, alors que la ville était représentée par Me Albert Berthiaume, c.r. M. Dalmé a prétendu que la ville de Montréal n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires de jeu et de désordre et qu'elle outrepassait ses pouvoirs en le faisant. Il a en effet prétendu que seul le gouvernement fédéral a autorité en la matière.

Le juge Casgrain a pris l'affaire en délibéré.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

H O M M E S — REQUIS A MONTREAL

- 6 Assembleurs de meubles 50 — 75 Hrs
- 29 Barbiers \$19.00 plus Comm.
- 15 Bouchers-détail \$25.00 — \$40.00 Sem.
- 15 Bouchers-gros 57 et plus Hrs
- 6 Boulangers \$22.00 — \$35.00 Sem.
- 250 Briqueteurs \$1.06 Hrs
- 8 Cigariers à la main A la pièce
- 3 Commis-pharmaciens \$25.00 — \$40.00 Sem.
- 9 Coupeurs de cuir-chaussures A la pièce
- 4 Coupeurs-robis \$25.00 — \$45.00 Sem.
- 2 Couvreur d'emblante-mécaniciens \$1.01 Hrs
- 87 Débossours 68 — \$1.00 Hrs
- 7 Dessinateurs-robis \$50.00 — \$75.00 Sem.
- 32 Ebénistes 60 — 80 Hrs
- 82 Mécaniciens-automobiles 62 — \$1.00 Hrs
- 28 Menuisiers-construction 96 Hrs
- 3 Pharmaciens-ordonnances \$30.00 — \$45.00 Sem.
- 2 Poseurs de tuiles en asphalte 71 Hrs
- 2 Sculpteurs de bois 75 — 90 Hrs
- 6 Tonneliers 60 — 80 Hrs
- 6 Volturiers 60 — 80 Hrs

F E M M E S — REQUISES A MONTREAL

- 30 Colfuses \$20.00 — \$30.00 Sem.
- 5 Couplés pour maisons privées (Femme comme cuisinière) \$70.00 — \$100.00 Mois
- 30 Cuisinières (maisons privées) \$50.00 — \$75.00 Mois
- 1060 Opératrices mach à coudre A la pièce
- 50 Ouvrières-chaussures 35 — 60 Hrs
- 10 Poseuses de boutons à la main \$15.00 et plus Sem.
- 3 Pressuses-vapeur 35 et plus Hrs
- 245 Servantes \$30.00 — \$60.00 Mois
- 100 Sténographes \$20.00 — \$30.00 Sem.

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell, A. MacNamara, Ministre du Travail, Sous-ministre

Pourquoi tant de médecins

contient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le constater. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayer hygiène et diétète à votre disposition

Assortiment complet de corsets pour maternité, descentes d'estomac, etc.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921, rue SAINTE-CATHERINE EST PL. 9622

La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

Servez le

NECTAR Moussoux CHRISTIN

CE BREUVAGE DIFFERENT ET SI DELICIEUX



Dilateurs de poitrine
Modèle à 3 ressorts
Médium 3.55 Pesant 5.00
Modèle à 5 ressorts
Médium 5.50 Pesant 8.50

Trousse
Comprenant dilateur à 3 ressorts médium, corde à danser et poignées à ressorts 5.50

Omer De Serres
LIMITÉE MONTREAL

1406 St-Denis — LA. 0251 — 6793 St-Hubert

Disques Victor



Le cadeau par excellence, pour vos amis qui aiment la musique au point de s'être procuré un radio-phonographe ou un reproducteur de disques pour en écouter à loisir. Le choix que nous vous offrons est le plus intéressant et le plus varié que vous puissiez trouver à Montréal.

Ed. Archambault
INC.

500, Rue Ste-Catherine Est
MARquette 6201

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

RENDEZ-LES HEUREUX
Le Papa — le Frère — l'Ami

Rien de plus apprécié qu'un cadeau de provenance Sainte-Marie.

- Chemises
- Chandails
- Parkas
- Cravates
- Chaussettes
- Robes de chambre
- Sous-vêtements.

Assortiment complet de tissus anglais pour paletots et habits

C. Bernard Ste-Marie
Représentant des chapeaux KENSINGTON — BROCK — BILTMORE
169, rue Ste-Catherine est HA. 7679
(près ave de l'Hôtel-de-ville)

PRECIEUX A DONNER!... PRECIEUX A RECEVOIR

**DIAMANTS "BLUE RIVER"
BAGUES — JONCS
MONTRES**

"BULOVA"
"TAVANNES"

"CYMA"
"ROTARY"

ARGENTERIE ET BIJOUTERIE

BIBEAU FRERES
BIJOUTIERS-HORLOGERS

1257 est, Sainte-Catherine AM. 5800



Tradition qu'il faut garder

A cette époque-ci de l'année, il est de tradition de songer aux étrennes à offrir au papa, à la maman, à la soeur, au frère, à l'amal. Gracieuse tradition! Si elle disparaissait, ce serait l'"enluminure" de nos fêtes, et le plus triste, qui disparaîtrait du même coup.

Faisons donc provision d'objets de toutes sortes et offrons-les à ceux qui nous tiennent par quelque lien de parenté ou d'amitié. Faire des étrennes, c'est donc agrémenter la vie et cultiver la fleur de l'amitié.

L'appel de Noël et du Jour de l'An, de se présenter de bonne heure aux comptoirs de nos magasins prend de plus en plus d'ampleur. Il sera entendu cette année encore.

Votre bienveillance pour les employés de magasin leur vaudra des étrennes et ces étrennes en valent bien d'autres et surtout ne coûtent pas cher.

Allons du bonheur autour de nous... Restons fidèles à la tradition...

X X X



OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30

Fermés samedi 8 décembre
Immaculée Conception
fête d'obligation

DUPUIS

NOUVEAUX
serveurs de boisson
A LA DOSE

"SAY WHEN" ou ÇA SUFFIT

Bouchon-siphon serveur de scotch, whisky et autres boissons. Capacité totale 1 1/2 once. Fabrication de plastique flexible s'adaptant au goulet de la bouteille. 3.95

DUPUIS — troisième (De Montigny)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.


Il n'y a pas de cadeau qui fasse plus plaisir à celle que vous aimez qu'une **FOURRURE** — Faites-lui ce plaisir pour les Fêtes.

MAGNIFIQUE CHOIX DE COLLETS DE FOURRURE POUR MANTEAUX DE DRAP

Faites réparer votre manteau de fourrure par nos experts

St-Louis & Charest
SPECIALISTES EN FOURRURE

1107 est, SAINTE-CATHERINE près d'AMHERST



Les petits meubles sont toujours bien accueillis comme **ETRENNES**

Pensez à lui donner l'un de ces cadeaux :

SUGGESTIONS : Tables de fantaisie — Lampes-torçères — Céliettes — Miroirs — Cendriers — Fauteuils, etc.

A. DUPONT LEE
AM. 2115

4020 est, rue Ste-Catherine, près boul. PIE IX



On vous juge sur les cadeaux que vous faites...

Donnez des livres

COURS D'HISTOIRE DU CANADA par Sir Thomas Chapais

- chez votre libraire : 8 volumes brochés \$12.00
- chez l'éditeur : 8 volumes reliés \$18.50

● Oeuvres poétiques complètes de Victor Hugo. Volume de 1300 pages relié. \$4.75

● Moyen-Age, par Henri Focillon. \$1.75

● Apôtres ou pharisiens? par le Dr. Adrian Bourcart. Un livre sur la médecine. \$1.50

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE
1420, RUE ST-URBAIN Tél. : MA. 1102

Le Cadeau
Toujours bien accueilli
Donnez-lui un **Chapeau ADAM**

Prime par la qualité
A l'enseigne de la mise élégante.

JOS FUOCO
"MON TAILLEUR"

271, rue Sainte-Catherine, dans l'Est



Pour celle que vous aimez...

Témoignez de votre bon goût comme de votre bon cœur en lui donnant des **FOURRURES DESJARDINS**

Choisissez dans le groupe de nos modèles dernier cri Collection exclusive de remarquable distinction.

Mêmes valeurs spéciales offertes qu'au cours de la grande vente anniversaire qui vient de se terminer.

Cadeau idéal et inoubliable

Magasin ouvert tous les jours jusqu'à 6 h.

Chas Desjardins & Co
LIMITÉE

FRS DESJARDINS, Prés.

1170, rue SAINT-DENIS




Rayonnante de Joie :::

... à la pensée "qu'ELLE", votre épouse, votre soeur ou votre fiancée, recevra à Noël ou au Jour de l'An, un manteau de **FOURRURE**

Etiqueté Bleau & Rousseau
Synonyme de
Qualité — Beauté — Durée

A VOTRE CHOIX :

MOUTON DE PERSE NOIR \$350 et plus

SEAL FRANÇAIS (lapin teint) \$169 et plus

CHAT SAUVAGE \$195 et plus

RAT MUSQUE \$319 et plus

LAPIN BRUN \$129 et plus

Bleau & Rousseau
J.-T. BLEAU — ANT. ROUSSEAU — J.-A. MASSON
3852 ST-DENIS - deux magasins - 5004 O. SHERBROOKE



LA VIE SPORTIVE

"Toe" Blake du Canadien en 3ème place

La lutte pour le championnat de la Ligue Nationale de hockey est très contestée cette saison, tant pour les honneurs individuels que pour le championnat d'équipe. En effet, quatre clubs se font actuellement une lutte serrée pour la 1ère position du circuit, mais le Canadien a l'avantage sur ses rivaux puisqu'il mène actuellement avec la marge de trois points sur les Red Wings de Detroit et les Eperviers de Chicago, qui sont égaux pour la 2e place, avec les Bruins de Boston solidement installés en 4e position.

Chez les compteurs du circuit Dutton, un changement s'est opéré en fin de semaine. Max Bentley, des Eperviers de Chicago, a pu passer en tête avec 23 points à son crédit, pendant que Bill Mosienko, du même club, vient en 2e place, avec trois points de moins.

Toe Blake, du Canadien, est descendu en 3e position. Au cours de la dernière semaine, le capitaine du Bleu Blanc Rouge n'a pu participer à aucun point et ses coéquipiers Richard et Lach sont également descendus dans le classement.

Bentley mène pour les buts avec 15 et son plus proche rival est Gaye Stewart avec 14. Pour les assistances, Mosienko devance Max Bentley et Don Gallinger par cinq points à 13 assistances à son crédit contre 8 pour ses deux plus dangereux rivaux.

Chez les Canadiens, Richard et Lach viennent après Blake avec deux points de pointage. Richard a compté 6 buts et fourni 5 assistances, et Lach ayant compté trois buts et décroché 8 assistances. Hiller a 10 points et Chamberlain neuf, tandis que Joe Benoit et Buddy O'Connor en ont chacun huit.

Chez les gardiens, Harry Lumley est le meilleur et il est suivi de Bill Durman et de Paul Bibeault. Comme on le sait, quatre gardiens, Paul Bibeault, Bill Durman, Harry Lumley et Jim Henry, ont réussi chacun un blanchissage depuis le début de la saison.

Voici la dernière liste des compteurs dans la Ligue Nationale:

M. Bentley, Chicago	B. A. P. M.
M. Bentley, Chicago	23 15 13 20
Blake, Canadien	11 5 16 0
Stewart, Toronto	14 0 14 0
Cowley, Boston	11 3 12 0
Gallinger, Boston	5 8 13 12
Smith, Chicago	6 6 12 0
Kalela, Chicago	6 6 12 0
Shill, Boston	8 3 11 11
Richard, Canadien	6 5 11 4
Appe, Toronto	6 5 11 4
D. Bentley, Chicago	5 6 11 6
Lach, Canadien	3 8 11 6
Hiller, Canadien	3 8 11 6
Chamberlain, Canadien	3 8 11 6
Carveth, Detroit	7 1 8 0
McNeill, Chicago	6 2 8 0
Shibicky, Rangers	6 2 8 0
Benoit, Canadien	5 3 8 2
O'Connor, Canadien	4 4 8 4
Schwartz, Toronto	4 4 8 4
Cain, Boston	3 5 8 2
Gouldin, Boston	3 5 8 2
Laprade, Rangers	3 5 8 2
Dumart, Boston	6 1 7 2
T. Reardon, Boston	4 3 7 2
E. Brunetteau, Detroit	4 3 7 2
Hill, Toronto	4 3 7 8
Allen, Chicago	4 3 7 10
Wares, Chicago	2 5 7 10
Fratt, Toronto	6 7 12 0
M. Brunetteau, Detroit	5 1 6 0
Lacombe, Detroit	4 2 6 2
Bereck, Chicago	2 4 6 2
Peretz, Canadien	2 4 6 2
Warwick, Rangers	2 4 6 0
Harmon, Canadien	2 4 6 0
Lindsay, Detroit	1 4 5 2
Hollett, Detroit	1 4 5 2
Howe, Detroit	1 4 5 2
Bodnar, Toronto	1 4 5 2
Martucci, Chicago	0 5 5 16
Johnson, Chicago	4 0 4 2
Reay, Canadien	3 1 4 2
H. Watson, Detroit	2 2 4 0
Kennedy, Toronto	2 2 4 0
Davidson, Toronto	2 2 4 0
Boston, Boston	2 2 4 0
Quackenbush, Detroit	2 2 4 0
Bouchard, Canadien	2 2 4 0
Taylor, Toronto	2 2 4 0
Wozna, Rangers	2 2 4 0
Dickens, Toronto	1 3 4 2
Schmidt, Boston	0 4 4 6
Adrup, Rangers	0 4 4 6
N. Metz, Toronto	2 1 3 0
H. Brown, Rangers	2 1 3 0
Clapp, Boston	0 3 3 0
McGill, Boston	0 3 3 0
J. S. Stewart, Detroit	0 3 3 0
Crawford, Boston	1 2 3 0
Grosso, Chicago	1 2 3 0
Henderson, Boston	0 3 3 18
Lewick, Rangers	0 2 2 6
N. Colville, Rangers	0 2 2 6
Seibert, Detroit	0 2 2 14
P. Watson, Rangers	0 2 2 12

Ces règlements sont approuvés

A une réunion tenue hier soir, le comité des règlements de la O.A.H.A., a publié les nouveaux règlements suivants, effectifs immédiatement:

a) Aucun joueur affilié aux clubs de la O.A.H.A. n'aura le droit de participer aux joutes de son club tant que sa carte de joueur n'aura pas été reçue par le registraire;

b) Tout joueur ayant signé une carte avec un club affilié et pris à jouer pour un autre club sera suspendu;

c) Tout joueur, qui après avoir pris part à deux joutes pour un club et n'ayant pas fait le grade aura la permission de jouer pour un club dans une catégorie inférieure;

d) Tout club trouvé coupable d'employer des joueurs qui n'auraient pas signé de carte sera suspendu indéfiniment.

Berthiaume perd en deux rondes

Cleveland, 4 — Tami Mauriello n'a eu aucune difficulté à vaincre Jerry (Schoolboy) Berthiaume, de Montréal, dans le combat de boxe disputé en cette ville comme finale hier soir, car à la 2e ronde, le boxeur montréalais fut envoyé au pays des rêves.

La mise hors de combat eut lieu lors que le boxeur de New-York, pesant 202 livres, se servit de sa pesanteur pour pousser son adversaire pour boussuler sur la tête à la tête et au corps.

Berthiaume fut en difficultés dès le début, bien qu'il ait compté à plusieurs reprises avec des gauches à la figure. Mauriello remporta la première ronde par une faible marge grâce à un ralliement furieux à la fin.

Berthiaume n'eut jamais de chance contre cet adversaire plus gros

Une pratique du Canadien à Lachine

Le Canadien jouera sa prochaine partie samedi soir prochain, alors que les meneurs de la Ligue Nationale se rendront à Toronto, pour y faire face aux protégés de Happy Day. Le Tricolore espère pouvoir, non seulement conserver son avantage, mais même augmenter son avance dans la course au championnat du circuit Dutton. Le lendemain soir, les Habitants de Tommy Gorman se rendront à Detroit, et dans la soirée, ils feront la lutte aux Red Wings de Jack Adams, qui occupent actuellement la 2e position sur un pied d'égalité avec les Eperviers de Chicago.

Comme le Forum est présentement envahi par les Ice Capades, qui seront ici jusqu'au 12 décembre, le Tricolore a dû se rendre à Lachine hier pour y tenir une pratique en vue de ses prochaines rencontres, et l'instructeur Dick Irvin et tous nos porteurs-couleurs étaient présents à cet exercice qui dura plus d'une heure.

Irvin avait 17 joueurs en uniforme pour la pratique d'hier et ceux qui ont été victimes d'accidents depuis le début de la saison paraissent avoir retrouvé leur aplomb. Joe Benoit fut la vedette de la victoire de samedi dernier et on rapporte qu'il est complètement remis de la blessure au poignet qui fut cause de sa piètre tenue durant quelques joutes.

Bill Durman, qui fut une des grandes vedettes de la victoire sur les Rangers, a été félicité par ses équipiers, qui lui accordèrent le crédit d'avoir remporté la victoire. Le détenteur du trophée Vézina sera encore très difficile à battre cette saison.

Les Rangers de New-York sont allés jouer une partie d'exhibition à Ottawa avant de retourner dans la métropole américaine. Les Rangers ont affiché une belle tenue contre les Canadiens, mais après la joute, Frankie Boucher a déclaré qu'il avait abandonné sa théorie d'employer deux gardiens de buts. Boucher a déclaré que ce système s'était avéré une faillite lorsque Charley Rayner vit trois points comptés contre lui alors qu'il remplaça Jim Henry qui avait été blessé, et ceci assura la victoire des Canadiens.

Maintenant que cette pratique de garder deux gardiens de buts sera discontinuée, un des deux gardiens de buts des Rangers partira pour St-Paul ou quelque autre club.

Les Rangers montrent de la faiblesse à la défense et s'ils parviennent à trouver un solide joueur de défense, il se pourrait que Lester Patrick reforme la ligne composée de Mac Colville, Alex Shibicky et Neil Colville. Les Rangers sont inéfités jusqu'à dimanche prochain, alors qu'ils rencontreront les Leafs au Madison Square Garden.

Dans la ligue Provinciale

Ulysse Paquin, de Montréal, a été élu vice-président de la ligue Provinciale de hockey au cours d'une importante assemblée tenue par les officiels de ce circuit, samedi dernier, à l'édifice Sun Life. Les officiels ont également nommé Henri Vermette au poste de trésorier.

Les directeurs du circuit Ernest Comte ont décidé de prolonger la cédule jusqu'au 3 mars 1946, au lieu du 23 février et chaque club disputera vingt joutes durant la cédule régulière. Les quatre premiers clubs qui termineront en tête du Ligue à la fin de la saison seront admis dans les séries éliminatoires et le vainqueur pourra ensuite se mesurer contre le champion de la ligue senior provinciale, et ensuite figurer dans les séries éliminatoires de la coupe Allen, emblème du championnat senior du Canada.

Azarie Choquette, vice-président de la O.A.H.A., était présent à l'assemblée et M. Choquette en a profité pour discuter des séries éliminatoires de ce circuit.

Les directeurs ont adopté d'employer des arbitres neutres dans chacune des joutes, afin qu'aucun arbitre soit l'officiel dans une partie de sa ville natale. Plusieurs sportsmen de la ville étaient présents à cette assemblée et il se peut que ce circuit opère avec plusieurs autres clubs l'an prochain.

Len Cowboy est disqualifié

Paul Lortie a conservé son titre contre son rival, "Cowboy" Hughes, hier soir, au marché Saint-Jacques, quand ce dernier a été disqualifié après 5.10 minutes dans l'engagement décisif. Hughes applique la prise du pendu à Lortie et ne voulut pas écouter les avertissements de l'officiel, ce dernier le disqualifia tout simplement. Hughes s'était assis sur le terre au après 15.30 minutes et Lortie avait égalé les chances 8 minutes après.

Harry Madison fut disqualifié après 17.30 minutes contre Joe DeValteau à la semi-finale et le combat entre Bob Lortie et Al Tucker fut nul. A la préliminaire Jack Larouche triompha de Eddy Ben Jackson en 12.10 minutes.

Jeudi soir, le champion Paul Lortie défendra son titre contre son grand rival, George Cagney, de Québec. Au même moment, Larry Raymond fera face à Harry Madison. Leg Langevin en viendra aux prises avec Jean Pusie et Pat Girard disputera la victoire à Al Tucker.

La première place à Leswick

Voici les dix meilleurs compteurs de la Ligue Américaine de hockey:

B. A. P. M.	
Leswick, Indianapolis	12 21 33
Douglass, Indianapolis	15 12 27
Gagné, Providence	10 17 27
Hunt, Buffalo	8 19 27
Bukovich, Indiana	8 11 25
Horeck, Buffalo	9 16 25
W. Wilson, Pittsburgh	15 10 25
Courteau, New Haven	5 19 24
Léger, Buffalo	10 11 24

La décision à Hubert Gagner

Hubert Gagner, boxeur de Montréal, a facilement triomphé de Larry Johnson, par décision de cinq rondes, hier soir, à Toronto, dans un combat fort intéressant. Hubert en a eu assez pour un fort avantage sur le boxeur torontois qu'il a envoyé au plancher à quatre reprises. Le combat eut lieu au Maple Leaf

Les Rapides auront la visite du Drummondville

Les Rapides de Lachine joueront leur prochaine partie locale demain soir, alors qu'ils recevront la visite du Drummondville. Cette partie promet d'être très intéressante et le club de Paul Haynes fera l'impossible pour remporter sa septième victoire consécutive.

Les Rapides sont actuellement en première place de la ligue Provinciale avec une avance de huit points sur les "Saints", de St-Hyacinthe. La Lachine a perdu les services de Bob McFarlane, qui a été blessé lors de la joute de dimanche dernier et il est actuellement à la recherche d'un solide joueur de défense.

Paul Lessard, qui a remplacé Jos. Lemaire, a très bien fait durant les quatre dernières joutes de son club. Paul Haynes est aussi satisfait de la belle tenue de Jim et d'Yvan Hamel. Ces deux joueurs accomplissent de la belle besogne sur la défense.

Le Drummondville a fait l'acquisition d'autres joueurs et il est déterminé à infliger une défaite aux Rapides.

Paul Lamarche, gérant général du Lachine, a annoncé hier soir que les Canadiens de la ligue Nationale joueront une partie d'exhibition à l'Arena de Lachine contre les Rapides, jeudi soir. Il se peut que Pit Morin, ailier du Royal Senior, joue pour le Lachine. Il formerait une ligne d'attaque avec ses deux frères, Jacques et Bob.

Le hockey professionnel et amateur

HIER:

Ligue Nationale
Aucune joute au calendrier.

CE SOIR:

Ligue Américaine
New-Haven à Saint-Louis.
Ligue Provinciale
Drummondville à Cornwall.

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale	J. G. P. N. P. C. P.
Canadien	13 7 4 1 39 27 15
Detroit	12 7 4 1 39 27 15
Chicago	13 7 5 1 57 48 15
Boston	10 5 3 2 35 32 12
Toronto	15 4 10 1 42 62 9
Rangers	13 3 9 1 30 45 7

Ligue Américaine (Division Est)

J. G. P. N. P. C. P.	
Hershey	19 11 5 3 59 66 25
Buffalo	21 10 8 3 98 86 23
Providence	13 8 9 2 66 73 18
New Haven	19 7 10 2 69 76 18

Ligue Provinciale (Division Ouest)

J. G. P. N. P. C. P.	
Ind'polis	20 11 5 4 102 69 26
Pittsburgh	20 11 5 4 102 69 26
Cleveland	18 6 7 5 61 71 17
St-Louis	18 5 10 3 52 82 13

Ligue Senior

J. G. P. N. P. C. P.	
Royal	14 12 1 1 70 41 25
Shawinigan	14 6 7 1 52 64 13
Valleyfield	13 6 7 1 58 58 13
Ottawa	14 6 7 1 53 64 13
Québec	11 5 5 1 46 32 11
Hull	14 2 11 1 48 68 11

Ligue Junior

J. G. P. N. P. C. P.	
Concordia	6 4 1 1 39 25 9
Verdun	7 3 3 1 28 30 7
Canadien	6 3 3 0 23 25 6
Royal	5 2 3 0 11 18 4
National	4 1 3 0 15 19 2

Le badminton à la clinique sportive

Le badminton sera à l'affiche de la clinique des sports de Montréal, cette semaine.

Le comité de la ligue Murray, qui s'occupe activement de ce sport très populaire, a préparé un programme d'envoie. Le président Tom Hurston, Alton Fitzpatrick et Fred Jackson, tous deux directeurs de la ligue, présenteront un groupe de champions tels que: Lucien Soucy, Léo Lafontaine, Bill Fry, Len Scheleman, Nancy Barclay et Doreen Claperton dans des rencontres d'exhibition. En plus, Doug Grant, trois fois champion du Canada, donnera une démonstration des coups effectifs employés par les champions et expliquera les bases fondamentales de ce sport.

Marc Vézina présentera la clinique française qui sera tenue à la Palestre nationale, jeudi soir prochain, à 8 h.

Le programme anglais aura lieu mercredi soir, au N. D. G. Y. M. C. A.

Le public est invité à ces cliniques; l'entrée est libre.

J.-C. Campeau mène dans le circuit senior

Le club Valleyfield a la distinction d'avoir quatre joueurs de son équipe parmi les dix premiers compteurs de la ligue Senior de Québec et de plus il a l'honneur de posséder le meilleur artilleur du circuit car Jean-Claude Campeau a réussi à déloger Smiley Meronek de la première place avec un total de 25 points, répartis en six buts et dix-neuf assistances. Meronek, du Royal de Frank Carlin, est bon deuxième avec un point de moins que le centre des Braves. Joannette et Plamondon, tous deux du Valleyfield, sont sur un pied d'égalité pour la troisième position avec chacun vingt points à leur crédit pendant que Majeau est parmi les dix premiers, avec 16 points.

Floyd Curry du Royal et Henry Hayes des Cataractes de Shawinigan sont aussi sur un pied d'égalité en quatrième position avec des totaux de 19 points. Curry a compté neuf buts et a réussi 10 assistances, tandis qu'Henry Hayes a obtenu 8 buts et a fourni 11 assistances.

Pete Morin, Gerry Heffernan du Royal, et Fernand Majeau, des Braves du Valleyfield sont sur un pied d'égalité en cinquième place avec chacun 16 points.

Gerry Heffernan a été le joueur le plus puni de la ligue, car il a passé 45 minutes au banc de pénitencier. Heffernan a reçu trois punitions de mauvaise conduite depuis le début de la saison.

Lionel Bouvette, des As de Québec et Jerry McNeil du Royal sont les meilleurs gardiens de buts. Ces deux cerbères ont été éduqués pour la moyenne de 2.9 points par partie.

JOUTES DE DEMAIN

Deux joutes sont à l'affiche dans la ligue Québec Senior demain soir. Les Sénateurs feront face aux Volants de Hull, tandis que les Braves de Valleyfield rencontreront les As de Québec. Ces deux joutes décideront probablement de la 2e place. Une victoire pour les Braves et une défaite pour les Sénateurs, placeraient le club de Lucien Leduc seul en deuxième place.

B. A. P. M.

Campeau, Valleyfield ... 6 19 25
Meronek, Royaux ... 8 16 24
Plamondon, Valleyfield ... 15 6 20
Joannette, Valleyfield ... 10 10 20
Hayes, Shawinigan ... 9 10 19
Curry, Royaux ... 8 11 19
Morin, Royaux ... 10 6 16
Heffernan, Royaux ... 7 9 16
Majeau, Valleyfield ... 6 10 16
Gravel, Shawinigan ... 9 6 15
Smart, Royaux ... 7 8 15
Riopelle, Royaux ... 7 7 14
Check, Ottawa ... 7 7 14
Peer, Valleyfield ... 6 8 14
Smith, Ottawa ... 7 6 13
Campbell, Royaux ... 5 8 13
Korn, Québec ... 5 8 13
Slowinski, Ottawa ... 5 8 13
Brown, Ottawa ... 5 8 13
Carragher, Québec ... 3 10 18
Ballance, Hull ... 7 5 12
Dunlap, Hull ... 7 5 12
Webster, Hull ... 5 7 12
Toupin, Shaw ... 5 7 12
McFadden, Ottawa ... 5 7 12
Dewey, Hull ... 4 8 12
Imlach, Québec ... 4 8 12
Gravelle, Royaux ... 7 5 11
Greene, Ottawa ... 6 5 11
Grathy, Shaw ... 5 6 11
Tremblay, Québec ... 3 8 11
Kerr, Hull ... 2 9 11

Les champions devront défendre leur titre

New-York, 4 — Les officiels de la National Boxing Association ont annoncé que Tippy Larkin, de Garfield, N. J., devrait rencontrer Jimmy Doyle, à Los Angeles, et le vainqueur de ce combat pourra ensuite rencontrer Ray Robinson, de New-York, dans un combat dont le gagnant sera considéré comme l'aspirant n° 1 au champion mi-moyen mondial.

La N.B.A. a également décidé que Ike Williams, de Trenton, N. J., champion poids léger mondial, devra défendre son titre avant le 1er janvier prochain, ou son championnat deviendra automatiquement vacant.

La N.B.A. a de plus adopté un nouvel amendement, soit d'aviser leur licenciés quelques semaines avant de disputer quelques matches "non pour le championnat", avant le 1er avril. Ces combats seront un moyen d'entraînement pour les champions, mais la N.B.A. a laissé entendre également que les détenteurs du titre devront risquer leur titre avant le 1er juin 1946. Les champions les plus affectés par cette dernière décision, sont Gus Lenevich, champion mi-lourd mondial, Tony Zale, champion poids moyen, et Manuel Ortiz, champion poids coq.

Il se joindra au club Hull

Bod Love, qui a pratiqué avec le Royal durant les deux dernières semaines, a signé son contrat avec les Volants de Hull, et il jouera sa 1ère partie avec ce club, demain soir, contre les Sénateurs d'Ottawa. Love, qui a déjà joué pour les Generals d'Ottawa, est un centre et il renforcera le club de Bob Guertin.

Tony Grabowski, qui s'est aligné avec les Canadiens, il y a environ quatre ans, était en ville hier et il ne serait pas surprenant de le voir à l'oeuvre avec un club de la Ligue Senior sous peu.

Les activités sportives à la Palestre

Le collège Ste-Marie rencontrera l'école St-Stanislas ce soir (4 décembre), dans le gymnase de la Palestre Nationale. Cet après-midi, le Mt St-Louis reçoit le Plateau.

Samedi dernier, le National Junior a défait l'équipe de l'E.S. St-Stanislas par 29 à 18, dans une rencontre d'exhibition. Dagenais et Cyr du National furent les plus en évidence, tandis que Marcoux fut le joueur qui s'est signalé le plus pour le club de l'E. S. St-Stanislas.

Dollard Dubois a arbitré cette joute à la satisfaction de tous. Lucette Gamache et Jacqueline Marchand étaient respectivement marqueuse et chronométreuse.

NATATION—Louis Choquette, instructeur de nage au National, annonce les résultats de la première étape du marathon de nage qu'il a organisé pour les membres, durant le mois de novembre; les nageurs qui ont participé au marathon avaient 9 périodes de 3/4 d'heure. Léonard, le vainqueur, a parcouru 847 longueurs, soit plus de 12 milles. Fouriez s'est classé 2e, avec 9 milles.

Classement:
Senior: 1er Léonard; 2e Fouriez; 3e Forgues; 4e Auger.
Intermédiaire: 1er Déchêne; 2e G. Fleury.

Junior: 1er A. Fleury; 2e Duchesneau; 3e A. McCready; 4e C. Viau.

Les membres apprendront avec plaisir qu'à la piscine, deux tremplins olympiques ont été installés, la semaine dernière. Le champion Emile Hotte reprendra incessamment son entraînement.

BOXE—Armand Rougeau et André Séguin, instructeurs de boxe au National, auront participé de leurs protégés qui participeront à la soirée de boxe-amateur du 6 décembre, organisée par les Chevaliers de Colomb, au profit des familles nécessiteuses de mont Rolland. Les boxeurs sont: Jacques Rougeau, Eddie Morin, Jean-Paul et Noël Labrosse, Eugène Mainville, Armand Quesnel et Rudy Galafaro.

Paul Labrosse a remporté une victoire décisive la semaine dernière, à la séance de boxe des Grenadiers Guards. C'est un boxeur prometteur qui fera parler de lui dans le prochain tournoi.

BALLON VOLANT—Martin Richer, l'instructeur du ballon volant, a organisé une ligne intérieure de ballon volant qui comprendra quatre équipes d'hommes, les "Normals", les "Poldiers", les "Vétérans" et les "Athlétiques". Les capitaines de ces équipes seront, respectivement: MM. N. Presscott, H. Chapdelaine, E. Godin, M. Cambron.

Les parties de cette ligue se joueront le vendredi soir. La ligue intérieure fonctionnera en même temps que la ligue extérieure. Deux équipes d'étoiles choisies par l'instructeur feront partie de la ligue Montclair et mesureront leurs forces avec les équipes du Y.M.C.A. et du Y.M. H.A.

Les cédules de ces deux ligues seront annoncées aussitôt qu'elles seront terminées.

BALLON VOLANT (ligue féminine)—La première moitié de la cédule de la ligue intérieure de ballon volant du National s'est terminée jeudi dernier. Les équipes "rouges" et "bleues" sont ex aequo pour les parties gagnées et les points, soit 37, mais les "rouges" se classent premières, contre seulement 26.

Voici les positions complètes: Rouges, 1ère; Bleues, 2e; Violettes, 3e; Vertes, 4e.

Le concours pour le choix du nom du National II s'est terminé jeudi également. Les jouteuses ont voté avec enthousiasme et les noms suggérés étaient tous intéressants. M. François Desmarais qui était juge du concours, a finalement choisi: "l'équipe atomique du National". Adrienne Laferrrière avait suggéré ce nom et a gagné le prix offert par M. Desmarais.

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
155 OUEST, RUE CRAIG
Tél. H.A.R. 5980

CARON & CARON

Comptables agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A., L.B.C., C.A.
René Caron B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
H.A.R. 3638
42, rue Laviolette, TROIS-RIVIÈRES

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.C. O.A.
Tél. MA. 8887

Cartes professionnelles

ARCHITECTE

YVES BELANGER
ARCHITECTE, D.B.A.
2044 MARLOWE - MONTREAL
TEL.: DEXTER 5930

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
NOTES: ÉDITIONS les Communautés Spéc. viseuses à un préalable de son service particulier.

AVOCATS

Antoine Vanier, C.B. Guy Vanier, C.B.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. H.A.R. 5843

BREVETS D'INVENTION

le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'originalité
10
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST, MONTREAL

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets marques de commerce etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
Tél. Ste-Catherine ouest - Montréal

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A., L.B.C., C.A.
René Caron B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
H.A.R. 3638
42, rue Laviolette, TROIS-RIVIÈRES

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
155 OUEST, RUE CRAIG
Tél. H.A.R. 5980

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A., L.B.C., C.A.
René Caron B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
H.A.R. 3638
42, rue Laviolette, TROIS-RIVIÈRES

de Varennes & Vézina

Comptables agréés
10

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Choses et autres

Le message du président Truman aux ouvriers de la General Motors a été bien accueilli par le monde financier...

Nouveau gérant



M. J. Gérard POMINVILLE, que la Prérogative vient de nommer gérant, service de l'assurance-vie, pour le district de Montréal...

ELUS ADMINISTRATEURS DE LA ROYAL BANK



La Royal Bank annonce les nominations suivantes: M. Sydney G. Dobson, vice-président et gérant général a été nommé vice-président exécutif de cette institution...

Profit accru de Molson's Brewery

Le 159e rapport annuel de Molson's Brewery Ltd, le premier que publie la compagnie depuis l'émission publique de 150,000 actions...

Bilan favorable de Southern Canada Power

Le 32ème rapport annuel de Southern Canada Power Company, Limited, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1945...

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Le commerce extérieur du Canada

D'après les relevés de septembre, accuse un recul, l'or non compris, de \$427,051,000 à \$347,240,000...

Bourse de Toronto

Toronto, 4 (C.P.) — Les gains prédominaient sur le marché à Toronto, ce matin dans le groupe des mines d'or...

Bourse de New-York

New-York, 4 (P.A.) — Quelques valeurs sélectives dans les industrielles et les services publics...

Bourse de Montréal

(C.P.) — Le marché était modérément actif ce matin, à la place locale et la tendance était légèrement irrégulière...

Advertisement for 'L'IMPRIMERIE POPULAIRE' with contact information and services offered.

Advertisement for 'TARIF des annonces classifiées' with a detailed rate schedule.

Advertisement for 'BANQUE DE MONTREAL' with details on deposits and services.

Advertisement for 'ACHAT DE CREANCES' with details on debt collection services.

Advertisement for 'VENTE DE LIVRES' with details on book sales and discounts.

Dividendes déclarés: Nova Scotia Light and Paper Company, Russell Industries, Western Gravers, etc.

La production minérale au Canada: Oléagineux, charbon, etc.

Bethlehem, Baltimore & Ohio, American Water Works, Electric Power & Light, etc.

Hors-liste: Albany River, Amal Larder, etc.

Le général Crerar chez le premier ministre: Québec, 4 (D. N. C.) — Le général H. D. G. Crerar...

La Banque de Montréal souligne la nécessité de prévoir

Le retour de la paix impose un changement d'attitude au sujet des problèmes généraux

LE PRESIDENT GEORGE W. SPINNEY EN SOULIGNE L'IMPORTANCE A LA 128^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA B. de M.

Le Canada se trouve en excellente situation pour la reconstruction

Montréal, 4. — En soulignant l'urgence des problèmes sociaux et économiques de l'actuelle période de transition, George W. Spinney, C.M.G., président de la Banque de Montréal, a déclaré hier aux actionnaires de cette institution, réunis à leur 128^{ème} assemblée annuelle, que peu de pays se trouvent aussi favorablement placés que le Canada pour passer des projets à leur réalisation. L'un des grands facteurs essentiels à la reconstruction, a-t-il dit, est le changement de nos attitudes mentales.

Comparant notre situation domestique avec celle de plusieurs autres pays, le président a fait observer que si le Canada a connu les peines et les tracasseries de la guerre, celle-ci ne lui a tout de même pas infligé ses horreurs et ses ravages immédiats à l'intérieur de ses frontières.

"Nous avons, dit-il, une population intelligente et souple, qui n'a pas été physiquement minée par les fatigues de la guerre. Notre outillage industriel n'a pas été réduit en ruines. Si les exigences anormales de la guerre ont lourdement atteint nos ressources matérielles, nous n'en restons pas moins fort riches, par voie de comparaison.

"De longue tradition, nous possédons un gouvernement stable, dans les cadres de la démocratie. Notre système monétaire reste sain et nous n'avons connu ni les rigueurs, ni les injustices d'une inflation débridée. Nous vivons en bons termes avec nos voisins. Bon nombre de ces avantages, que nous prenons tout simplement pour acquis, sont pourtant rares dans l'univers actuel. Quand on contemple l'Europe, avec ses dévastations et ses ruptures — non seulement des moyens de production, mais aussi des relations commerciales et de la confiance entre les hommes — quand on étudie la nature et le degré du choc physique et financier de la guerre sur le Royaume-Uni, peut-on ne pas conclure que les Canadiens restent privilégiés en cette terre d'Amérique?"

"Je ne cherche pas à amoindrir les difficultés de notre période de transition. Je crois cependant que nos responsabilités et nos problèmes sont ceux d'une nation avantagée, par contraste avec les tâches gigantesques auxquelles se voient astreintes les nations moins favorisées."

L'attitude mentale

"De toutes les modifications qui s'imposent actuellement aux Canadiens, a déclaré M. Spinney aux actionnaires, l'une des plus importantes est celle de nos attitudes mentales." Cela sera d'autant plus difficile, croit-il, qu'il nous faudra garder encore pendant quelque temps certains de nos concepts de guerre. "Ainsi, mentionne M. Spinney à titre d'exemple, il est bien évident que la poussée vers l'inflation est aujourd'hui plus intense, plus hâtive de dangers qu'elle ne l'était pendant le conflit. En conséquence, la nécessité de maintenir la contrainte volontaire du temps de

vu forcé d'accepter maintes entraves à sa liberté d'action.

"Maintenant que la guerre est terminée, l'espérance sincèrement que nous en avons fini avec l'incroyable gaspillage des ressources. Nous devons maintenant produire pour des fins utiles et, dans les cas où nous produirons plus que nous ne pouvons consommer, nous devons tendre à échanger ces surplus pour les produits des autres pays. D'autre part, je ne crois pas qu'aucun d'entre nous soit prêt à accepter les restrictions et les fardeaux financiers du temps de guerre comme des additions permanentes à l'existence du temps de paix.

"Même si nous sommes fatigués de la guerre, les problèmes de la reconstruction ne peuvent s'ajourner. La période d'après-guerre dont on a tant parlé, qui a tant fait couler d'encre, n'est plus une abstraction; nous y sommes présentement. L'après-guerre, a-t-il dit, nous devons à la fois réaliser que la paix, à l'instar de la guerre, pose aussi ses exigences."

Quelqu'un doit semer et récolter pour étaler la sécurité sociale, dit le président de la B. de M.

LE PRESIDENT GEORGE W. SPINNEY EN SOULIGNE L'IMPORTANCE A LA 128^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA B. de M.

George W. Spinney estime que notre économie peut loger de vastes programmes de sécurité

La législation ne peut pas tout faire — Il faut aussi compter sur l'effort producteur



GEORGE W. SPINNEY, C.M.G., Président

guerre et d'accepter sagement les mesures de stabilisation appropriées continue de s'imposer à nos bons sens Canadiens.

"C'est la façon dont nous accepterons cette nécessité qui déterminera si nous entreprendrons les tâches de la reconstruction à la faveur de la stabilité monétaire ou au sein d'une inflation turbulente, qui aura le même effet pour conséquence inévitable."

Liberté d'action nécessaire

Le président fait ensuite observer que si l'attitude du temps de guerre doit se maintenir en certains domaines, il en est d'autres, par contre, qui exigent des conceptions nouvelles, fondées sur la prévoyance.

"On entend souvent dire, de nos jours: "Ce qu'on a fait pour la guerre, on peut le faire pour la paix". On laisse ainsi entendre que l'embarras intégral et le haut niveau du revenu national qui ont caractérisé notre économie de guerre peuvent facilement se maintenir dans l'économie normale. A mon avis, ce raisonnement est dangereusement simplifié. Satisfaire aux demandes insatiables d'armements est une chose, mais c'en est bien une autre que d'édifier et de maintenir des marchés consommateurs au sein d'un monde pacifié, et la transition ne peut s'effectuer par la magie d'une formule.

"Les nécessités de la guerre engendrent malheureusement des emprunts, des taxes et des dépenses pour l'obtention de marchandises rapidement détruites et la création de services qui fauchent la fleur de notre jeunesse. La vaste mobilisation des ressources humaines et matérielles n'a eu pour objet que de vaincre l'ennemi et de sauvegarder notre mode d'existence. La réalisation de cet objectif exige le retour à nos systèmes économiques et sociaux ordinaires. L'individu a été

"Je ne vois aucune raison de croire qu'on puisse jamais établir un système économique si ingénieux que tout le monde pourra compter, en droit, sur un haut niveau d'existence et de sécurité sociale, qu'on travaille avec acharnement ou non pour le mériter, déclare hier George W. Spinney, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal.

"Ce serait évidemment bien agréable si nous pouvions tous vivre des chèques du gouvernement, mais la vie est ainsi organisée, sur cette planète, que quel qu'un doit semer et récolter, doit concevoir des projets et les réaliser, appliquer les qualités de l'initiative, de l'audace et de la prévision. Seule cette totalité de l'effort producteur peut établir les bases véritables et permanentes du bien-être matériel et de la sécurité économique.

Soulignant que les Canadiens continueront de réclamer plus d'aide et de commodités du gouvernement qu'avant 1939, M. Spinney croit que ces mesures d'assistance peuvent trouver place dans l'économie canadienne d'après-guerre, pourvu qu'elles soient sagement inspirées et administrées.

Imagination et souplesse nous seront nécessaires, dit George W. Spinney

Le président de la B. de M. admet la nécessité de certains contrôles

La Banque étendra autant que possible ses services de prêt

Certains contrôles restent nécessaires, a déclaré hier le président George W. Spinney, aux actionnaires de la Banque de Montréal, à l'occasion de l'Assemblée annuelle. Il espère cependant qu'on étendra de près le bien-fondé des restrictions maintenues afin que la concurrence et l'effort créateur obtiennent le plus de latitude possible. "Il ne faudrait pas oublier, dit-il, que si l'expansion de la capacité de production constitue l'assise du bien-être matériel, elle constitue tout autant la principale cause de l'inflation. Et je ne connais pas à la production de meilleur stimulant que la saine concurrence dépourvue de restrictions non essentielles, appliquée à satisfaire les innombrables besoins des consommateurs, tant au pays qu'à l'étranger.

"Cet effort créateur relève du génie particulier qui s'entreprend en privé; c'est de lui que provient l'embouchage et les revenus des Canadiens. Au cours des années que nous nous apprêtons à franchir, l'industrie et le commerce du Canada auront besoin, plus que jamais, d'hommes doués d'idées nouvelles et de l'énergie nécessaire à leur application."

Principes bancaires créateurs

M. Spinney estime que la souplesse et l'imagination sont aussi nécessaires aux institutions financières qu'aux autres entreprises, et il assure aux actionnaires que la Banque de Montréal tient parfaitement compte de ce fait dans l'expédition quotidienne de ses affaires.

"Une saine politique bancaire, dit-il, place toujours la protection des fonds des déposants au-dessus de toute autre considération; néanmoins, pour bien remplir sa mission, une banque ne peut se contenter de protéger parfaitement ses déposants; elle doit encore, dans sa sphère, répondre aux besoins de crédit de la communauté.

"Voilà pourquoi nous nous appliquons à placer nos facilités de prêt et nos autres services à la disposition du plus grand nombre possible. C'est à cette fin que nous étudions constamment de nouvelles méthodes et les moyens d'adapter les anciennes aux conditions nouvelles.

"Lors de notre dernière assemblée, je disais aux actionnaires qu'une sécurité économique réelle et durable ne pouvait s'obtenir sans risques. Je pourrais ajouter qu'à mon avis, l'exploitation bancaire dépourvue de risques ne correspond pas à l'idéal bancaire, et que pour nous maintenir dans le sentier du progrès, nous devons nous armer de courage et de confiance pour faire face aux nouvelles conditions.

"A une institution comme la nôtre, le temps présent impose un examen de conscience. Ce n'est pas le moment de dormir sur les lauriers acquis par une belle victoire et une grande solidité. C'est pourquoi nous ne prenons que les meilleures valeurs que lorsqu'elles contribuent au progrès, et ce sera notre constant idéal de maintenir cette banque à l'avant-garde du développement, utile, constructeur, au service de la vaste communauté canadienne."

Le système bancaire canadien a prouvé sa souplesse, dit le gérant général de la B. de M.

B. C. GARDNER PARLE DES ADAPTATIONS QUI ONT AIDE AU FINANCEMENT DE LA GUERRE

La Banque de Montréal en excellente situation pour satisfaire aux besoins de ses clients

Montréal, 4. — Le guerre qui vient de se terminer a prouvé une fois de plus "la haute faculté d'adaptation de notre système bancaire aux conditions et aux nécessités nouvelles", déclare hier B. C. Gardner, gérant général, aux actionnaires de la Banque de Montréal réunis en assemblée annuelle. "Il est évident qu'à l'instar de beaucoup d'autres entreprises canadiennes, dit-il, notre institution s'est modifiée sous bien des aspects, au cours des six dernières années.

"En facilitant les contrôles et les mesures de guerre du gouvernement, en encourageant les épargnes de guerre et la distribution des obligations du gouvernement, en finançant et en facilitant la production de guerre, en exécutant le volume énorme des transactions bancaires suscitées par l'activité de guerre, ajoute M. Gardner, nos services se sont parfaitement adaptés aux besoins de nos clients et, en général, aux besoins de la nation.

"Nous sortons de la guerre en excellente situation pour satisfaire aux exigences financières de nos clients pendant la période de reconstruction et pour assurer un service bancaire sain et progressif à toutes les sections de la communauté au cours des prochaines années."

M. Gardner observe que "l'ensemble de l'activité commerciale subit de plus en plus l'influence des procédés et des problèmes de reconversion" mais que la baisse escomptée dans les indices de la production et de l'embouchage a été jusqu'ici "d'une nature très modérée".

"D'une façon générale, on peut dire que tout en étant inférieure aux sommets de 1943 et 1944, la production industrielle est encore d'environ 25 pour cent supérieure au niveau de 1941 qui, en comparaison des conditions d'avant-guerre, était une année de haute activité et de fort embouchage.

"L'indice du chômage commence à s'élever, mais ici encore, le pourcentage chômage en rapport avec le nombre des travailleurs est inférieur au degré normal de chômage qu'entraîne le déplacement des gens abandonnant les anciens emplois pour en chercher de nouveaux.

"Bien qu'il faille s'attendre à une nouvelle contraction de l'activité économique avant que le procédé de reconversion ne soit terminé, les perspectives immédiates ont des aspects rassurants. Le commerce de détail se maintient à un niveau élevé. L'accumulation des demandes pour les produits domestiques durables et de nouveaux logements exerce une influence qui tend à atténuer les heurts de la période de rétablissement. Il convient en outre de noter que d'après les relevés du gouvernement, un nombre considérable d'ouvriers, de commerçants et de professionnels se sont tournés vers les occupations civiles bien avant la fin de la guerre."

M. Gardner déclare que "le rétablissement de relations propices entre les prix et les coûts" constitue l'un des grands problèmes de la reconstruction, tant au Canada qu'à l'étranger. Si les prix restent nécessairement contrôlés, dit-il, divers items entrant dans les coûts de revient industriels deviennent d'un contrôle ardu. Il en résulte des frictions qui tendent à retarder le procédé de reconversion.

Les valeurs gouvernementales Faisant une brève comparaison entre les bilans de 1945 et 1938, M. Gardner souligne que les affaires générales de la banque se sont considérablement accrues, mais que la principale augmentation se trouve dans les sommes placées en obligations des gouvernements fédéral et provinciaux. A la fin de l'exercice se terminant au 31 octobre 1938, ces valeurs représentaient 41,4 pour cent de l'actif total de la banque, tandis qu'elles représentent maintenant 57,9 pour cent de l'actif.

"Cette augmentation reflète évidemment l'une de nos fonctions de guerre", dit-il. Le gouvernement n'ayant pu satisfaire à toutes les exigences financières de la guerre par les impôts et les emprunts publics, la majeure partie du déficit fut financée par les banques à charte au moyen de prêts à court terme et d'obligations à faible intérêt achetées directement au gouvernement.

"Faute d'une demande suffisante de prêts commerciaux, nous avons aussi acheté des valeurs, mais en quantité beaucoup moins considérable, sur le marché ordinaire. Ces achats ont joué un rôle important dans le versement mensuel pour les allocations familiales à considérablement accru la routine des transactions gouvernementales. Au cours de l'année, il y a eu augmentation des comptes courants et d'épargne, les comptes d'emprunt ont aussi marqué une "avance encourageante" et les services de sauvegarde de la banque ont en outre été de plus en plus utilisés.

"Nous accueillons cordialement toutes les occasions d'accroître nos

en nous aidant à maintenir un marché liquide et constant pour les obligations de la victoire et les autres valeurs du gouvernement en possession du public.

"Je veux toutefois insister particulièrement sur le fait que notre rôle d'acheteur d'obligations du gouvernement, tant pendant qu'après la guerre découle de circonstances qui échappent en bonne partie à notre contrôle. L'expansion de guerre de l'industrie s'est réalisée presque sans l'aide de la banque. Comme une bonne partie de cette expansion se trouvait financée directement par l'aide du gouvernement, le résultat se manifeste à notre bilan par l'accroissement des valeurs du gouvernement en portefeuille plutôt que des prêts.

"A mesure que l'industrie reprendra son cours normal et que les affaires civiles remplaceront les affaires de guerre, nous espérons que la banque jouera de nouveau son rôle essentiel, qui est de prêter, sur une échelle de plus en plus considérable."

Services bancaires accrus

En 1945, le volume des transactions bancaires a dépassé tous les records antérieurs, déclare M. Gardner. Aucune réduction appréciable ne s'est encore faite sentir dans la lourde routine engendrée par les services spéciaux du temps de guerre. Au contraire, l'insti-



B. C. GARDNER, Gérant général

tion des versements mensuels pour les allocations familiales a considérablement accru la routine des transactions gouvernementales. Au cours de l'année, il y a eu augmentation des comptes courants et d'épargne, les comptes d'emprunt ont aussi marqué une "avance encourageante" et les services de sauvegarde de la banque ont en outre été de plus en plus utilisés.

"Nous accueillons cordialement toutes les occasions d'accroître nos

En 7 ans, dit le président, la Banque de Montréal a payé plus de \$19 millions de taxes

La réduction des impôts favorisera l'entreprise

Services bancaires aux mêmes taux

Les profits de la Banque de Montréal pour l'an dernier ont été de \$2,934,000 après déduction de \$2,785,000 pour l'estime des impôts sur le revenu et l'excédent de profit, annonçait hier George W. Spinney, C.M.G., aux actionnaires réunis en assemblée annuelle, à Montréal. En étudiant le compte des profits et pertes, M. Spinney, président de la banque, a déclaré que du total des profits, \$2,160,000 ont été payés en dividendes et que \$774,000 ont été ajoutés à la balance accumulée des profits et pertes.

De 1939 à 1945 inclusivement, dit M. Spinney, la Banque de Montréal a consacré un total de \$19,532,000 aux taxes des gouvernements fédéral et provinciaux. Au cours de la même période, les actionnaires ont reçu \$17,820,000, tandis que \$2,229,000 ont été portés au compte des profits et pertes.

Parlant de la réduction projetée de l'impôt sur l'excédent de profit, M. Spinney a déclaré: "Il est encourageant de constater que le récent discours sur le budget a reconnu que si cette taxe se justifiait comme instrument de finance de guer-

services à la disposition du public, déclare M. Gardner. Cette banque ne s'intéresse pas aux matières d'argent. Chaque jour, nos gérants et les membres de notre personnel se voient impliqués en des relations beaucoup plus humaines par les problèmes financiers de nos clients, surtout ceux de condition moyenne, qui s'adressent naturellement à une source de confiance pour obtenir assistance. Nous accordons une attention particulièrement sympathique aux problèmes des démobilisés.

"Nous savons bien que le volume énorme des transactions n'a pas été sans causer quelques retards et certains ennuis aux clients. Le retour de nos employés partis sous les drapeaux, l'obtention d'un outillage plus considérable et la possibilité d'accroître nos locaux ne tarderont pas, espérons-le, à améliorer la situation. En attendant, nous faisons l'impossible pour maintenir nos services au plus haut degré possible d'efficacité."

Vue d'ensemble

Avant de passer en revue la situation financière de la banque, M. Gardner a noté que pendant la majeure partie de l'exercice, les affaires se sont encore transigées en des conditions de guerre, et que ces conditions continuent d'influencer les comptes et les opérations de la banque.

"Pendant les longues années de la guerre, la banque, par ses méthodes, ses services et son personnel, s'est efforcée d'appuyer l'effort de guerre avant toute autre considération, quelles que fussent les conditions et les circonstances. Si cette guerre nous a laissé un héritage de problèmes irrésolus, dont plusieurs d'un caractère international, je crois néanmoins que nous pouvons escompter une longue période au cours de laquelle nos réunions se tiendront en des conditions plus normales."

Citant les points essentiels du rapport annuel, que les journaux viennent de publier, M. Gardner a mentionné que l'actif total atteignait \$1,715,934,000, soit une augmentation de \$189,200,000 sur l'exercice précédent. L'actif rapidement réalisable se chiffre par \$1,464,326,000, soit 89,4 pour cent de tout le passif envers le public. Le total des dépôts, au Canada et à l'étranger, s'est élevé de \$192,619,000 pendant l'année pour établir le record de \$1,613,429,000, tandis que le nombre des dépôts s'est aussi accru de plus de 100,000 pour former un total de plus de 1,400,000.

Le cas des locaux de la banque

Le gérant général a informé les actionnaires qu'on a fait une révision complète du compte des locaux de la banque, avec le résultat que ces locaux sont maintenant évalués à \$10,752,000, et les immeubles autres que ceux des locaux de la banque à \$592,000. Ces chiffres reflètent les ajustements qui découlent de l'application des réserves de dépréciation constituées au cours des années précédentes et de la dépréciation normale pour l'année en cours; les transferts aux immeubles autres que ceux des locaux de la banque de propriétés autrefois utilisées et occupées pour fins bancaires mais qui ne sont plus en usage; et la vente de certaines propriétés au cours de l'exercice.

"A l'avenir, l'évaluation pour les fins du bilan variera selon que la banque vend de vieux locaux et en achète de nouveaux, et selon la déduction de la dépréciation normale. Nous estimons que l'évaluation de nos propriétés reste fort modérée." Le programme d'après-guerre de la banque prévoyait de nouveaux locaux à certains endroits, y compris la completion de l'immeuble de Toronto, et divers agrandissements, réparations et modifications qui avaient dû être ajournés à cause de la guerre.

M. Gardner a fait la revue des conditions commerciales de Terre-Neuve, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis et de leur effet sur les activités de la banque en ces pays; il a révélé que des fonctionnaires de la banque ont fait un voyage étendu en Amérique latine et aux

Situation d'armante dans l'industrie de l'acier

A cause des possibilités de grève la sidérurgie est menacée de fermer

Cleveland, 4 (P. A.). — A cause du vote de grève pris par les ouvriers de l'acier aux Etats-Unis, la perspective d'une fermeture temporaire, peut-être d'ici la fin de l'année, est l'ombre la plus troublante au tableau de la sidérurgie actuellement, dit-on dans le relevé hebdomadaire de la publication Steel.

Les producteurs n'ont pu obtenir de majoration de prix et il semble bien maintenant qu'il ne soit plus possible de résoudre immédiatement le problème des gages.

Parlant de la grève à la General Motors et du ralentissement de la production de pièces et d'accessoires des autres fabricants d'autos, Steel dit: "Si cette tendance s'accroît beaucoup plus, et la chose paraît probable, la demande de feuilles, de barres, de fil et d'autres produits importants est telle que les fabricants s'inquiètent peu de savoir s'ils pourront maintenir leur production en dépit des réductions croissantes des besoins de l'industrie de l'automobile."

Le périodique signale en outre que les approvisionnement de fonte en gueuse demeurent restreints et, dans l'impossibilité d'accroître les inventaires, ce n'est pas sans appréhension que l'on voit venir l'hiver. Les riblons sont rares et certaines aciéries paient les plus hauts prix pour en obtenir.

Bien qu'à un rythme plus lent, la production nationale de lingots d'acier a encore augmenté. La semaine dernière, elle a gagné 1 point à 38 1/2 p.c. de capacité théorique.

Production d'acier moindre au pays

Ottawa, 4. — La production de lingots et de pièces d'acier s'est établie à 265,846 tonnes nettes en octobre, comparativement à 275,524 le mois

Des chefs se sont formés dans l'active

Eloge prononcé par le gérant général de la B. de M.

L'expérience recueillie par la Banque de Montréal "démontre clairement que les hommes qui ont dû s'occuper du service bancaire actif, expriment qu'ils étaient sous les drapeaux, ont acquis des qualités de chef qui leur seront précieuses au cours des années futures" a déclaré le gérant général B. C. Gardner, aux actionnaires de la Banque de Montréal.

M. Gardner a rendu hommage aux employés de la banque qui ont servi dans les forces armées et il a exprimé l'espoir que tous ceux qui sont encore en uniforme se joindront bientôt à ceux qui sont déjà revenus. "Nous avons besoin de leur aide, dit-il, et nous avons confiance qu'ils seront à la hauteur de la situation quand ils reprendront leurs occupations civiles.

"Nous pleurons ceux qui ne reviendront pas. Notre souvenir et notre gratitude envers eux restent éternels."

M. Gardner a également rendu un hommage spécial aux membres du personnel de la banque qui ont servi loyalement et si efficacement accompli leur tâche. Les femmes, dit-il, ont joué un rôle particulièrement appréciable.

Les prêts personnels ont sensiblement augmenté

Les programmes de saine finance aidés par la Banque de Montréal

Les prêts aux cultivateurs et aux pêcheurs en vertu d'une législation spéciale adoptée l'an dernier, l'augmentation de façon satisfaisante et il y a eu également "une augmentation fort bienvenue des prêts personnels", a déclaré hier le gérant général, B. C. Gardner, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal.

"Nous n'avons pas pour principe d'encourager les gens à s'endetter sans nécessité, mais nous estimons que notre service de prêts personnels peut jouer un rôle utile dans un programme financier bien ordonné et que les emprunteurs peuvent y recourir sans déroger aux principes d'économie et à la bonne administration de leurs affaires.

"Nous avons mis ce service en lumière dans nos annonces afin que le public puisse se en prévaloir dans toute la mesure possible. Les prêts sur garantie d'obligations de la victoire ont permis à un nombre sans cesse croissant de clients de financer temporairement sans vendre leurs valeurs, qui ont ainsi conservé une meilleure répartition."

Tout en notant le progrès des prêts aux cultivateurs et aux pêcheurs, M. Gardner a mentionné que "l'amélioration des revenus de la ferme pendant la guerre et la retard de l'outillage et des matériaux de construction ont jusqu'ici restreint les demandes de prêts."

Indes Occidentales afin de faciliter les opérations commerciales des clients. On étudie l'opportunité de tenir d'autres enquêtes similaires au Jaintain Orient et aux Antipodes.

Etudiant "le très important domaine de l'exportation", le gérant général a déclaré: "Il est très évident que pour quelque temps à venir, une bonne partie de nos exportations devront être financées par des négociations de crédit entre le gouvernement canadien et les autres gouvernements intéressés. Ce fait démontre l'urgence de rétablir les conditions de libre échange du commerce international sur la base d'un échange de marchandises vraiment et réciproquement avantageux entre le Canada et les autres nations."

correspondant de l'an dernier. La production d'octobre cette année comprend 198,185 tonnes de lingots et 7,661 tonnes de pièces. Au cours des dix premiers mois de cette année la production de lingots et de pièces d'acier atteint un total de 2,545,061 tonnes nettes, à rapprocher de 2,517,005 la même période de l'an dernier.

La production de fonte en gueuse se place à 140,693 tonnes nettes en octobre cette année contre 134,119 le mois correspondant de l'an dernier. La production d'octobre cette année comprend 106,467 tonnes de fonte basique, 19,203 tonnes de fonte de moulage et 15,023 tonnes de fonte malleable. Durant les dix premiers mois la production de fonte en gueuse s'élève à 1,508,082 tonnes nettes, au regard de 1,566,504 la même période de l'an dernier.

La production de ferro-alliages est de 14,555 tonnes nettes en octobre cette année, à rapprocher de 13,517 le mois précédent et 15,631 en octobre l'an dernier. La production des dix premiers mois s'est établie à 158,162 tonnes, comparativement à 154,757 la même période de l'an dernier.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: BELL 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Avis légal

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 24396

Cour supérieure DAME GERMAINE RICHARD, des cités et district de Montréal, épouse commune en biens de Gérard Brunelle, gérant d'affaires, du même lieu. Demanderesse

GERARD BRUNELLE, gérant d'affaires, des mêmes lieux.

Une action en séparation de défendeur, instituée en cette cause, le 15ème jour de novembre 1945. Montréal, 26 novembre 1945. J.-EUDORE MORIER, Procureur de la demanderesse.

OUVERTS DE 9 H. à 5 H. 30 — FERMES SAMEDI 8 DECEMBRE

Visite à François Mauriac

L'auteur, dramaturge, journaliste et membre de l'Académie française parle avec chaleur de la France éternelle

Rédigé pour la presse canadienne, par Maurice Desjardins, correspondant entre-mer des journaux de langue française, tous droits réservés par la presse canadienne.

Paris, 4 (P.C.) — Au nom de milliers de Canadiens qui l'aiment et l'admirent, je suis allé frapper à la porte de M. François Mauriac, auteur, journaliste, dramaturge, membre de l'Académie française, grand écrivain et l'un des véritables gloires littéraires de la France.

Pendant plus d'une heure j'ai écouté, ému, le profond penseur que François Mauriac, me parler avec chaleur de la France, de la France éternelle qu'il aime d'un amour ardent.

M. Mauriac habite avenue Théophile-Gautier, dans un quartier discret aux rues bordées d'arbres touffus. Son cabinet de travail, vaste comme l'amphithéâtre d'une salle d'opération, est entouré d'une galerie qui permet à l'écrivain d'aller explorer les rayons supérieurs d'une bibliothèque aux milliers de volumes.

Deux grands tableaux, une demi-douzaine de petits cadres entourant les photographies de Rimbaud, Baudelaire, Jammes, Proust et Valéry, constituent les seules décorations de l'atelier du maître. Le regretté Paul Valéry avait écrit sous son image un quatrain inédit en guise de dédicace. M. Mauriac m'a permis de le copier:

Que si j'étais placé devant cette effigie inconnue de moi-même, ignorant de mes traits, à tant de plus affreux d'angoisse, et d'énergie, je lirais mes tourments et me reconnaîtrais.

Au physique, M. Mauriac est: mince, très grand, démarche nerveuse. Gestes secs. Lèvres minces sous une moustache grisonnante. Crâne chauve surmonté d'une auréole diaphane de cheveux gris, presque blancs. Sa voix est rauque, résultant d'une intervention chirurgicale vieille d'une douzaine d'années qui lui fit perdre une corde vocale. En plus, vivant dans un appartement, non chauffé, il est fortement enrhumé, ce qui fait qu'il s'exprime avec difficulté, s'arrêtant parfois pour tousser et prendre une pastille dans une petite boîte sur son bureau.

L'écrivain a interrompu la rédaction d'un de ses articles du Figaro pour me recevoir. "Vous voyez, je m'occupe maintenant de politique, dit-il en souriant l'auteur de La Pharisienne et des Mal-Aimés. Parlons l'abord politique, puisque je suis déjà dans l'ambiance.

"La France se trouve dans une situation extrêmement délicate, dit-il, repoussant d'une main la plume et l'encrier. Le scrutin du 21 octobre a donné des indications contradictoires. D'une part le pays a voté à gauche et d'autre part a plébiscité le général de Gaulle et a poussé au premier rang un parti très nouveau, le mouvement républicain populaire. Ce n'est pas un parti catholique, comme certains le disent, puisqu'il n'est pas confessionnel. Mais chacun sait qu'il est favorable aux catholiques.

Il sera intéressant de voir comment le général de Gaulle, personnalité forte, s'adaptera aux complexités du parlementarisme. L'Assemblée n'a pas trop de temps pour voter une constitution. C'est à se demander si de Gaulle réussira à dominer l'Assemblée, à persuader les "représentants" de la véritable nature de leur travail, qui est constitutionnel.

M. Mauriac dit franchement que la délégation des gauches représente le vieux régime dans ce qu'il avait de pire. Toutes ses sympathies vont au M. R. P. Mais il précise qu'il n'appartient à aucun parti.

"Je ne vois jamais le général de Gaulle", affirme-t-il. "Des gens disent que je suis sa créature. Je dis peut-être des choses qui le laissent croire. Ma raison d'être, c'est de dire tout haut, dans le Figaro, ce que tout le monde pense tout bas. Mes erreurs sont les miennes et par conséquent, je ne puis être renié lorsque je dis des choses qui paraissent fausses et erronées."

Il avoue que l'atmosphère qui règne en France est étouffante. "Nous avons parfois le sentiment d'une impuissance terrible, surtout en voyant des techniciens bien intentionnés se heurtant à des difficultés écrasantes."

"C'est la situation monétaire qui est largement responsable; tout est paralysé et arrêté. Tenez, j'ai une propriété de vignobles, près de Bordeaux. J'ai une récolte de vin, du bon petit vin blanc. On me propose des prix énormes, mais j'hésite, à cause de la valeur réduite du franc, en face de mon vin qui, lui, a une réelle valeur."

"Mais j'estime que ce qui est plus grave encore, c'est le découragement dans la jeunesse. Le nombre effarant de jeunes gens qui n'ont qu'une idée: partir. On ne peut dire que nous sommes casaniers. La jeunesse ressent que l'atmosphère est étouffante et veut se faire une nouvelle vie — en Amérique, au Canada, n'importe où, mais pas en France."

"J'estime cependant que le devoir est de rester. C'est le drame de la France; c'est aussi le drame de l'Europe. Ce n'est pas la France qui m'inquiète; c'est le monde. Je suis très optimiste. J'ai confiance en mon pays. Je crois qu'il traversera encore des mauvais jours, des jours de désordre et d'anxiété, mais dans notre vieux peuple, il y a beaucoup de vitalité. La France a bien des défauts, j'y admetts. Je la trouve insupportable... mais "irremplaçable".

Je me permets ici de dire au maître comment les Canadiens français aiment la France, comment ils souhaitent la voir se relever de tous les malheurs qui l'accablent.

"J'estime que nos journaux de droite, avant la guerre, ont donné aux Canadiens une idée peu flatteuse de la France", dit M. Mauriac. "Je suis moi-même de droite, mais je suis arrivé au moment où je puis dire que la droite française a joué un assez triste rôle et a largement mérité son écroulement."

M. Mauriac me parle ensuite de l'incident du Front national, mouvement de résistance dont il fit partie après la libération et auquel il vient de remettre sa démission.

"Pendant l'occupation, dit-il, je collaborais clandestinement aux Lettres françaises. On se réunissait chez un communiste mais il y avait un dominicain dans notre équipe. Au moment de la libération, on m'a demandé de faire partie du comité. Peu de temps après, je me suis aperçu que c'était une grosse machine de guerre communiste. Comme j'estimais que ce n'était pas à moi de donner au pays fraîchement libéré l'exemple de la démission, je n'ai pas donné immédiatement ma démission. Ils se sont servis de mon nom dans la province. Comme, dans le Figaro, je disais le contraire, je croyais qu'ils finiraient par m'expulser. Ils ne l'ont pas fait et voilà pourquoi j'ai donné ma démission. Je reconnais que j'ai entretenu un équivoque, mais j'espère que mon explication est claire."

"Je vois les communistes comme un parti nationaliste étranger, parti admirablement bien organisé, admirable dans la résistance... à partir du jour où Hitler a envahi la Russie. Ils ont de leur côté l'élite du prolétariat: la jeunesse. Cela n'empêche pas qu'à mon avis, le parti communiste français est un pion sur l'échiquier russe. Je voudrais les combattre sur le plan du cléricisme. C'est pourquoi j'écrivais il y a quelques jours: "... Etre cléricale c'est détourner la religion de son but, c'est en faire un instrument de domination temporelle. C'est aussi se servir de la foi révolutionnaire des peuples pour satisfaire à la volonté de puissance des empires."

"Les communistes d'aujourd'hui, conclut-il, constituent une puissance redoutable. Ils sont en quelque

sorte les Jésuites tels que les voyaient leurs adversaires du temps de Pascal."

Secoué par une quinte de toux un peu plus forte que les autres, M. Mauriac sort de la pièce pour aller fermer une fenêtre: c'est qu'il commence à faire froid à Paris au début de novembre.

Avant de prendre congé de mon hôte illustre, je lui demande des nouvelles sur son activité littéraire: "Vous faites toujours des romans?"

"Non. Il y a intérêt pour moi à faire une coupure. Je ne regrette pas de ne plus faire de romans. La technique du roman en France a beaucoup évolué. Elle subit aujourd'hui l'influence américaine de romanciers tels Faulkner, Hemingway, Steinbeck. J'aime autant voir comment cela va tourner. Quand je ferai un nouveau roman je voudrais me renouveler... Bourget, Bordeaux, devenus très vieux, faisaient un roman tous les ans; aussi c'est devenu une mécanique. Moi, je préfère m'arrêter."

"Et le théâtre? Vous avez fait d'autres pièces?"

"Je viens de terminer ma troisième pièce. Une pièce, c'est moins compliqué. Je suis beaucoup plus libre dans ma troisième que dans mes deux précédentes (Asmodée et Les Mal-Aimés). Le titre n'est pas encore choisi, mais ça pourrait fort bien s'appeler Le passage du matin ou L'histoire d'une tentation. C'est du tragique, évidemment, mais il y aura aussi un peu de comique. C'est une première que je viens de vous donner, je l'offre à mes amis canadiens."

"Pendant l'occupation, j'ai écrit une vie de sainte, Sainte Marguerite de Corone. Vous lirez dans la préface comment j'ai fait cette oeuvre, sous le nez des Allemands qui logeaient dans ma maison en province. Tel chapitre a été interrompu parce que c'était l'heure des "Français parlant aux Français" ou parce que de lourdes boîtes ébranlaient le plafond ou parce que les fanfares du grand étamajor allemand annonçaient à la radio une victoire du Reich."

"Je vous offre un exemplaire avec le cordial hommage d'un ami du Canada."

La compagnie a répondu en citant les droits qui lui furent conférés en vertu du traité des eaux limitrophes signé par le Canada et les Etats-Unis. Elle souligne qu'elle a droit de tirer 33,072 pieds cubes d'eau du lac St-François par seconde, d'y retourner la même quantité d'eau, et qu'elle a droit d'utiliser cette eau aux fins de production d'énergie hydro-électrique.

Comme, plaide-t-elle, les demandes urgentes du temps de guerre ont nécessité l'utilisation maximum de ses usines d'hydro-énergie en 1943, la compagnie a obtenu du gouvernement fédéral, et ce comme mesure temporaire d'utilité publique et pour fins de guerre, l'autorisation de régulariser le niveau du lac St-Louis, de sorte qu'il puisse être maintenu à l'élevation 152.

Si, durant cette période, cette élévation a été excédée, elle est due uniquement à des causes naturelles et n'a rien à voir avec les opérations de la compagnie.

La demanderesse ajoute que la maison du demandeur, construite sur un bas-fond imprégné d'eau, élévation a été dépassée, elle est due constamment inondée par les eaux du lac St-François.

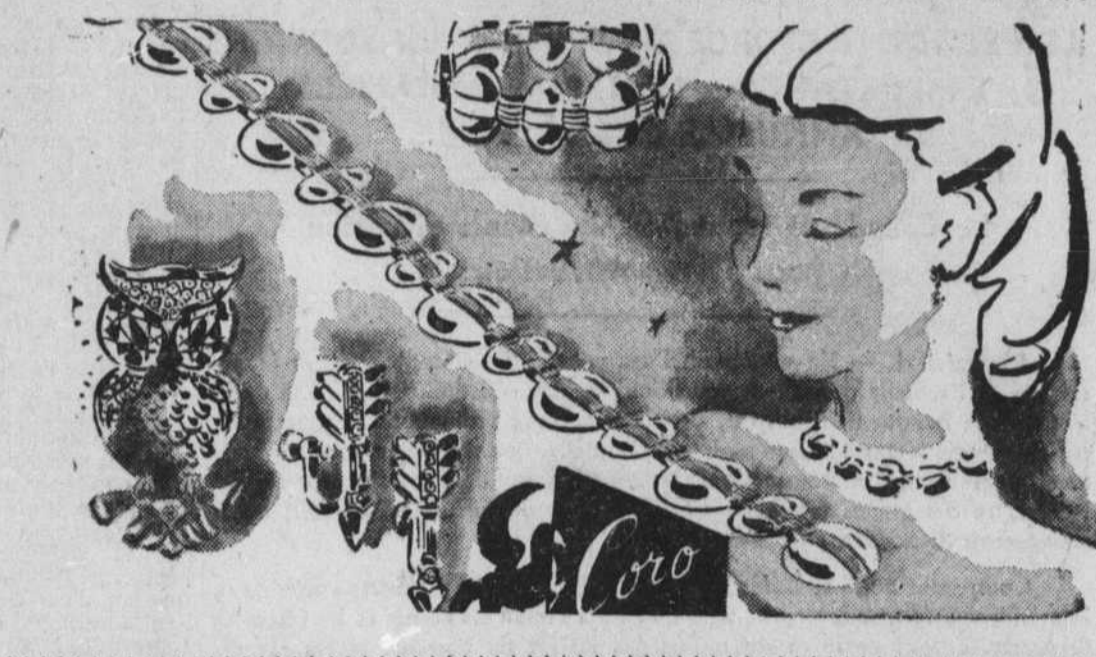
L'instruction se continuera aujourd'hui devant le juge J.-L. Loranger.

Trop de photographes à Montréal

Faites vos achats des fêtes chez DUPUIS

Samedi, fête d'obligation de l'Immaculée Conception, nos magasins seront fermés toute la journée. VEZ FAIRE VOS ACHATS DEMAIN POUR LA FIN DE SEMAINE

LESBIJOUX "CORO"
... chefs-d'oeuvre du domaine de la joaillerie imitant les pierres précieuses les plus pendieuses...
QUELLES RICHES ETRENNES
... que l'un de ces bijoux formant souvent un duo... à porter comme broche ou séparément...
5.00 à 50.00
En plus des broches-pinces "duettes" nous avons une série ravissante de bracelets, colliers, boucles d'oreilles, pouvant parfois s'appareiller à un autre bijou CORO.
Assortiment très complet avec ou sans pierres précieuses (simulées).
DUPUIS - rez-de-chaussée (St-Catherine)



LE CHOIX D'UN CADEAU EST FACILE A LA PAPETERIE

GLOBES TERRESTRES
ENSEMBLES PEU CHERS
THERMOMETRES "TAYLOR"
UN ENSEMBLE "EAGLE"
DUPUIS - rez-de-chaussée (St-Catherine)

Au Royaume des jouets
Encore 15 jours pour venir au Royaume des Jouets voir nos distingués visiteurs... Enfants venez souvent durant les heures de visites:
9 h. 30 du matin à 5 h. p.m.
Vendredi soir
CHLP
6 h. 30
Père Noël
au micro!

Un cadeau toujours apprécié
FAMEUX PRODUITS
PINAUD
pour madame, pour minsiur
85¢
1.35
4.75
3.25
95 à 3.25
DUPUIS - rez-de-chaussée (Centre)

AU RAYON DES "MENUS ARTICLES"

NOUVEAUTE...
Le coffre à linge de ménage "Stor-Rite"
... dans lequel vous placerez à l'abri de la poussière toiles de table, linge de lit, linge de ménage, couvertures de lit...
environ: 32" x 18" x 19" 1.49 chacun
Fabrication robuste en carton fibre à 3 épaisseurs (3 ply fibre board). Extérieur d'un riche fini noyer... dessus et côtés renforcés de solide cadre de bois laqué. Pour empêcher la poussière de pénétrer, le couvercle repose... une fois fermé, sur un appui à même le cadre de bois. Dispositif en plastique servant de serrure.
COFFRETS ANTIMITES .69
Pour les articles de linage, de sport, militaires, tuques... des enfants. 11" x 13" x 30" - Modèle facile à monter.
HIGH BOY
Penderies en carton épais recouvert de papier-tenture. Modèle solide avec cadre en bois. Environ: 60" x 24" x 20". Pour loger de 10 à 12 vêtements. 4.98 Chacune
"PRINCESS"
Penderies dont le devant est à deux portes ouvrant de l'intérieur. Hauteur: 60", largeur: 28", profondeur: 20". Le devant gris à rayures sur gros papier fini tweed. 5.95 Chacune
HOUSES DE DIVAN
TOUT EN CRETONNE FLEURIE
1.69
A l'approche des FETES, voici une housse qui donnera une apparence toute fraîche à un divan dont la couverture est défraîchie. Modèle illustré avec large bord à plis plats masquant le pied du divan.
DUPUIS - rez-de-chaussée (St-André)

Cartes de bon goût...

Mademoiselle Marie Valdonceur
Fernande Vaillancourt
Armand Giric
EUGÈNE PERRON
L.F. GABOURY, B.A.S.C., I.C.
Léandre Lacombe, prêtre
Mademoiselle Claire Trudeau
Mademoiselle Dumouchel
ARMAND A. RENAUD
MARCEL JALBERT
Walter Patrice O'Leary
LEO M. DIONNE
Adelard Beauchemin
ARTEUR LABRECQUE
André A. Gourd
Eliane Campagna

Le Devoir - - Imprimerie
300 Notre-Dame est, Montréal - - Tél. BELair 3361